NOUVELLE
MÉDECINE
SANS MEDECIN,

Ouvrage

A L'AIDE DUQUEL CHACUN PEUT SE TRAITER SOI-MÊME,

PAR M. LENDRAIN, DOCTEUR-MÉDECIN.



PARIS,
CHEZ MARTIAL ARDANT FRERES, EDITEURS,
rue Hautefeuille, 14.
LIMOGES,
A LA MÊME LIBRAIRIE,

Le Sénat, dans sa séance hier, a voté le budget de l'intérieur pour l'exercice 1851 à l'unanimité des 30 membres présents.
Divers rapports ont été présentés sur des projets de loi qui ont été portés à l'ordre du jour des prochaines séances.

Le Roi a reçu en audience particulière M. Henri De Brouckere, ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges près les cours d'Italie.
— Un nouveau vol d'église vient d'être commis, et cette fois c'est dans la cathédrale de la ville de Bruxelles.
Mercredi dernier, jour de la fête de Noël, à neuf heures du soir, l'église de Ste Gudule avait dû s'ouvrir pour porter le viatique à un moribond de la paroisse. Plusieurs hommes, comme de coutume, escortèrent, un cierge allumé à la main, le prêtre qui portait le Saint-Sacrement. Le lendemain matin on s'aperçut qu'un vol audacieux avait été perpétré au milieu de l'église. Les couronnes qui ornaient l'image de la Vierge et de l'Enfant Jésus, et une petite boule surmontée d'une

---

quatre chevaux, remises, cours, ...
Portée, outre la charge, à fr. 5,000
2° Et trois MAISONS, sises même rue, cotées n°ˢ 13, 15 et 9, aboutissant à ladite Brasserie et formant les lots 2, 3 et 4 de cette vente.
Portées ensemble, outre la rente qui grève le 4ᵉ lot, à fr. 6,200
La Brasserie et les trois Maisons, contenant en totalité 11 ares 83 c. 21 m., se vendent : La Brasserie, à charge d'une rente au capital de 21,164 fr. 02 c., à l'intérêt de 4 p. c. l'an, et la Maison rue du Boulet, n° 9, à charge d'une rente au capital de 6,349 fr. 20 c. — Les autres biens sont quittes et libres.

Etude de Mᵉ VAN MONS, notaire à Ixelles,
CHAUSSÉE DE WAVRE, N° 14.
Le notaire **VAN MONS** vendra définitivement, le 8 décembre 1851, à 2 heures de relevée, *au Champ de Mars*, près la porte de Namur, avec bénéfice de paumées et d'enchères :
1° Une belle et grande MAISON DE COMMERCE, située à Bruxelles, rue de l'Etuve, n° 8, louée 1,600 francs. A paumer à la très-modique somme de fr. 18,000
2° Une jolie MAISON de rentier, située rue de Horn, à l'Esplanade hors la porte de Namur, occupée par le propriétaire. Portée à fr. 13,162
3° Une MAISON située à Cureghem, Chemin de ronde, n° 23, louée 500 fr.
A paumer à fr. 5,000

Étude de Mᵉ TOUSSAINT, rue des Sols, n° 23 bis.
Le notaire **TOUSSAINT** adjugera définitivement, le mardi 9 décembre, à 3 heures, à la chambre, *L'ESTAMINET LE PONT DE FER*, grande et belle Maison à deux étages, rue de la Régence, 16, à Bruxelles; louée 1,800 fr.
Portée à fr. 23,500

Le notaire **STINGLHAMBER**, résidant à Bruxelles, adjugera définitivement, le 9 décembre 1851, à 3 heures de relevée, en la chambre des ventes par notaires à Bruxelles, les Biens suivants, provenant de la succession de MM. Van Halewyck :
1° Une MAISON située à Bruxelles, rue du Poinçon, n° 6.
Portée à fr. 42,242
2° Une MAISON cotée n° 4, tenant à la précédente. Portée à fr. 15,058
3° Une MAISON, même ville, rue de la Putterie, n° 59. Portée à fr. 40,012

NOUVELLE

MÉDECINE.

— On lit dans le *Médecin de la Maison* : « Nous avons déjà eu occasion d'entretenir nos lecteurs des avantages attribués par M. Obriot, curé de Frennilly (Haute-Marne) à la *spirée ulmaire*, vulgairement appelée *reine des prés*. Ce renseignement avait été communiqué à l'Académie de médecine dans un but d'humanité, et quoique les remèdes contre l'hydropisie fussent assez nombreux, il fut accueilli comme précieux. — Xbre 1851. —

» A quelque temps de là, une dame de nos abonnées nous écrivait qu'elle avait guéri une pauvre paysanne avec cette plante. Mais depuis, les médecins des hôpitaux ont voulu expérimenter ce nouveau remède, et l'un d'eux, M. Tessier de l'Hôtel-Dieu de Lyon, innovateur distingué et expérimentateur consciencieux, vient de publier dans le *Bulletin thérapeutique* plusieurs observations relatives à l'emploi de la *reine des prés*.

» Chez un détenu de la prison de Perrache affecté d'hydropisie liée à une affection des voies digestives, il prescrivit, après avoir inutilement eu recours aux autres médicaments, connus et employés dans ce cas, la décoction de reine des prés, à la dose d'un litre par jour. Dès le troisième jour, le malade urinait plus que de coutume. On continua le médicament, et son effet se prononça davantage encore.

» Au bout de seize jours l'usage de la plante est suspendu, et aussitôt l'urine devient moins abondante. On revient à la même tisane, et la secrétion urinaire augmente de nouveau. En somme, cette plante fut administrée pendant dix semaines, et grâce à son action persistante, le liquide disparut sans que le malade en éprouvât aucune fatigue.

» M. Tessier cite plusieurs autres cas d'hydropisie, plusieurs variétés de cette maladie, dans lesquels la même plante a produit des résultats semblables.

» De ces divers faits, il est résulté pour M. Tessier cette opinion que la *spirée ulmaire* jouit de propriétés diurétiques (*faculté d'augmenter la sécrétion de l'urine*) incontestables, qu'elle est aussi un peu astringente et tonique, qu'elle est agréable au goût et ne produit ni fatigue de l'estomac, ni aucun trouble dans les fonctions du système nerveux.

» Il paraît que toutes les parties de la plante, la racine, la tige, et les fleurs sont douées des mêmes propriétés. Cependant les fleurs ont semblé moins actives que les autres parties. La *reine des prés* croît en mars et avril pour fleurir en mai et juin.

— Guérison de l'hydropisie. — M. le curé Obriot a adressé une lettre à l'Académie des Sciences, sur laquelle la docte académie ne fera pas de rapport, mais qui n'en est pas moins digne d'attention. La voici : Xbre 1850

« On peut se servir utilement, et je dirai presque infailliblement, de la reine des prés, *spinea ulmaria*, pour la guérison de l'hydropisie. Depuis vingt-huit mois je fais employer cette plante (secret de famille pour la guérison de ces sortes de maladies), et toujours je réussis dans son emploi.

» On doit infuser une poignée de cette plante précieuse dans un litre d'eau bouillante. On en prend trois tasses par jour, de ces tasses dites à déjeûner, le matin à jeun, à midi, et le soir, une heure avant ou après le repas, et au bout de neuf jours la maladie a totalement disparu. Aujourd'hui encore, j'en envoie à un malade de Paris. Je suis persuadé d'avance qu'il s'en trouvera bien.

» J'ai vu des vieillards, âgés de plus de quatre-vingts ans, être obligés de passer des nuits dans un fauteuil, j'ai vu des dames devenir hydropiques par suite de couches, les uns et les autres abandonnés par les médecins, se guérir radicalement par l'usage de la précieuse plante en question. »

NOUVELLE

MÉDECINE

SANS MÉDECIN,

OU

Remèdes simples, peu couteux, faciles à préparer et à administrer, pour guérir la plupart des maladies qui attaquent le corps humain, conserver la santé et vivre long-temps.

OUVRAGE A L'AIDE DUQUEL CHACUN PEUT SE TRAITER SOI-MÊME;

PRÉCÉDÉ

D'une instruction sur la nature, le choix, la préparation des remèdes en général;

TRADUIT EN PARTIE DE L'ALLEMAND SUR LA 7me ÉDITION

DU DOCTEUR BURCKARD,

ET SUIVI

D'un traité complet sur la Phthisie pulmonaire et d'un traitement à l'usage des personnes des deux sexes, ménacées ou atteintes de maladie de poitrine.

Par M. Lendrain, Docteur-Médecin.

3me ÉDITION.

PARIS,
CHEZ LEBIGRE FRÈRES, LIBRAIRES,
rue de la Harpe, 26.
1837.



Il existe en France une foule d'ouvrages de Médecine populaire *dont quelques-uns ont obtenu un véritable succès de vogue; celui que nous offrons aujourd'hui, se place en première ligne parmi ces traités entrepris, conçus et écrits sous l'inspiration d'idées toutes philantropiques.*

C'est surtout dans notre pays où l'on a vu, de prétendus disciples d'Hypocrate, imaginer des drogues propres à guérir toutes les maladies, et écrire de gros volumes pour faire vendre ces drogues, qu'il est important de répandre de bons livres. Grâce à eux le bon sens de notre nation fera enfin justice de ces panacées appliquées à tous les maux, de ces remèdes effrontés qu'on fait louer à tant la ligne dans les journaux complaisans, à côté de chapeaux imperméables *et de* souliers qui ne s'usent jamais.

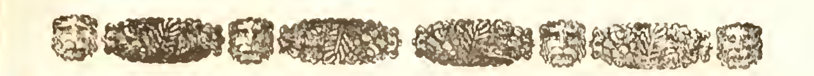
L'ouvrage du docteur Lendrain n'est point une spéculation de médecin sans cliens qui veut faire du bruit pour gagner de l'argent, et tromper ces imaginations malades si faciles à séduire. Le docteur Lendrain offre des remèdes vrais, simples, faciles et appropriés aux genres divers des maladies.

Avec un livre semblable nous pensons qu'on pourra se traiter dans un grand nombre de maladies qui affligent notre existence, et où le secours du médecin n'est pas d'une indispensable nécessité. Les prescriptions indiquées dans la Nouvelle Médecine sans médecin *sont faciles à remplir; on les a débarrassées de tout appareil scientifique.*

Ce livre convient surtout aux gens de la campagne; à tous ceux qui mènent une vie douce et sédentaire. Ils le consulteront, avec fruit, dans le plus grand nombre de ces maladies ordinaires dont ils peuvent être attaqués.

M. le docteur Lendrain a ajouté à son travail un Traité sur le régime à suivre pour les personnes atteintes ou menacées de phthisie.

C'est un résumé clair et succinct de nos meilleurs ouvrages sur cette terrible maladie.



INTRODUCTION.

PRÉCEPTES IMPORTANTS

SUR

LA MANIÈRE DE PRÉVENIR LES MALADIES, ET DE SE CONSERVER EN SANTÉ.

Dans l'enfance s'établissent les fondements d'une bonne, ou d'une mauvaise *constitution*. Il est donc de la dernière importance que les pères et mères soient instruits des devoirs que la nature leur a imposés à l'égard de leurs enfants, afin que connaissant les moyens capables de fortifier leur *constitution*, ils s'empressent de les employer, et d'en écarter tout ce qui peut tendre à l'affaiblir.

En conséquence, on ne perdra jamais de vue ce principe, puisé dans la nature, que c'est de la santé des pères et des mères que résulte la santé des enfans. Dans les mariages on s'étudiera donc à consulter la santé des époux, aussi scrupuleusement que l'on doit consulter les inclinations ; puisque c'est du concours des dispositions de l'ame et du corps, que dépendent, non-seulement le bonheur de la société, mais encore la richesse, la force et la sûreté des Etats.

Les pères et les mères regarderont comme un de leurs devoirs les plus essentiels, de nourrir, d'élever et de former eux-mêmes le corps, l'esprit et le cœur de leurs enfans. Les hommes par leurs conseils et leurs connaissances, élèveront le courage de leurs femmes, dissiperont les préjugés auxquels elles sont, pour la plupart, livrées. Ils les aideront dans une partie des soins que leurs enfans exigent d'elles, et partageront avec elles les peines, puisqu'ils doivent jouir, en commun, des plaisirs que procure une famille bien portante, forte, vigoureuse, élevée dans la pratique exacte de la vertu, et de ses devoirs, envers ses père et mère, envers la société, envers la patrie.

Les femmes nourriront elles-mêmes, de leur propre lait, leurs enfans, autant qu'elles le pourront.

Elles n'emmailloteront point leurs enfans : elles écarteront de leurs petits membres flexibles et susceptibles de la moindre impression, les bandes, les ligatures, toutes ces entraves qui font gémir la nature et la raison : elles se persuaderont facilement que ce n'est pas trop avancer que de dire, que le désir de l'exercice naît avec nous, quand elles réfléchiront que, même dans leur sein, l'enfant jouit de tout l'*exercice* qui lui est permis. Ces mouvemens, ces secousses plus ou moins multipliées, plus ou moins violentes, qu'elles ressentent à quatre mois, quatre mois et demi, mettent cette vérité hors de doute.

Aussitôt que l'enfant sera né, elles le mettront sur des linges fins, secs et blancs de lessive : elles le coucouvriront de pareils linges et d'une simple couverture : elles le changeront dès qu'il sera sali.

Elles se garderont bien de lui donner aucune des

drogues en usage parmi les sages-femmes et les gardes en couches : elles s'en tiendront au premier *lait* ou à une eau *miellée*, si le *méconium* est plus de trois jours sans s'évacuer : elles régleront peu à peu la nourriture de leurs enfans, en ne leur donnant à téter que toutes les deux ou trois heures dans les commencements, toutes les trois ou quatre heures dans la suite, de manière que dès le deuxième mois, l'enfant ne soit déjà accoutumé à ne point téter la nuit.

Quand l'enfant commencera à avoir les gencives gonflées, quand les dents commenceront à s'annoncer, une croûte de pain est le seul hochet dont il ait besoin. Elle préviendra tous les accidens dans lesquels entraîne la perte de la *salive*.

On ne donnera jamais aux enfants, ni dragées ni sucreries, aucune des *drogues* comprises sous le nom de *bonbons*. On leur refusera également toute espèce de fruits, à moins qu'ils ne soient bien mûrs ; et dans ce cas, ils sont autant salutaires qu'ils sont nuisibles quand ils sont verts.

On ne se mêlera pas d'apprendre à marcher aux enfants; on les laissera se rouler sur un tapis, sur une couverture, etc.; cet *exercice* les fortifiera. Peu à peu leurs bras et leurs jambes connaîtront ce à quoi ils sont destinés, et à dix mois, plus ou moins, ils marcheront seuls.

On les tiendra toujours propres, sans aucune affectation, sans aucune recherche dans leurs vêtements. Les parures ne servent qu'à les gêner, qu'à les contraindre dans leurs mouvements et dans leurs *exercices*. On fuira l'usage des *corps de baleines*, etc., comme une invention barbare, plus funeste au genre humain que ne le furent jamais la *peste*, la guerre, etc. Leurs vêtements seront aisés et libres, toujours attachés avec des rubans ou des cordons, jamais avec des épingles, et le plus tard que l'on pourra avec des boucles, etc.

On accoutumera les enfants peu à peu au froid, au chaud, et aux autres intempéries des saisons. Pour cet effet, on ne les vêtira jamais plus dans une saison que dans une autre. Depuis l'âge d'un an ils doivent aller la tête sans être couverte et les pieds nus, dans la belle saison. Quand ils sortiront dehors, ce qui doit arriver

le plus souvent possible, on leur mettra de petites sandales, pour garantir leurs pieds des blessures que pourraient leur faire des corps étrangers. Les petits sabots de bois conviennent également

A mesure qu'ils grandiront, on changera leurs vêtements. Les petits habits à la hussarde, les blouses, etc., pour les garçons : les robes, les blouses, etc., pour les filles : les uns et les autres très-larges, très-aisés; propres, sans être riches, ni recherchés.

On ne sévrera les enfants qu'à l'âge d'un an, et même plus tard, si la mère a suffisamment de *lait*. On les préparera à ce sevrage, en leur donnant deux ou trois fois par jour, ou tant qu'ils paraîtront s'en occuper, une croûte de pain sec. Peu à peu on leur donnera du pain dans du bouillon de veau ou de poulet, et enfin dans du bouillon de bœuf. On ne leur donnera de la viande que quand ils auront assez de dents pour la bien broyer. On ne leur en donnera que peu, et jamais le soir.

Il est également dangereux d'engager les enfants à manger trop, en sucrant les *aliments*, et de les empêcher de manger assez, de crainte qu'ils ne deviennent trop gros et trop gras : cette dernière manie est encore plus pernicieuse que la première, puisque, comme on l'a fort bien remarqné, la nature a plusieurs moyens pour se débarrasser du superflu de la nourriture; au lieu que celui à qui l'on fait souffrir la faim ne peut jamais avoir de santé, encore moins devenir fort et robuste.

On évitera de donner aux enfants du *vin*, de la *bière*, du *cidre*, en général de toutes les *liqueurs fermentées*, à plus forte raison des liqueurs de table, ce sont autant de *poisons* à cet âge. Il en sera également des *aliments* salés, fumés, de haut goût, etc.

Leur boisson sera de l'*eau* pure en petite quantité. Le *relâchement* est une des causes les plus communes des maladies chez les enfans; par cette raison, ils ne doivent boire que peu.

On se gardera bien de contraindre les enfants, de quelque sexe qu'ils soient, à rester assis. L'*exercice* est le premier *aliment* de la santé, le bon *air* en est le second. Les garçons et les filles doivent jouer, courir, sauter, danser en plein *air*, autant que cela sera possible, tous les jours et à toutes les heures du jour, jus-

qu'à ce que leurs *organes* aient acquis assez de force pour recevoir les germes de l'instruction ; ce qui peut arriver plus ou moins promptement, suivant le plus ou moins d'intelligence dont sera pourvu le sujet.

Ce n'est pas qu'il faille négliger les dispositions dès qu'elles se présentent ; mais les pères et mères guidés par la raison, sauront profiter des circonstances, et leur tendresse leur apprendra à ne point nourrir l'esprit aux dépens du *corps*. La santé est le premier des biens : sans la *santé*, point de bonheur. Les talents, les agréments de *l'esprit*, les connaissances, la science, etc., ne sont des acquisitions utiles et satisfaisantes pour la société et pour soi, qu'autant que celui qui les possède jouit des facultés nécessaires pour les faire valoir ; mais quand le corps est débile et malade, l'esprit est faible et languissant.

On ne forcera donc jamais les enfants au travail, de quelque nature qu'il soit, avant que leur *constitution* soit bien établie, ou l'on aura soin de ne leur en faire qu'un amusement. Mais il n'y a que les pères et mères qui soient capables de cette attention. Ce seront donc eux qui élèveront eux-mêmes leurs enfants. Il ne leur apprendront que ce qu'ils savent. Qu'ils ne se mettent point en peine : si leur enfant est destiné à en savoir davantage, le goût, qui se développera avec l'âge, indiquera sûrement l'espèce de travail ou de science pour lequel il est né.

Le *bain froid* étant une espèce d'*exercice*, il est d'autant plus intéressant d'y habituer les enfants, que ces enfants habitent dans les villes, et sont renfermés dans des appartements toujours trop peu aérés

Les enfants ont besoin de beaucoup de sommeil. Dans les premiers mois de leur naissance, ils dorment plus qu'ils ne veillent ; mais par la suite le sommeil leur devenant moins nécessaire, on les voit peu à peu veiller davantage qu'ils ne dorment, jusqu'à ce qu'enfin parvenus à l'âge de huit à dix ans ils ne dorment pas plus que les adultes, sept à huit heures. On respectera donc le sommeil des enfants nouveaux-nés ; mais à mesure qu'ils dormiront moins, qu'ils se fortifieront et qu'ils deviendront moins sensibles, on rendra leur coucher moins mollet et plus dur, afin qu'ils puissent par la suite dormir partout.

Le lieu de leur coucher sera le plus aéré de l'appartement. Les cabinets, les alcoves, les petites chambres, seront évités. Il faut qu'une chambre à coucher ait au moins deux ouvertures opposées, afin d'y entretenir à volonté un courant d'air. On ne leur mettra ni baldaquins, ni rideaux, ou tous ces meubles d'ornement seront ouverts pendant que l'enfant sera dans son lit.

On ne laissera jamais approcher les enfants de domestiques, de valets superstitieux ; tous gens à terreur, à contes de revenants, à histoire de mangeurs d'enfants, de loups-garoux, etc. ; on ne les laissera jamais jouer avec ceux qui ne connaissent d'autres manières de les amuser que de les frapper, que de les effrayer, que de leur inspirer de la crainte, de la terreur. Toutes ces sottises rapetissent l'esprit, dégradent l'âme, étouffent le courage.

Il est de la dernière importance que les enfants soient accoutumés à une vie dure et difficile, quelle que soit leur destinée. Il faut qu'ils connaissent la faim, la soif, et surtout la fatigue. En conséquence, on les règlera de bonne heure dans leurs repas Il faut qu'ils sachent par eux-mêmes que l'appétit et le seul cuisinier dont les hommes doivent faire cas.

Les mouvemens, les courses, les sauts, la danse, seront d'abord pour eux les seules causes de fatigue. Peu à peu on mettra plus d'intérêt dans leurs *exercices*. Les occupations faciles du jardinage, ou d'un art, ou d'un métier, qui n'exigent point d'être sédentaires, pour les garçons ; les occupations faciles du ménage, pour les filles, en fortifiant le corps des uns et des autres, leur donneront insensiblement le goût du travail, ou leur en inspireront la nécessité.

Mais que les pères et mères ne perdent jamais de vue que, jusqu'à l'âge de puberté, chez l'un et l'autre sexe, ils ne doivent avoir pour but que la santé et la force de la *constitution ;* que le travail qui exige trop d'application, trop d'assiduité, épuise et mine cette même santé, ces mêmes forces ; qu'ils se trompent grossièrement, quand ils s'imaginent qu'ils doivent tirer avantage de leurs enfants dans leur profession le plutôt possible, que l'utilité apparente qu'ils en reçoivent, est un appât trompeur ; que ces mêmes enfants, devenus

hommes, haïront le travail, seront faibles, par conséquent travailleront moins, dans la même proportion qu'ils auront trop travaillé dans leur enfance ; que les jeux de volans, de balles, de boules, de paume et les occupations sérieuses doivent, surtout à cet âge, se succéder les uns aux autres, non pas à des heures fixes, comme dans les colléges et dans presque toutes les maison d'éducation, mais plutôt lorsque l'esprit se dirige vers l'un ou l'autre objet ; qu'enfin leur premier devoir est d'en faire des hommes qui par leur force, leur courage et leur santé deviennent l'espoir de leur vieillesse, et soient utiles à leur patrie, en fournissant des sujets capables de la défendre et de l'enrichir.

DES ALIMENS.

Tous les hommes doivent avoir la plus grande attention au *régime*. Il est de la plus grande importance pour la conservation de la santé. La première règle à suivre, est d'éviter tout excès. Le trop, comme le trop peu de nourriture, est nuisible. Les *végétaux* et les *animaux* sont également propres à nous nourrir ; mais il y a un choix à faire dans les qualités de ces substances.

Les grains gâtés sont des *poisons*. Les autres substances *végétales*, gardées trop long-temps deviennent malsaines. La viande est encore plus sujette à la corruption. On ne doit jamais manger d'animaux qui meurent d'eux-mêmes, puisqu'alors ces animaux ne meurent que parce qu'ils sont malades. On doit également s'abstenir d'animaux qui meurent par accident, parce que le *sang*, qui se répand dans les chairs, les fait bientôt tourner à la *putridité*. Les canards, les cochons, tous les animaux qui vivent d'ordures, tous ceux qui sont engraissés avec des *alimens* grossiers, que l'on tient enfermés, qui ne jouissent point du grand *air*, occasionent des *indigestions* et appesantissent les esprits.

La viande, prise en grande quantité, à souvent conduit au *scorbut*, et à la suite nombreuse de cette maladie, telles que les *indigestions*, la *mélancolie*, l'*hypocondrie*. Ceux qui sont jaloux de leur santé ne doivent manger de la viande qu'une seule fois en vingt-quatre heures. Cette viande ne doit être que d'une seule espèce.

Les *alimens* ne doivent être, ni trop trempés, ni trop secs. Les *alimens* aqueux relâchent les *solides*, et rendent le corps faible. Les *alimens* trop secs communiquent de la rigidité aux *solides*, vicient les humeurs, et disposent le corps aux *fièvres inflammatoires*, au *scorbut*, etc.

Rien de plus dangereux que les sauces piquantes, que les soupes succulentes, que les assaisonnemens de haut goût : toutes ces préparations ne sont propres qu'à exciter la gourmandise, et ne manquent jamais de nuire à l'*estomac*. La viande, simplement bouillie ou rôtie, est tout ce que l'*estomac* demande.

L'*eau*, qui devrait nous tenir lieu de toute boisson, doit être au moins celle qui soit le plus en usage. La bonne eau doit être légère, sans couleur, sans odeur, etc. Ces qualités ne se trouvent naturellement que dans celle de rivière. On doit s'abstenir des eaux qui ont séjourné long-temps dans des lacs, dans des étangs, comme ayant acquis de la *putridité*. Quant aux *liqueurs fermentées*, si elles sont bues modérément, elles peuvent ne pas nuire à la santé; mais leur excès et l'usage de celles qui sont mal préparées et *falsifiées* sont mortels. Les *liqueurs fermentées* trop fortes s'opposent à la *digestion*, bien loin de l'aider : elles relâchent et affaiblissent le corps, bien loin de le fortifier.

Les gens qui s'occupent de travaux pénibles, peuvent même se passer de *liqueurs fortes*. C'est une erreur de croire que ces personnes en ont absolument besoin. Ceux qui n'en font point usage sont, non-seulement capables des plus grandes fatigues, mais encore ils vivent plus long-temps que les autres.

Les *liqueurs fermentées* ne doivent point être bues toutes nouvelles, parce que la *fermention* n'étant pas achevée, elles se débarrassent de leur air dans les *intestins* ; de là les *vents*. Si elles sont trop anciennes, elles s'*aigrissent* dans l'*estomac*, et nuisent à la *digestion*. Toutes ces raisons devraient porter chaque personne à préparer elle-même ses *liqueurs fermentées*, quand elle est dans le cas de le faire. Ce serait en outre un moyen sûr de prévenir toutes les *falsifications*, toutes les fraudes en usage parmi ceux qui en font commerce.

Le *pain*, *aliment* le plus essentiel, le plus salutaire,

le plus universel, ne saurait demander trop d'attention pour l'avoir bon et salubre. Il serait donc de la plus grande importance que chacun le préparât soi-même. Il n'y emploierait que de bons grains ; il se garderait de faire usage des ingrédiens que les boulangers n'emploient que trop souvent pour le rendre agréable à la vue, sans consulter s'il peut nuire à la santé. Le *pain* le meilleur est celui qui n'est ni trop lourd, ni trop léger, qui est bien *fermenté*, cuit de la veille ; qui est fait de bonne farine de *froment*, ou plutôt de *froment* et de *seigle*, mêlés ensemble.

Ce n'est pas assez que l'on sache quels sont les *alimens* qui conviennent aux hommes en général ; il faut encore savoir quels sont ceux qui conviennent à chaque *constitution* en particulier. En conséquence, les personnes qui abondent en *sang*, doivent être scrupuleuses dans l'usage des nourritures succulentes : elles doivent éviter les mets salés, les *vins généreux*, la *bierre* forte, etc. Leur nourriture ne doit consister le plus souvent qu'en *pain* et en substances *végétales*. Leur boisson doit être de l'eau, du *petit-lait*, etc.

Les personnes grasses éviteront toutes les substances grasses, huileuses. Elles mangeront souvent des *raves*, de l'*ail*, des *épices*, tout ce qui peut échauffer, favoriser la *transpiration* et l'urine. Elles boiront de l'eau, du *café*, du *thé*, etc. Elles prendront beaucoup d'*exercice*, et dormiront peu. Les personnes maigres suivront un *régime* contraire.

Ceux qui sont sujets aux *aigreurs* doivent faire leur principale nourriture de viande ; ceux au contraire qui ont des rapports qui tendent à la *putridité*, ne doivent user que de substances *végétales acides*.

Les *goutteux*, les *hypocondriaques*, les *hystériques* éviteront éviteront tout ce qui est *austère*, *acide* et propre à s'*aigrir* sur l'*estomac*. Leur nourriture doit être maigre, légère, rafraîchissante et de nature *apéritive*. L'homme de lettres doit moins se nourrir que celui qui s'occupe de travaux pénibles et en plein *air*. Les *alimens* qui nourrissent très-bien les paysans seraient *indigestes* aux habitans des villes.

Mais le *régime* ne doit jamais être trop uniforme. L'usage constant d'une même espèce d'*alimens* peut avoir

de mauvais effets. Dans le premier âge de la vie, ces *alimens* doivent être légers, nourrissans, de nature *délayante*, mais répétés souvent. Dans l'âge moyen, ils doivent être solides et avoir un certain degré de tenacité. Dans l'âge avancé, qui semble se rapprocher du premier âge, on doit suivre le *régime* de cette période. Il doit être léger et plus délayant que celui de l'âge moyen, et même les repas doivent être plus fréquens.

Il ne suffit pas pour la santé que le *régime* soit sain ; il faut encore qu'il soit réglé. Un long jeûne, bien loin de réparer les excès, de rétablir le jeu des organes, affaiblit l'*estomac*, et le remplit de *vents*. Il faut que les *alimens* soient pris plusieurs fois par jour, si l'on veut réparer les pertes que le corps fait continuellement ; si l'on veut entretenir les humeurs dans leur état sain, et conserver leur douceur. Le jeûne est surtout nuisible aux jeunes gens et aux personnes âgées, qui, lorsqu'elles ont l'*estomac* vide, sont souvent attaquées de *vertiges*, de maux de tête, de faiblesse, de *vents*, auxquels le seul *remède* est un peu de *pain* et un verre de *vin*. On doit abolir l'habitude de ne déjeûner qu'avec une tasse de *thé*, de *café*, etc., et un peu de *pain*. Pour se bien porter, il faut déjeûner convenablement, et souper légèrement.

Quand une fois on s'est habitué à un certain *régime*, il est dangereux de le changer subitement : il ne faut le faire que par degrés, soit qu'on veuille passer d'une nourriture peu substantielle à une plus succulente, soit qu'on veuille changer la qualité, ou retrancher de la quantité des *alimens*. Cependant un *régime* trop réglé peut devenir dangereux. On peut varier la quantité de la nourriture, soit en plus, soit en moins, quand les occasions s'en présentent, pourvu que l'on ait toujours attention à la modération et à la tempérance.

DE L'AIR.

Rien de plus contraire à la santé que l'*air* mal sain. Les églises et les théâtres, tous les lieux où l'*air* se trouve dépourvu de ses qualités, par la *respiration* des personnes qui s'y trouvent en trop grand nombre, par le feu, par les lumières, etc., deviennent nuisibles aux

personnes délicates. L'*air* des grandes villes, chargées de vapeurs et d'exalaisons *putrides*, qui s'élèvent sans cesse des substances, tant *animales* que *végétales*, est également mal sain. Les rues doivent être large et bien percées, afin que l'*air* puisse y circuler librement.

Les appartemens doivent être ouverts à deux *airs* opposés, surtout les chambres à coucher. Au lieu de faire les lits aussitôt qu'on est sorti, on doit au contraire les découvrir et les laisser tout le jour exposés à *l'air* d'une porte et d'une fenêtre ouvertes. Les vaisseaux, les prisons, les hôpitaux, où l'on ne peut employer ces moyens, doivent faire usage de *ventilateurs*. Le *ventilateur* est d'une nécessité indispensable dans ces lieux, soit pour la conservation de la santé, soit pour la guérison des maladies, soit pour la salubrité des provisions. On doit encore l'employer dans les mines, dans les caves, dans les salles de spectacle, dans les serres, dans les magasins à blés, etc.

Il y a peu de *remède* aussi salutaire aux malades, que l'*air* frais : c'est le plus puissant *cordial*, s'il est administré avec prudence. L'*air* frais est surtout nécessaire dans les chambres, dans les salles où il y a plusieurs malades de rassemblés, dans les infirmeries, dans les hôpitaux, etc. C'est ici que sont utiles les *ventilateurs* : en servant aux malades, ils servent encore aux médecins ou aux chirurgiens, à toutes les personnes employées auprès des malades. Les hôpitaux, toute maison destinée aux malades, doivent être dans une situation favorable pour l'*air*, et par conséquent à une certaine distance des grandes villes.

DE L'EXERCICE.

Une loi qui paraît être universelle chez tous les hommes, c'est que, sans *exercice*, on ne peut jouir de la santé. L'inaction fait tomber les *solides* dans le relâchement : de là, des maladies sans nombre. Les *obstructions*, maladie aujourd'hui si commune, n'a point d'autres causes que le défaut *d'exercice*. L'*exercice* préviendra donc cette maladie ; il s'opposera encore à la faiblesse des *nerfs*, et à toutes les *maladies nerveuses* ; il facilitera la *transpiration* dont la *suppression* cause une foule de maux.

Les personnes faibles, valétudinaires, toutes celles dont les occupations n'exigent pas un *exercice* suffisant, comme les ouvriers, les marchands, les employés, etc., doivent faire de l'*exercice* le plus possible, et cet *exercice* doit être aussi réglé que les repas.

Il faut bannir la coutume pernicieuse de rester trop long-temps au lit le matin; coutume qui est universelle dans les grandes villes. L'*air* du matin fortifie les *nerfs*, et remplit, jusqu'à un certain point, l'indication du *bain froid*. On ferait bien de se lever avec le jour. Qu'on se promène, qu'on monte à cheval, qu'on fasse tout autre *exercice* en plein air, on se trouvera avoir l'esprit plus gai, plus serein pendant le jour, on aura plus d'appétit, et tout le corps en deviendra plus fort. On s'accoutumera bientôt à se lever matin, et à le trouver agréable. Rien ne contribue davantage à la conservation de la santé, et à prolonger la vie jusqu'à une vieillesse avancée.

L'*exercice* est le seul *remède* pour les personnes inactives, qui se plaigne de douleurs dans *l'estomac*, de *vents*, de *gonflemens*, de mauvaises *digestions*, etc. Mais en général, l'*exercice* doit être pris en plein *air*. Il ne faut pas s'astreindre à un seul genre d'*exercice*, il faut se livrer à tout alternativement, et s'en tenir le plus long-temps à celui qui est le plus approprié aux forces et à la *constitution*.

L'espèce d'*exercice* qui met le plus *d'organes* en action, est toujours celui que l'on doit préférer: tels sont la promenade, les courses, l'*exercice* du cheval, de la nage, de la culture de la terre, de la chasse, de la paume, etc. Nous ne saurions trop le répéter, ceux qui le peuvent, doivent monter à cheval deux ou trois heures par jour. Les autres doivent employer le même temps à se promener, ou à d'autres *exercices;* mais l'*exercice* ne doit jamais être continué trop long-temps. La fatigue lui ôte tous ces avantages; et, au lieu de fortifier le corps, elle l'affaiblit.

L'indolence occasione, non-seulement des maladies, mais encore elle rend les hommes inutiles à la société, et donne naissance à toutes sortes de vices. Dire d'un homme que c'est un oisif, c'est dire plus que si on l'appelait vicieux. Quand l'esprit n'est point occupé de

quelque objet utile, il faut qu'il soit à la poursuite de quelque plaisir, ou qu'il médite quelque mauvaise action. L'homme n'est certainement pas fait pour l'indolence : ce vice renverse tous les desseins pour lesquels il a été créé; tandis que la vie active est le rempart le plus puissant de la vertu, et la conservatrice la plus souveraine de la santé.

DU SOMMEIL.

Les enfans doivent dormir autant qu'ils paraissent le désirer. A mesure qu'ils avancent en âge, il faut régler leur sommeil, de sorte qu'à dix ou douze ans, ils ne dorment pas plus que les adultes, sept ou huit heures.

Il faut contracter l'habitude de ce lever de bonne heure. Rien de plus contraire à la santé, que la coutume universelle, surtout dans les grandes villes, de ne se lever qu'à neuf ou dix heures.

La nuit est le seul temps du sommeil; mais pour le rendre salutaire, il faut prendre, pendant le jour, un *exercice* suffisant, souper légèrement, et se coucher l'esprit aussi gai et aussi tranquille qu'il est possible.

L'habitude de dormir, après le repas, quand elle est forte, doit être respectée : d'ailleurs, les personnes qui ont les *nerfs* délicats, tels que les enfans, les femmes etc., se trouvent bien de faire la *méridienne*.

DES HABITS.

Les habits doivent être relatifs aux climats que l'on habite, à la saison, à l'âge, au *tempérament*, etc. La jeunesse, dont le *sang* a un fort degré de chaleur, dont la *transpiration* est facile, n'a besoin, dans nos climats, que d'habits légers; mais l'âge avancé, par la raison contraire, a besoin d'habits, qui fomentent la chaleur et la *transpiration*. C'est à cet âge que conviennent les camisoles de flanelle, etc., qui affaiblissent les jeunes gens, qui les rendent délicats, et les empêchent d'en tirer de l'utilité, quand les *rhumatismes*, ou quelqu'autre maladie semblable, les rendent nécessaires.

Il serait à désirer qu'on ne changeât pas d'habits de saisons. Le drap, singulièrement approprié à notre tem-

pérature, devrait être la seule étoffe dont on fît usage. Il n'y a presque pas de jours, dans l'été, où il ne soit supportable. En ne se servant que de cette espèce d'habits, on préviendrait les maladies auxquelles on s'expose, quand on prend les habits d'été trop tôt, et qu'on les quitte trop tard. Les vieillards surtout ne doivent point connaître les habits de saisons.

Toute la perfection d'un habit consiste en ce qu'il soit aisé et propre. En conséquence, la mode, ou la forme, ne doivent entrer pour rien dans la façon : on ne doit, au contraire, consulter que la santé, le climat et la commodité. Il faut que la *poitrine*, le *bas-ventre*, les bras et les pieds, soient absolument à l'aise. Les jarretières, les boucles, les cols, s'opposent à la *circulation du sang*, à l'accroissement des parties, et deviennent la cause d'un nombre infini de maladies.

DE L'INTEMPÉRANCE.

La grande règle de la tempérance est de se tenir à la simplicité. La nature ne demande que des *alimens* simples et sans apprêts. L'*intempérance* apporte les plus grands désordres dans l'*économie animale*. Elle nuit à la *digestion* ; elle relâche les *nerfs* ; elle rend les *sécrétions* irrégulières ; elle vicie les humeurs, et occasione des maladies sans nombre.

L'*intempérance* est également dangereuse dans la satisfaction des autres désirs. Avec quelle promptitude l'abus des liqueurs et des plaisirs de l'amour, ne détruit-il point la meilleure *constitution* ? Quels désordres ces excès ne jettent-ils point dans les familles? Combien de femmes, d'enfans, périssent de besoin, tandis que des pères cruels se livrent sans réserve à leurs appétits insatiables.

L'ivrognerie est, par elle-même, non-seulement le vice le plus abominable, mais encore la source de la plupart des autres vices.

DE LA PROPRETÉ.

La *gale* et la plupart de autres *maladies de la peau*, sont dues principalement au défaut de *propreté*. La malpropreté occasione encore les diverses espèces de ver-

mines, qui infectent les hommes, les maisons, etc. La *propreté* en est le seul *remède*. Les *fièvres putrides, malignes*, etc., commencent ordinairement par ceux qui habitent des maisons mal propres et renfermées ; qui portent des habits sales, etc. La *propreté* est donc de la dernière importance. En conséquence, on changera souvent de linge pour favoriser la *transpiration insensible*, si nécessaire à la santé ; on changera souvent d'habits, et on tiendra ses appartemens très-propres.

La *propreté* est indispensable dans les camps, dans les casernes, dans les infirmeries, dans les hôpitaux, dans les vaisseaux. Elle est seule un *remède* contre plusieurs maladies. Il est de la dernière importance de changer souvent les malades de linge. Il n'y a pas de cas où un malade ne puisse être changé, quand il est sali.

Une personne en santé doit changer trois fois par semaine de linge. Elle doit faire fréquemment usage de *bains* ; se laver tous les jours les mains, le visage et surtout les pieds.

La *propreté* a plus d'attraits à nos yeux, que la parure ; elle est un ornement pour tous les états, personne n'en est dispnsé ; elle doit être pratiquée avec le plus grand soin partout ; mais dans les villes peuplées, elle doit être presque révérée.

DE LA CONTAGION.

La plupart des maladies sont *contagieuses*. On doit donc, autant que l'on peut, éviter toute communication avec les malades. Le malade n'a besoin que de ceux qui, par état, ou par bienfaisance, se destinent à le soigner. C'est vouloir exposer sa vie et celle de ses connaissances, que de visiter les malades par pure curiosité, ou par une tendresse mal entendue.

Les médecins et les personnes charitables doivent chasser d'auprès d'un malade toute personne inutile. C'est le seul moyen d'arrêter les progrès de la *contagion*. Le malade lui-même en retirera un avantage. Son imagination, facile à s'effrayer, ne sera plus exposée aux propos sourds et à petit bruit ; aux contenances effrayées de ces gens oisifs, qui ne manquent jamais

communément parmi les pauvres, trouveraient leur tombeau dans les hôpitaux, et ne seraient plus dans le cas de se communiquer aux personnes plus aisées, et souvent de produire des *épidémies.*

DES PASSIONS.

Les *passions* ont une grande influence, et sur la cause des maladies, et sur leur guérison.

La *colère* trouble l'esprit, déforme les traits du visage, précipite le cours du *sang*, et dérange toutes les *fonctions vitales et animales* : elle cause souvent la *fièvre*, des *maladies aiguës*, et quelquefois la mort subite. Les personnes délicates attaquées de *maladies nerveuses*, doivent être singulièrement en garde contre les excès de cette *passion.*

Le *ressentiment,* que souvent nous sommes maîtres de bannir de notre âme, épuise les forces de l'esprit, occasione les *maladies chroniques* les plus opiniâtres, et ruine insensiblement la meilleure *constitution.* Rien ne montre plus de grandeur d'âme que le pardon des injures.

La *peur*, que la nature ne nous a donnée que pour notre conservation, conduit souvent à la perte de la vie. Une *peur* subite a, en général, les effets les plus funestes. Les *accès épileptiques*, et les autres maladies *convulsives,* en sont souvent les suites. On doit donc soigneusement veiller à ce que les enfans ne soient point effrayés, et à ce qu'ils ne s'effraient point les uns les autres.

Les effets prolongés de la *peur,* sont encore plus dangereux. La crainte constante d'un mal futur, en séjournant dans l'âme, occasione souvent le mal même que l'on craint. De là, grand nombre de personnes meurent des mêmes maladies qu'elles avaient appréhendées pendant long-temps. Les *femmes en couches* en offrent journellement des exemples. Que les *femmes enceintes* méprisent donc la *peur* ; qu'elles évitent, à tel prix que ce soit, de se trouver avec des commères et des babillardes, qui sont perpétuellement à répéter, à leurs oreilles, les accidens arrivés à d'autres femmes.

Il serait bien à désirer que l'on bannît l'usage de sonner les cloches d'une paroisse, pour les personnes

de déconcerter son esprit, et par-là d'aggraver la maladie.

On bannira l'usage ordinaire, surtout parmi le peuple et à la campagne, d'inviter un grand nombre de personnes aux funérailles, et de les assembler pendant quelque temps dans la chambre du mort, parce que c'est encore un moyen de propager la *contagion*, qui ne meurt pas toujours avec le malade. Il faut enterrer promptement ceux qui périssent des *fièvres malignes*, *putrides*, etc., et l'on doit éviter de s'en approcher.

Il est dangereux de se servir des habits qu'ont portés des malades, à moins qu'ils n'ajent été lavés et exposés à la fumée de plantes odorantes, du *vinaigre*, du *soufre*, ou à l'*air*, pendant un temps assez considérable.

Les prisons, les hôpitaux, etc., répandent souvent la *contagion* dans les villes. Il serait à désirer que le Gouvernement reléguât ces lieux hors de leur sein.

Les habitans des villes doivent choisir une habitation bien exposée, parce que leur atmosphère n'est qu'une masse corrompue, chargée de particules les plus pernicieuses. Ils doivent encore éviter les rues étroites, mal-propres et passagères. Ils doivent tenir propres leurs maisons, leurs cours, etc., sortir et se tenir en plein *air* aussi souvent que leurs affaires pourront le leur permettre.

Ceux qui, par état, gardent les malades, si la maladie est *contagieuse*, doivent prendre du *tabac*, ou de toute autre plante odorante, très-forte, comme l'*ail*, la *tanaisie*, etc. Ils doivent tenir les malades très-propres, et arroser la chambre avec du *vinaigre*, etc. Ils ne doivent point aller dans le monde, sans avoir changé d'habits, sans s'être lavé les mains, le visage, etc.

Les maîtres ne doivent point garder, dans leurs maisons, leurs domestiques malades si la maladie est *contagieuse*; autrement ils courront les risques d'en voir leur famille attaquée.

Les hôpitaux seraient moins sujets à propager la *contagion*, s'ils étaient situés hors des grandes villes; si les malades n'y étaient point amoncelés les uns sur les autres, dans de petites salles; si la propreté et les *ventilateurs* n'y étaient point négligés; s'ils étaient plus nombreux. Les maladies *contagieuses*, qui s'engendrent

qui meurent. Ceux qui se croient en danger , sont ordinairement curieux. S'ils viennent à apprendre , que celui pour lequel on sonne , est mort de la maladie dont ils sont attaqués, quel ne sera pas l'effet d'une sonnerie funéraire, dont ils sont étourdis cinq ou six fois par jour? Qu'on tienne donc un malade éloigné du bruit de ces cloches, et de tout ce qui peut l'alarmer. Qu'on éloigne de lui ces gens, qui n'ont d'autres affaires que de visiter un malade, pour venir chuchoter sans cesse à ses oreilles.

Le *chagrin* est de toutes les passions, celle qui est la plus destructive de la santé. Ses effets n'ont point d'interruption; et quand il se fixe profondément dans l'âme, il a les suites les plus fâcheuses. Le *chagrin* se change souvent en une *mélancolie* continue, qui mine les forces de l'âme et ruine le *tempérament*.

La véritable grandeur d'ame consiste à supporter avec courage les malheurs qui assiégent la vie. Gardons-nous donc de céder au chagrin : cherchons la consolation, embrassons-la de quelque part qu'elle nous vienne : que notre âme ne reste pas long-temps attachée sur un objet, surtout s'il est désagréable, et nous échapperons aux dérangemens d'*estomac*, aux *indigestions*, aux *affaissemens* de l'esprit, au *relâchement des nerfs*, aux *vents* dans les *intestins*, à la *corruption* de toutes nos humeurs.

Nous sommes presque autant maîtres de commander à notre âme, que nous le sommes de diriger le *régime* de notre corps; en conséquence, lorsque le *chagrin* se présente, cherchons la société des gens gais : entremêlons nos travaux d'amusemens et de récréations; livrons-nous à la variété de scènes que la nature se plaît à nous offrir partout, et dont le but est sans doute d'empêcher que notre attention soit trop long-temps fixée sur un seul objet : occupons-nous. On voit rarement que ceux qui ont des affaires qui demandent de l'application soient chagrins. Cultivons les plaisirs honnêtes, ils semblent donner de la rapidité au temps, et ils ne peuvent avoir que les suites les plus heureuses.

La plupart de ceux qui sont dans le *chagrin* se livrent à boire; mais le *remède* est pire que le mal. Il est rare qu'à la fin ils ne ruinent leur fortune, leur *tempérament*, et leur réputation.

Quoique l'*amour* ne marche point aussi rapidement que quelques-unes des autres passions, elle est cependant la plus forte, et, portée à un certain degré, la moins susceptible d'être réprimée, ou de céder aux impulsions de la raison. On n'aime point à l'extrême du premier abord : il faut donc, avant de se livrer à l'*amour*, peser attentivement les probabilités qui font espérer d'obtenir l'objet aimé. Si elles ne sont point en notre faveur, fuyons toutes les occasions d'augmenter notre passion; recourons à nos affaires, ou à l'étude, ou à la dissipation, et, s'il est possible, cherchons un autre objet, que nous soyons dans le cas de pouvoir obtenir.

L'*amour*, devenu maladie, est très-difficile à guérir. Les suites en sont souvent si violentes, que la possession de l'objet aimé n'en est pas toujours le *remède*. Cependant ce doit être celui que l'on doit employer, s'il n'y a pas d'impossibilité ; et on ne doit point s'y refuser pour une cause simple et légère. Les pères et mères sont trop enclins à traiter l'*amour* de bagatelle. La plupart, entraînés par des vues d'intérêt, sacrifient tous les jours la santé, la tranquillité, le bonheur de leurs enfans, et de ceux qui sont commis à leurs soins. Ils ne comptent pour rien l'inclination, la seule chose à laquelle ils doivent cependant faire attention, s'ils veulent faire d'heureuses alliances, et s'ils ne veulent point se repentir, dans la suite, de la sévérité de leur conduite, de la perte de la santé et des sentimens de leurs enfans.

Le meilleur moyen de s'opposer à la violence des passions, est en général de se livrer à celles qui sont opposées, et d'appliquer tellement son esprit aux choses utiles, qu'il ne lui reste plus de temps pour réfléchir sur ses malheurs.

DES ÉVACUATIONS ACCOUTUMÉES. — DES SELLES.

Peu de choses concourent plus à la conservation de la santé, que les *selles* régulières. Si les matières fécales restent trop long-temps dans le corps, elles vicient les humeurs : si elles sont évacuées trop promptement, elles emportent avec elles une grande partie de la nourriture.

Une *selle* par jour suffit en général pour un adulte ; une moindre quantité est nuisible. Le moyen de se la

procurer, est de se lever de bonne heure, de se promener en plein *air*, et de mener une conduite régulière dans le *régime*. Si, indépendamment de ces précautions, la *constipation* persistait, il faudrait suivre le conseil de Locke, se présenter à la garde-robe tous les matins, que l'on ait besoin ou non. Une habitude de cette espèce peut, avec le temps, devenir une seconde nature.

Il faut se garder d'employer des *médicamens*, surtout des *purgatifs*, pour la simple *constipation*. C'est en vivant de *régime*, en évitant tout ce qui est de nature *échauffante* et *astringente*, et en s'habillant légèrement, qu'il faut y remédier.

Les personnes trop relâchées useront d'*alimens* qui resserrent et fortifient, tels que le *pain de froment*, le *fromage*, les *œufs*, le *riz* bouilli dans du *lait*, etc. Elles boiront du *vin* rouge, du *vin de Bordeaux*, de l'*eau-de-vie* et de l'*eau panée*, etc. Elles porteront de la flanelle, elles se tiendront les pieds chauds, et emploieront tous les moyens capables de favoriser la *transpiration*, dont ce relâchement dépend quelquefois.

DES URINES.

La libre évacuation des *urines* prévient et guérit plusieurs maladies. On doit donc employer tous les moyens possibles pour les exciter. Il faut en conséquence fuir la vie sédentaire, et éviter de rester long-temps dans le lit. On doit s'abstenir d'*alimens* de nature sèche et échauffante, de liqueurs *astringentes*, comme le *vin* rouge, etc.

Les *urines* trop long-temps retenues dans la *vessie*, s'épaississent ; la partie la plus aqueuse s'évapore; la plus grossière, celle qui est terreuse, reste : de là la *gravelle* et la *pierre*. Il est donc de la dernière importance d'uriner dès que le besoin se fait sentir. On a vu des personnes mourir, d'autres être attaquées de maladies désagréables et même incurables, pour avoir retenu leurs *urines* trop long-temps par une fausse délicatesse. Si la *vessie* est trop distendue, elle perd de son action, elle tombe en *paralysie*, et alors elle est également incapable, soit de retenir les *urines*, soit de les évacuer convenablement.

Si les *urines* sont trop abondantes, il faut se priver de liqueurs aqueuses et faibles, de tout ce qui peut irriter les *reins* et dissoudre le *sang*. On doit remédier à la faiblesse, qui en est la suite, par une *diète fortifiante*, par les *remèdes astringens.*

DE LA TRANSPIRATION.

La *transpiration* est d'une si grande importance pour la santé, que nous ne sommes exposés qu'à un très-petit nombre de maladies, tant qu'elle a lieu, et que, dès qu'elle est *supprimée*, tout le corps est malade.

C'est à la *suppression* de la *transpiration* que sont dus les *rhumes*, maladies qui tuent plus de monde que la *peste*. En examinant les malades, on trouve qu'ils doivent la plupart de leurs maladies, soit à des *rhumes* violens dont ils ont été attaqués, soit à des *rhumes* légers qu'ils ont négligés.

La cause ordinaire de la *suppression* de la *transpiration*, est de l'insconstance du temps. Le meilleur *remède* est de s'exposer à l'air toute la journée. Ceux qui restent renfermés, sont plus susceptibles de s'*enrhumer*.

Une autre cause, ce sont les habits mouillés. Il est difficile que ceux qui sont fréquemment à l'air, évitent cet accident. Aussitôt qu'on s'en aperçoit, il faut changer d'habits. Ce sont sur tout les gens de la campagne, qui doivent faire attention à ce conseil. On les voit avec leurs habits tout mouillés, s'asseoir ou se coucher dans les champs, et souvent dormir toute la nuit dans cet état : rien de plus dangereux.

Une troisième cause, ce sont les pieds humides, qui donnent souvent lieu aux *coliques*, aux *inflammations de poitrine*, au *cholera-morbus*, etc. Les personnes délicates, celles qui ne sont point accoutumées à avoir, ni les habits, ni les pieds mouillés, doivent être singulièrement en garde à cet égard. Ces personnes n'ont rien de mieux à faire dans ce cas que de se laver les pieds dans l'eau tiède ; si elles étaient mouillées à un certain degré, elles se mettraient en entier dans un *bain*.

Une quatrième cause, est le serein ou l'*air de la nuit*. Le serein, qui tombe abondamment après la chaleur du jour rend le commencement de la nuit plus dangereux que le temps froid. Les voyageurs, les ouvriers, tous

ceux qui sont exposés à la chaleu du jour, les personnes délicates, doivent éviter le serein avec le plus grand soin.

Une cinquième cause, ce sont les *lits humides*. On doit se garder de coucher dans les lits, que les familles réservent pour les amis, à moins que ces lits ne servent aux domestiques, ou à toute autre personne, pendant l'intervalle. Les lits, qui sont dans les chambres sans feu, sont dangeureux, et les voyageurs doivent les fuir comme la *peste*. Un voyageur, transi de froid et mouillé, ne rétablira la *transpiration* qu'au moyen d'un bon feu, de boisson alcoholique et d'un lit sec.

Une sixième cause, ce sont les *maisons humides*. Rien de plus dangereux que les maisons qui sont situées dans un terrein humide et marécageux. Le rez-de-chaussée, le premier étage, doivent être très-élevés. On évitera d'habiter dans des maisons nouvellement bâties, soit à cause de l'humidité, soit à cause de l'odeur que causent le plâtre, la chaux, les peintures, etc. L'*asthme*, la *consomption*, les autres maladies des *poumons*, si communes parmi ceux qui travaillent en bâtiment, prouvent assez combien les maisons, nouvellement bâties, doivent être malsaines.

La septième et dernière cause de la *suppression* de la *transpiration*, est le *passage subit du chaud au froid*. On ne s'*enrhume* guère qu'après avoir eu chaud. Quand on a bien chaud, il faut se couvrir de ses habits avant que de se mettre à l'air. Les ouvriers auront sur tout cette attention. Ils ne dormiront point en plein air, quand ils auront chaud. Ils ne boiront point de liqueurs froides et légères. S'ils sont tourmentés par la soif, ils peuvent mâcher des fruits, des plantes *acides*, que la nature nous offre de toutes parts. Une gorgée d'eau, gardée dans la bouche, et rejetée ensuite produit le même effet. On peut ajouter une bouchée de pain à cette gorgée d'eau, et ce moyen apaisera la soif encore plus sûrement, et on courra moins de danger.

Concluons sur les causes ordinaires de s'*enrhumer*, qu'il faut éviter, avec le plus grand soin, tout passage subit *du chaud au froid*; qu'il faut se tenir dans une température égale, autant qu'il est possible, et dans l'hypothèse contraire, qu'il ne faut se rafraîchir que graduellement.



NOUVELLE

MÉDECINE

SANS MÉDECIN.

INSTRUCTION

SUR LA NATURE, LE CHOIX, LES PROPRIÉTÉS ET LA PRÉPARATION DES REMÈDES.

L'on nomme remède toute substance végétale, minérale et animale, qui, introduite dans l'intérieur du corps ou appliquée à l'extérieur, peut opérer un changement salutaire dans l'économie en général ou dans un organe particulier. Le remède *simple* est celui qu'on emploie sans le mélanger avec d'autres; le *composé* est un mélange de plusieurs ingrédiens qui se fait selon les règles de l'art.

Dans les remèdes composés, il est souvent à craindre que beaucoup d'ingrédiens, qui sont de différentes qualités, ne s'altèrent, se corrompent mutuellement, et n'agissent pas selon l'intention et l'indication de la maladie. Les médecins qui suivent les anciennes formules ont beau dire que tous ces remèdes, ou plutôt ces drogues différentes, ne sont pas pour un seul but; qu'il y a dans cette composition officinale un ou deux ingrédiens de même vertu, qui sont la base du remède *purgatif*, par exemple; d'autres qu'on appelle *dirigeans*, qui purgent une humeur plutôt que l'autre; d'autres qui *approprient* la base du remède aux diverses parties, à la tête, à la poitrine, etc.; que d'autres sont des *correctifs*, dont la propriété est de tempérer ou l'excès d'une bonne ou une mauvaise qualité qui se trouve dans un même ingrédient, doué d'ailleurs d'une faculté convenable à l'intention du médecin; enfin qu'il y a des ingrédiens destinés à conserver tout le composé et l'empêcher de se gâter, qu'on appelle *conservans*. Il serait à souhaiter que ce discours fût l'effet d'une théorie et d'une expérience certaine et non équivoque. Pour avoir cette certitude, il faudrait connaître chaque remède à fond, et par l'analyse chimique, et par le moyen des jugemens réfléchis qu'on doit porter sur leur goût, leur odeur et autres qualités sensibles; et il n'est pas aisé de conjecturer, encore moins de décider, sur les propriétés, du doux, de l'amer, du salé, etc., par rapport à l'effet qu'ils peuvent avoir pour le rétablissement et l'amélioration de la constitution du corps humain.

Toutes ces difficultés semblent devoir nous obliger de conclure en faveur de l'usage des remèdes les plus simples, parce qu'il y a moins de considérations, de comparaisons et de combinaisons à faire sur un petit nombre de choses que sur un plus grand. C'est pourquoi il faut savoir l'histoire de la matière médicale simple, tirée des plantes, des animaux et des minéraux, et suivre la pratique et les expériences des personnes d'une longue et sage expérience. Je dis sage expérience, parce qu'à l'égard des remèdes fort composés, il est difficile d'attribuer juste le soulagement et la guérison du malade à tel ingrédient, plutôt qu'à tel autre qui entre aussi dans le même remède composé.

THIERRY (*Médecine expérim.*) souhaiterait que l'on approfondît les dispositions organiques dans chaque pays respectif, comme il l'a fait pour Rome et Vienne en Autriche. « Des remèdes trouvés bons pour tout un » peuple auraient, dit-il, encore plus de succès pour » des particuliers attaqués de la même manière, mais » qui n'auraient pas à combattre le même climat. Les » vésicatoires, les saignées, les remèdes spiritueux et » volatils, ne sont pas également favorables partout. »

Les remèdes, tant simples que composés, peuvent se ranger en trois classes générales, à raison des effets qu'ils produisent. Les autres distributions sont subordonnées à ces genres, ainsi qu'on va le voir. Ils sont donc ou *altérans*, ou *purgatifs*, ou *fortifians*.

Ceux qu'on nomme *altérans*, sont des remèdes qui diminuent les qualités dont l'excès se manifeste dans l'habitude de notre corps, et étant pris intérieurement, ils rétablissent nos fonctions, sans procurer d'évacuation sensible. Il y a aussi des altérans dont l'usage ne consiste que dans l'application extérieure, mais leur effet est le même. La manière dont les uns et les autres opèrent, est d'échauffer ou de rafraîchir ; humecter ou dessécher ; condenser ou amollir ; raréfier ou assoupir ; resserrer ou relâcher ; digérer ou résoudre.

Les remèdes *échauffans* produisent cet effet, ou par eux-mêmes, ou accidentellement. Ils réchauffent de la première manière, quand ils sont composés de parties salines et sulfureuses, qui mettent les humeurs en mouvement ; ce qui cause la chaleur. Tels sont la cannelle, le clou de girofle, le poivre, le gingembre, la muscade, le café, l'absinthe; les semences chaudes, tant majeures que mineures ; les trois *onguens chauds*, qui sont l'onguent d'Agrippa, l'onguent d'Althéa, et l'onguent Nerval.

Ceux qui échauffent par accident, forment des obstructions dans quelques vaisseaux, et ainsi arrêtent les humeurs, et les font fermenter. Tels sont la plupart des fruits crus, les acides et les narcotiques.

Les remèdes *rafraîchissent* d'eux-mêmes, lorsqu'étant composés de parties ou aqueuses, ou visqueuses, ils tempèrent l'acrimonie des humeurs, et en modèrent le mouvement. Tels sont le pourpier, la laitue, la bour-

rache, la buglose; les semences froides, tant majeures que mineures, les gommes adragant et arabique, l'alaterne, etc.; les quatre *onguens froids*, qui sont l'*album rhasis*, le *populeum*, le cérat de Galien et l'onguent rosat.

Il y a des remèdes qui ne rafraîchissent que par accident : comme l'esprit-de-vin, l'eau-de-vie, l'esprit de soufre, etc. Etant composés de parties subtiles et actives, ils peuvent servir de véhicule à un grand volume de liqueur aqueuse, où on les mêle en petite quantité, pour la faire pénétrer plus facilement dans toutes les parties du corps qui ont besoin d'être humectées. Ils peuvent rafraîchir aussi, en poussant par la sueur ou par les urines, les humeurs qui étant arrêtées dans les vaisseaux par des obstructions, y causaient une chaleur étrangère. Ces esprits acides rafraîchissent encore lorsqu'ils fixent et précipitent les sels et les soufres volatils, qui causent dans nos humeurs une agitation trop violente.

Les altérans qui sont composés de beaucoup de lymphe ou de phlegme, sont nommés *humectans*, parce qu'ils sont propres à entretenir et augmenter la partie aqueuse des humeurs; tels sont la laitue, la mauve, la guimauve, le pourpier, le concombre, l'huile d'amandes douces, etc.

Ceux qui abondent en parties très-déliées et en sels sulfureux, ainsi que ceux qui sont composés de parties terrestres et poreuses, ou de parties *corrosives*, *caustiques*, ou enfin de parties âpres et détersives, sont appelés *desséchans* ou *dessicatifs*. Les premiers entraînent par les pores les humidités superflues : tels sont le gaïac, la salsepareille, la squine, le sassafras, l'argentine, l'armoise, etc. Les seconds amortissent et *absorbent* les humeurs âcres : tels sont la litharge, la pierre calaminaire, la terre sigillée, le corail, les yeux d'écrevisses.

Les troisièmes brûlent les extrémités des petits vaisseaux qui fournissaient de l'humeur à la partie et y font naître un trouble qui empêche que la plaie ne soit abrenvée de l'humeur qui l'envenimait auparavant : tels sont l'alun calciné, les pierres à cautère, la chaux vive, l'airain brûlé, les cendres de lie de vin, de figuier, de frêne, le beurre d'antimoine, le sublimé corrosif, le vitriol, la pierre infernale, le précipité rouge et les

esprits corrosifs. La grande quantité de sel âcre, piquant et brûlant dont ces remèdes sont chargés, leur donne aussi la propriété de consumer les chairs.

Enfin, les derniers *détergent* et modifient les plaies, en les nettoyant de l'humeur corrompue qui y excitait la fermentation, et empêchait les chairs de se réunir, et la plaie de se cicatriser : tels sont les vulnéraires, les aristoloches, les eaux phagédénique et d'arquebusade, les teintures d'aloès et de myrrhe, l'aigremoine, la bugle, la sanicle, la pervenche, l'alun.

On appelle *émolliens* les altérans qui sont composés de parties mucilagineuses ou gluantes, et de quelques sels qui leur servent de véhicule pour les faire pénétrer : tels sont le senecon, le lys, l'arroche, la mauve, la guimauve, la branche ursine, la bette, le violier, la pariétaire, la mercuriale, les semences de fenugrec et le lin.

On nomme *condensans*, *incrassans*, ou *épaississans*, les altérans qui ont la vertu d'épaissir les liqueurs, et de les rendre moins coulantes : ce qui se fait ou en desséchant l'humeur superflue ; tel est l'effet des diurétiques et des sudorifiques : ou en figeant l'humeur par le froid qu'ils communiquent à la partie où on applique ces remèdes ; tels sont la joubarbe, la jusquiame, l'eau fraîche, le frai de grenouille, le plomb, le blanc d'œuf, etc. La plupart des acides sont propres aussi à figer l'humeur : comme l'oxycrat, les sucs d'oseille, de groseille ; les esprits acides dont on fait usage intérieurement ; les fraises. D'autres remèdes sont incrassans à raison des parties grasses ou glutineuses dont ils sont composés, et dont l'effet est d'embarrasser les sels et les esprits qui mettent les humeurs en trop grand mouvement, tels sont l'orge mondé, les racines de guimauve et de consoude, la sarcocolle, les gommes adragant et arabique.

Les altérans composés e parties aigues, subtiles et pénétrantes, se nomment *raréfians* ou *atténuans* : tels sont l'esprit-de-vin, les sels volatils, et autres remèdes qui atténuent les humeurs, les divisent et les rendent plus coulantes.

Les altérans qui rafraîchissent un peu le sang (comme l'orge mondé, les émulsions, les bains, les fomen-

tations), ou qui portent au cerveau une vapeur narcotique ou épaississante, ralentissent le mouvement des esprits, et les empêchent de circuler avec autant de force qu'auparavant; comme le pavot, l'opium et les autres narcotiques, sont nommés *assoupissans*. Les premiers modèrent la trop grande fermentation du sang, et les autres, l'agitation trop violente des esprits.

Les altérans qui contiennent un acide terrestre et cru, tels que sont le sumac, les fruits du cormier et du sorbier, le coing et la nèfle, surtout avant leur maturité, sont nommés *resserrans* ou *septiques*. En coagulant facilement les humeurs, ils rapprochent et resserrent les fibres. On distingue quatre autres sortes de resserrans : 1° ceux qui sont composés de parties terrestres et alcalines; comme le bol, la craie, la terre sigillée, le corail, les yeux d'écrevisses et les perles. Ils sont propres à précipiter et absorber l'humeur âcre qui cause le flux de ventre et les vomissemens; 2° ceux qui sont composés de parties tenues, alcalines et sulfureuses, comme la squine, la salsepareille, les bézoards et l'antimoine diaphorétique, entraînent la cause de la maladie par la transpiration ou par la sueur ; 3° ceux qui, outre leur vertu purgative, contiennent des parties terrestres ou septiques ; comme l'ipécacuanha, les tamarins et la rhubarbe, resserrent par eux-mêmes en purgeant, parce que leurs parties terrestres ou septiques restent et font leur effet après l'évacuation. Il y a de ces purgatifs qui resserrent seulement par accident; parce qu'en procurant une évacuation très-abondante, il ne tombe plus ensuite assez d'humilité dans les intestins pour humecter les excrémens. Enfin, ceux qui contiennent beaucoup de sels, comme la racine de guimauve et les bulbes de filipendule, les cinq *racines apéritives mineures* (qui sont celles de *gramen*, de fraisier, d'arrête-bœuf, d'*eryngium* où charbon Roland, et de fougère mâle; quelques médecins substituent les racines de caprier et de garance à celles de fraisier et de fougère mâle), resserrent, en poussant par les urines, les sérosités qui se jetaient sur les intestins.

Les septiques conviennent pour arrêter les pertes et les hémorragies, de quelque endroit qu'el[illegible]nent, et pour diminuer les sécrétions et les excrétions trop

abondantes, tels que les dévoiemens. Ils conviennent aussi dans les inflammations commençantes et peu considérables; les relâchemens du vagin, de l'anus, du sphincter de la vessie, et des anneaux des muscles du bas-ventre; le gonflement des amygdales, et enfin dans tous les cas où il est nécessaire de donner plus de consistance aux liqueurs, et de ressort aux solides. Le vin ferré, l'oxycrat commun et l'oxycrat de Saturne, doivent être mis dans la classe des meilleurs septiques.

On divise les altérans qui *lâchent le ventre*, en deux espèces. Les uns excitent dans le corps quelque fermentation légère : tels sont les pruneaux, les cerises, les merises, les pommes, les fleurs de pêcher. Les autres amollissent doucement et liquéfient les matières : tels sont les bouillons au veau, les fomentations, le lait, les bains; les décoctions de buglose, de bourrache, et d'autres herbes rafraîchissantes. Ces altérans contiennent des sels doux, qui servent de véhicule à une lymphe tenue qui humecte peu à peu.

On nomme *digestifs* ceux qui excitent la suppuration. C'est l'effet de leurs parties salines et pénétrantes, qui, raréfiant les humeurs arrêtées, leur donnent assez de mouvement et de fermentation pour rompre la peau, et se faire un passage libre : tels sont les oignons, les résines, le levain, etc.

On distingue trois sortes de *résolvans* ou *résolutifs*. Les premiers sont composés de parties volatiles et pénétrantes; comme le mercure et les esprits volatils et sulfureux : ceux-ci ouvrent les pores, et donnent issue à l'humeur qui causait la maladie. Les seconds sont composés de parties mucilagineuses ou visqueuses, et de quelques sels qui leur servent de véhicules pour ramollir les humeurs qui ont trop de consistance, et les rendre assez coulantes pour suivre la circulation du sang et des autres liqueurs; tels sont les cataplasmes, les emplâtres de mélilot et de mucilage; les *quatre farines*, qui sont celles d'orges, de fèves, d'orbe, et de lupin, auxquelles on peut joindre celles de froment, de lentille, de lin et de fenugrec. Les résolvans de la troisième classe sont composés de principes froids, aqueux et condensans : tels sont la joubarbe, la morelle, la mandragore, la jusquiame, le plomb, les marcassites. Ces remèdes modé-

rent la trop grande agitation des esprits qui causait la maladie, et empêchent qu'il n'en revienne une si grande quantité.

L'action des altérans ne se borne pas toujours à changer simplement les mauvaises dispositions des solides et des fluides du corps humain : ils deviennent quelquefois *évacuans*. De même aussi, les évacuans, du secours desquels on doit naturellemet attendre des évacuations, sont quelquefois simplement altérans. Cette inégalité ne doit pas être imputée à l'infidélité des remèdes, mais aux circonstances dans lesquelles on les emploie. Les sécrétions dépendent de la liberté des canaux, du dégagement de la matière des sécrétions et de la force contractive des fibres qui meut et chasse les fluides dans les vaisseaux sécrétoires. L'effet des altérans est de corriger l'état des fluides qui gênent le mouvement de la circulation, régler les oscillations des vaisseaux sécrétoires, et réveiller la force contractive des solides. En levant donc les obstacles qui s'opposent à la facilité et la liberté des sécrétions, les remèdes doivent en rétablir l'ordre. Il en est de même des évacuations.

Les évacuans ne sont qu'altérans lorsque leur action est insuffisante, ou qu'elle est trop violente pour produire l'effet qu'on en attend. Un *purgatif*, donné en petite dose, ne purgera pas ; il animera seulement et fera raréfier le sang ; ou il deviendra diurétique, s'il passe dans le sang, parce qu'il dégagera la sérosité ; mais si on le donne en trop forte dose, il peut devenir sudorifique, et par l'irritation qu'il causera, augmenter la rigidité des fibres, et enflammer les membranes de l'estomac et des intestins, ce qui rendra l'évacuation impossible ; car les fibres étant toujours dans une grande tension, elles ne peuvent se mouvoir, ni par conséquent procurer le mouvement péristaltique nécessaire pour évacuer.

De plus il ne suffit pas, pour produire une évacuation, que les fluides soient décomposés ; que l'humeur de la sécrétion soit dégagée : il faut une augmentation dans la force qui chasse cette humeur dans les vaisseaux sécrétoires et excrétoires. Les évacuans agissent assez dans certains cas, pour altérer les fluides, et n'ont pas assez de force pour réveiller la contraction des solides,

autant qu'il serait nécessaire afin de rendre l'évacuation sensible. Pour procurer sûrement une évacuation, il faut être certain que la matière de cette évacuation ne manque pas absolument, mais qu'elle est seulement retenue dans le sang, qu'il ne s'agit que de la dégager, et de lever les obstacles qui s'opposent à la filtration. Cette dernière circonstance mérite bien qu'on y ait égard, pour ne pas se tromper sur l'effet des évacuans; car un remède peut souvent produire des effets qui seront en apparence fort différens ; tandis que l'effet intérieur sera toujours le même, et que la mécanique par laquelle il agit sera constante. Les apéritifs divisent et atténuent constamment les humeurs. Les narcotiques raréfient le sang, et causent une stupeur dans les nerfs. Les vomitifs et purgatifs irritent l'estomac et les intestins, et font contracter leurs fibres. Les sudorifiques agitent la masse du sang, dégagent la lymphe, la divisent et l'atténuent. Les diurétiques dégagent la sérosité et dissolvent les sels lixiviels du sang, et ainsi des autres remèdes. Et si l'effet apparent ne suit pas le mouvement intérieur, qui est toujours le même de la part de chaque remède, on ne doit l'attribuer qu'aux circonstances où se trouve le corps.

Les anciens reconnaissaient dans le sang quatre humeurs différentes ; et pour purger, ils divisèrent les *purgatifs*, en quatre classes, dont chacune portait le nom de l'humeur particulière qu'il fallait évacuer. Les phlegmagogues évacuaient le phlegme; les hydragognes vidaient les sérosités ; les cholagogues purgeaient la bile ; et les ménalagogues dissipaient la mélancolie ou bile noire, ou atrabile. Ce sentiment était appuyé sur l'effet et l'opération de certains purgatifs, et sur la couleur des selles, qui semblait participer de la nature de ces humeurs. Mais ces humeurs n'existent pas dans le sang d'une manière aussi distincte que les anciens le prétendaient ; et les purgatifs n'ont pas la faculté de choisir dans les opérations une humeur plutôt qu'une autre : ils agissent indifféremment sur ce qu'ils rencontrent. D'ailleurs les selles empruntent plutôt leur couleur des parties purgatives, que des humeurs évacuées. La rhubarbe, par exemple, donne aux selles une couleur jaune et safranée, et la casse, une couleur

noirâtre. Les urines même participent à cette couleur.

L'agaric, le turbith, le carthame, la fleur de pêcher, l'*elaterium*, et autres *phlegmagogues* purgent particulièrement la pituite, parce qu'ils sont composés de parties pénétrantes qui peut-être s'élèvent aisément au cerveau pour y raréfier et dissoudre le phlegme qui embarrasse les fibres.

Les *hydragogues* purgent les sérosités : Tels sont les jalap et l'iris nostras. Ils sont empreints de beaucoup de parties résineuses et salines propres à ouvrir les vaisseaux lymphatiques.

Les *cholalogues*, comme la casse, les tamarins, la manne, l'aloès, la rhubarbe, le miel, qui sont des remèdes benins, purgent la bile plutôt qu'une autre humeur, parce qu'elle est plus facile à être évacuée, et que ces remèdes n'ont pas assez de force pour détacher les autres.

Les *mélanagogues* sont de puissans purgatifs, remplis de sels lixiviels, et dès-là très-propres à détacher les humeurs fixes et tartareuses. Tels sont le senné, le turbith, la scammonée, l'ellébore.

Les *panchymagogues* purgent toutes sortes d'humeurs. Ce sont des remèdes composés de toutes les espèces de purgatifs : tels sont le catholicum, l'extrait panchymagogue.

Les *émétiques* purgent ordinairement par haut, parce qu'ils excitent le vomissement, en picotant les fibres de l'estomac, et y excitant une espèce de convulsion. On les regarde comme empreints d'une très-grande quantité de soufre et de sel, qui agissent presque dans le moment même qu'ils sont descendus dans l'estomac. Tels sont le tartre émétique, le vin émétique, le vitriol, la teinture des feuilles de tabac, les sucs d'absinthe et de charbon bénit, l'ellébore, l'*asarum*, le foie d'antimoine. On appelle communément ces remèdes *vomitifs*.

Les *diaphorétiques* font sortir les humeurs par la transpiration; c'est aussi pour cela qu'on les appelle sudorifiques, à raison de la transpiration très-abondante, ou sueur, qu'ils peuvent exciter. Tels sont le gaïac, la salsepareille, la squine, les sels volatils. Ces sortes de remèdes sont composés de parties volatiles qui ouvrent les pores de la peau, et facilitent par ce moyen l'écoulement des humeurs.

Un sudorifique ou un diurétique sont souvent purgatifs; et un purgatif devient diurétique et sudorifique.

Il n'est pas à propos d'employer les diaphorétiques dans l'apoplexie; d'autant qu'ils peuvent favoriser l'épaississement des liqueurs, et affaiblir en pure perte le malade.

Les *diurétiques* raréfient le sang, et en font précipiter la sérosité avec plus de vitesse: ils ouvrent les conduits de la lymphe par l'action vive des parties salines et pénétrantes dont ils sont composés. Tels sont l'esprit de sel, le cristal minéral, le pissenlit, le vin blanc, les cinq *racines apéritives majeures*, qui sont celle de persil, d'ache, de petit houx, d'asperge et de fenouil.

Les remèdes *fortifians*, sont ceux qui, par la conformité de leurs parties avec les esprits et les humeurs de notre corps, en corrigent les altérations, soit en chassant toutes les impuretés qui y sont contraires, soit en rétablissant leur mouvement naturel. Ainsi ils réparent les esprits et augmentent la vigueur du corps.

Les principaux remèdes fortifians internes, sont les cordiaux, les céphaliques, les ophthalmiques, les béchiques, les stomachiques, les hépatiques, les spléniques, les hystériques et les carminatifs.

Les *cordiaux* ou *cardiaques*, sont ceux qui fortifient le cœur. Il y en a de deux espèces: les uns sont *raréfians*, et composés de parties tenues et volatiles, propres à faire fermenter les humeurs et à les faire circuler avec plus de vitesse. Tels sont la poudre de vipère, la cannelle, le musc, l'ambre, les préparations d'alkermes et d'hyacinthe; les *fleurs cordiales*, qui sont celles de buglose, de bourrache, de violette, d'œillet, de rossolis, de roses et de géroflier jaune; les *eaux cordiales*, qui sont celles de chicorée, de buglose et de scabieuse; les eaux de chardon bénit, de scorsonère, de coquelico, de pissenlit, d'*oxytriphillon*, de mélisse, de cerises noires, de bourrache.

Les cordiaux fixans, comme les somnifères, les sucs de citron, de groseille, d'épine-vinette, et autres acides, par leur vertu narcotique, ou par leur acidité, modèrent ou suspendent le mouvement trop impétueux des esprits.

Les *céphaliques* fortifient le cerveau : tels sont la bétoine, le girofle, le tabac, le stœchas, la sauge, la mar-

jolaine, et plusieurs autres plantes, composées de parties sulfureuses et salines, dont la volatilité porte une vapeur agréable au cerveau, qui atténuant la pituite, facilite le passage et le mouvement des humeurs et des esprits animaux.

Les remèdes *ophthalmiques* sont ceux qui fortifient les yeux. On en distingue de trois sortes. Les uns fortifient en échauffant : comme l'eau-de-vie, l'eau de la reine d'Hongrie et l'eau de fenouil. Ces eaux dissipent l'humeur pituiteuse ou phlegmatique, dont la fluxion obstrue le nerf optique et les petites fibres de l'œil : elles les dégagent, et donnent un libre cours aux esprits.

Les autres sont rafraîchissans, comme les eaux de rose, de plantain, d'eufraise, de chélidoine; la petite consoude, le blanc d'œuf, et le lait de femme. Ces remèdes étant composés de lymphe et de sucs doux, émoussent les pointes de la sérosité saline qui cause l'inflammation des yeux.

Enfin les derniers sont détergens et dessicatifs, comme le sucre candit, le sel de Saturne, l'iris de Florence. Ceux-ci sont propres à dessécher l'humeur qui cause les petits ulcères de l'œil.

Les *dentifriques* sont des détersifs et astringens, propres à nettoyer et blanchir les dents, et rendre leurs ligamens plus fermes et plus forts. Tels sont la crème de tartre, la pierre ponce, le pain brûlé, la suie, le marc de café, les roses rouges, le bois de lentisque, le vin ferré, les os de mouton brûlés, le corail, la racine de guimauve, etc. Il faut bien choisir et bien préparer quelques-uns de ces dentifriques, parce qu'ils pourraient enlever l'émail des dents, et les gâter, étant puissamment détersifs et corrosifs. Les esprits de sel et de vitriol ont particulièrement ce défaut, qui contrebalance l'avantage qu'ils ont de nettoyer et blanchir les dents en fort peu de temps.

Les *béchiques* ou *pectoraux* sont propres à fortifier la poitrine, il y en a de deux espèces : les uns sont adoucissans, et les autres détersifs.

Les adoucissans sont composés de parties huileuses, douces et tempérées, qui embarrassent les sels de l'humeur âcre qui pourrait tomber sur la poitrine, et y causer l'inflammation; et ils amollissent les phlegmes qui s'y

étaient attachés. Tels sont le miel, la pulmonaire, le coquelicot, la bourrache, la buglose, les amandes douces, les figues, les pistaches, les raisins, les dattes, les jujubes, la racine de guimauve, le tussilage ou pas d'âne, la réglisse, le lait de vache et d'ânesse, la conserve de guimauve, le capillaire.

Les autres béchiques sont raréfians et détersifs comme les racines d'aunée et d'iris, les fleurs de benjoin, les préparations de soufre, et autres semblables, propres à lever les obstructions de la poitrine, qui causent l'asthme et empêchent l'action naturelle des poumons.

Les remèdes *stomachiques* fortifient l'estomac. Il y en a de trois espèces.

Les uns sont composés de parties salines, spiritueuses, âcres, propres à exciter la fermentation et la chaleur, et à atténuer et dissoudre la matière visqueuse et phlegmatique qui embarrasse les fibres de l'estomac, ralentit l'action des esprits, et empêche la digestion. Tels sont la cannelle, le poivre blanc en grain, le clou de girofle, la muscade, l'écorce d'orange, l'anis, le fenouil, la coriandre ; les trois *huiles stomachiques*, qui sont celles d'absinthe, de coing et de mastic; et encore plus les huiles de muscade, de mûre, de girofle et de laurier ; l'absinthe, la menthe, l'écorce de citron, etc.

Les seconds sont composés de parties âpres et astringentes, propres à remédier au relâchement des fibres de l'estomac. Tels sont le mastic, la conserve de roses, le rob de cynoglosse, et la confection d'hyacinthe ou celle d'alkermès.

Enfin quand l'estomac n'est que débilité par des acides, on le fortifie par des remèdes alkelins, qui émoussent l'acide; tels sont la craie, les mâchoires de brochet, les yeux d'écrevisses, les perles, le corail préparé.

Lorsque l'estomac est échauffé, on se sert de rafraîchissans, tels que l'oseille, la laitue, la chicorée, l'endive, la groseille rouge, la grenade, etc.

Les *hépatiques* fortifient le foie, en purifiant la masse du sang; tels sont l'épatique, l'aloès, la chicorée sauvage, le cerfeuil, le houblon, la laitue, la rhubarbe.

Les *spléniques* fortifient la rate; ce sont deux remèdes apéritifs, qui lèvent les obstructions qui se forment dans les autres viscères. Ils poussent par les urines; tels sont

la scolopendre, le capier, le tamarin, le cerfeuil, la grande centaurée.

Les *hystériques* sont propres à fortifier la matrice. Il y en a de deux sortes : les uns abondent en sels et en principes spiritueux, qui donnent à la matrice la force de chasser au dehors toutes les impuretés qui lui sont nuisibles; tels sont le castoreum, les trochisques de myrrhe, l'huîle de succin, l'eau de cannelle, les sucs de rhue et de sabine préparés; *l'agnus castus*, l'aristoloche, l'armoise, la matricaire, la mélisse, le marrube blanc, le safran, l'aconit, la gomme ammoniac, le galbanum, l'*assa-fœtida*, l'opopanax, le camphre.

D'autres hystériques sont composés de parties fixes, qui abattent les vapeurs qui s'élèvent de la matrice; tels sont le laudanum, l'eau commune, l'esprit de nitre dulcifié.

Les *carminatifs* et *discutifs* sont ceux qui fortifient les viscères et autres parties du corps, en raréfiant et dissolvant les matières grossières qui retiennent les vents et en procurant la sortie; tels sont l'anis, le fenouil, la canelle, la coriande; les quatre *fleurs carminatives*, qui sont celles d'anesh, de matricaire, de camomille et de méliot.

Ces remèdes sont composés de parties salines et spiritueuses, propres à ouvrir les pores et faire souvent dissiper les humeurs et les vents par une insensible transpiration. Il faut joindre aux remèdes indiqués ci-dessus, l'aunée, la bryone, les feuilles d'absinthe, de menthe, de sauge, d'hysope; le vin, l'eau-de-vie, la gomme ammoniac, le galbanum, les huiles de genièvre et de lauriers.

Les *sarcotiques* sont des remèdes propres à incarner et remplir les plaies et les ulcères: comme le millepertuis, la sarcocole, la gomme élémie, la luthie, la térébenthine, le baume du Pérou.

Les *cathérétiques* ou *sarcophages* sont des médicamens qui rongent et consument les chairs superflues; comme l'aloès, les cendres de chêne et de figuier, les racines de bryone, etc.

Les *épulatiques* et *catagmatiques* sont des remèdes qui cicatrisent les plaies et les ulcères, et qui font exfolier

les os cariés; comme la pierre calaminaire, la céruse, le bol d'arménie, etc.

Les *apocroustiques* et *répercussifs* sont des remèdes qui répriment et repoussent l'humeur qui flue sur les parties; comme l'eau froide, l'endive, les feuilles de chêne et de myrthe, les fleurs des rosiers et grenadiers, l'acacia, le vinaigre, l'encens, la myrrhe, les coraux, etc.

Les *attractifs* sont le poivre, les racines d'*arum* et de bryone, les semences de moutarde et de cresson, l'ail, les oignons, le levain, les fientes d'oie et de pigeon, le plantain, etc. Ces remèdes attirent les humeurs du dedans du corps vers la superficie. Il y en a de trois sortes: les premiers attirent modérément, comme ceux qui sont chauds et secs au second degré; les seconds attirent plus fortement, et on les qualifie de chauds et secs au troisième degré; les troisièmes attirent excessivement, jusqu'à enfler et faire rougir la peau, et sont dits chauds au quatrième degré.

DES REMÈDES QUALIFIÉS DE SPÉCIFIQUES.

Ces remèdes ne produisent pas toujours leur effet ordinaire; la constitution et l'état des malades mettent communément tant de différence entre eux, qu'il n'est presque pas possible que dans un grand nombre de malades il ne s'en trouve point où le remède soit employé sans succès. D'ailleurs, il y a des remèdes qui cessent d'être spécifiques, dans certains cas où l'on confond une maladie à laquelle ces remèdes ne sont point appropriés, avec celle qu'ils ont coutume de guérir sûrement; c'est ce qui est arrivé par rapport au quinquina, dans des maladies où la fièvre n'était qu'accidentelle; et de même aux oranges et aux citrons, relativement au scorbut, dont on a donné le nom à grand nombre de cas qui n'ont point le caractère propre et réel de cette maladie.

CHOIX DES REMÈDES OU DROGUES SIMPLES.

En général le choix des drogues simples qui entrent dans la composition des médicamens demande beaucoup d'attention. Il faut observer 1° *le lieu*; car les plantes et

les autres ingrédiens ont plus ou moins de vertu, suivant la nature ou la situation différente des lieux d'où on les tire; les unes veulent une terre bien cultivée, les autres une terre inculte; quelques-unes demandent une terre forte et grasse, d'autres une terre légère et sabloneuse. Il y en a qui aiment les montagnes et les côteaux, et d'autres se plaisent aux lieux bas, frais et aquatiques; on en trouve qui ne viennent bien que le long des chemins ou parmi les pierres, et l'on en voit d'autres qui veulent un bon fond, ou l'air des bois, des vignobles ou des prairies.

2° *Le climat.* Les unes sont excellentes dans les pays chauds, et d'autres dans les pays froids: ainsi le sené du Levant est beaucoup plus purgatif que celui qui croît dans d'autres pays; l'iris et le fenouil de Florence valent mieux que les nôtres; le cochléaria est souvent plus vigoureux et plus actif en Angleterre qu'en France.

3° *Le voisinage.* Les unes ont plus de force étant auprès de quelques autres plantes, et les autres, étant exposées à des distances considérables. Les coloquintes sont dans le second cas; mais on estime beaucoup l'épithyme qui croît sur le thym, la cuscute de lin, et de polypodes nés sur le chêne.

4° *Le temps.* Les unes veulent être cueillies au printemps, et les autres en été ou en automne. En général, les plantes veulent être tirées de terre par un beau temps et avant qu'elles soient montées en graine; les fruits, les semences, les *fungus*, quand ils sont dans leur maturité, ou qu'ils sont parvenus à leur grosseur naturelle. Les minéraux doivent être tirés des mines quand ils ont acquis la grandeur, la solidité, la pesanteur et la couleur convenables. On tue les animaux quand ils sont encore jeunes et vigoureux, et avant qu'ils se soient accouplés avec la femelle.

5° *La substance.* Les unes veulent être solides ou compactes, comme l'opium; d'autres, friables ou cassantes, comme la scammonée; pesantes, comme la casse; légères, comme l'agaric; liquides et coulantes, comme la térébenthine; dures et sèches, comme l'aloès; molles comme les tamarins, ou dures, comme les myrobolans.

6° *L'odeur.* Il y en a qui sont meilleures lorsqu'elles

ont beaucoup d'odeur. Le santal citrin, le sassafras, la cannelle, sont de ce genre.

7° *Le goût.* La réglisse, par exemple, doit être douce; l'aloès, amer; les tamarins, aigres; le gingembre, âcre; l'acacia, styptique.

8.° *La couleur.* Ainsi il faut choisir l'agaric, blanc; les tamarins, noirs; le sang de dragon, rouge; le vitriol de Chypre, bleu; le curcuma, jaune; et le jalap, gris.

9° *La grandeur* et *la grosseur.* Quelques substances, comme la casse et les vipères, doivent être longues et d'une moyenne grosseur. Les cornes de cerf encore jeunes, doivent être petites.

En général on ne saurait apporter un trop grand soin dans le choix des plantes et drogues servant à la médecine.

PRÉPARATION DES REMÈDES.

Cette préparation consiste, 1° à *les laver.* On lave les racines aussitôt qu'elles sont tirées de terre, pour les nettoyer, excepté quelques-unes, comme les bulbes de filipendule, que l'on se contente de ratisser. On en met tremper quelques autres dans l'eau, pour en adoucir l'âcreté; on lave la litharge et la tutie dans l'eau commune; quelques autres ingrédiens dans des eaux distillées et odorantes, ou pour les purifier, ou pour augmenter leur vertu.

2° *A les monder* de leurs parties grossières et inutiles. On monde le sené de ses queues ligneuses et des feuilles mortes. Il y a des racines qu'on nomme d'un nerf qu'elles ont dans le cœur. On ôte aux raisins secs, les pepins, qui sont durs et astringens.

3° *A les faire sécher.* Il y en a qu'on doit faire sécher à l'ombre, comme les fleurs, que l'on doit mettre même pour la plupart entre deux papiers gris, afin qu'elles conservent leur odeur et leur couleur, excepté pourtant la rose rouge, qu'il faut faire sécher à la plus grande ardeur du soleil, afin qu'elle ne perde pas son éclat. On fait sécher aussi quelques racines à l'ombre; mais les plus grosses doivent sécher au soleil. Il y en a même quelques-unes qu'il faut, soit couper par tran-

ches, soit fendre en long, afin de faire évaporer l'humidité dont elles abondent, et qui les ferait pourrir. Cet inconvénient oblige quelquefois à les faire sécher au four, ainsi que la chair des animaux, excepté les vipères que l'on doit faire sécher à l'ombre, et quelques insectes qui n'ont que très-peu d'humidité. Au reste, il faut faire attention que les drogues ne perdent rien de leur vertu, ce qui arriverait si elles étaient laissées trop long-temps à sécher. Quand elles sont suffisamment sèches, il faut les enfermer dans des boîtes pour les garder.

4° *A les humecter* : comme la rouille de fer et la limaille d'acier, pour augmenter leur vertu.

5° *A les faire infuser dans des liqueurs :* soit pour les dissoudre, comme la céruse et la gomme ammoniac, dans le vinaigre ; soit pour en tirer la teinture et communiquer leur vertu à une liqueur ; soit pour tempérer leur activité, comme quand on met tremper la racine d'isule dans du vinaigre avant de l'employer ; soit pour les ouvrir et augmenter leur vertu, comme lorsqu'on fait tremper les dattes dans du vin blanc ou dans de l'hydromel, et qu'on met infuser l'antimoine dans une liqueur pour la rendre émétique ; soit pour les conserver, comme quand on met des fruits ou des animaux dans l'esprit de vin ou dans le vinaigre : soit enfin pour les attendrir, en sorte qu'on puisse les pulvériser aisément, comme quand on éteint du cristal et des cailloux rougis au feu, dans du vinaigre.

6° *A les faire macérer ou digérer* pendant plusieurs jours ou plusieurs mois, afin que leurs huiles ou leurs sels s'exhalent par la fermentation, et qu'on puisse en tirer plus d'esprit quand on les fera distiller. On fait écumer du miel dans l'eau, puis on les met en un lieu chaud, où on les laisse plusieurs mois, afin que la digestion ou fermentation rende vineux le mélange.

7° *A les faire cuire*, soit pour les amollir, comme quand on fait bouillir les racines d'aunée et de guimauve pour en tirer la pulpe, soit pour qu'ils communiquent leur qualité à une décoction, comme quand on fait des tisanes ; soit pour les épaissir, comme quand on fait du raisiné ou du cotignac ; soit pour les conserver, comme quand on confit les yeux de peuplier, ou

les racines de certaines plantes ; soit pour les corriger ; comme lorsqu'on fait bouillir la casse afin d'empêcher qu'elle n'excite des vapeurs ; soit pour les purger de parties inutiles, comme quand on fait cuire la litharge et autres préparations de plomb, avec les huiles et les graisses ; soit enfin pour augmenter la force des médicamens, comme lorsqu'on torréfie la rhubarbe, pour la rendre plus astringente, ou que l'on calcine l'alun pour qu'il devienne escarotique.

8° *Les scier et couper*, comme les bois ; *les hacher*, comme les herbes ; *les râper*, comme la corne de cerf et l'ivoire ; *les limer*, comme le fer et l'acier ; *les casser ou rompre*, comme les racines et les fruits secs.

9° *Les réduire en poudre*, soit par les moulins, comme les farines ; soit par le mortier, comme la rhubarbe, etc. ; soit avec la molette sur le porphyre, comme les coraux et les perles

MIXION DES MÉDICAMENS.

Cette mixtion consiste à en mélanger et unir plusieurs ensemble, pour en farie des compositions.

Il faut premièrement discerner les ingrédiens qui s'unissent naturellement ensemble, d'avec ceux qui ne peuvent avoir de liaison que par art. Ainsi l'huile s'incorpore bien avec les substances grasses, mais ne se mêle qu'imparfaitement avec les aqueuses : on est contraint de se servir pour cela du mortier, par exemple, pour préparer l'onguent *nutritum*, ou le beurre de saturne. L'esprit de sel semble se lier facilement avec l'esprit de vin : leur union est cependant plus parfaite quand ils circulent ensemble dans un vaisseau de rencontre, comme lorsqu'on prépare l'esprit de sel dulcifié. On mêle un peu d'huile de cannelle, ou quelque autre essence dans du sucre candit pulvérisé, pour en faire un *oleo saccharum*, afin que l'huile étant raréfiée par ce moyen dans les parties du sucre, elle puisse être dissoute avec lui dans les liqueurs aqueuses. On mêle de la térébenthine avec le jaune d'œuf, pour la rendre soluble dans les décoctions.

En second lieu, on doit savoir les moyens propres à faire le mélange des drogues. Il suffit quelquefois de les agiter ensemble dans un mortier, comme les poudres, le mercure, qu'on étend avec la térébenthine. D'autres ont besoin d'être battues long-temps, comme les fleurs quand on les mêle avec du sucre pour faire des conserves, des masses de pilules, des trochisques. Il y en a qu'il faut dissoudre dans des liqueurs fortes, comme les métaux, pour leur faire subir des préparations chimiques. On fait bouillir ensemble le sucre ou le miel avec les sucs, les décoctions, les infusions, pour faire des sirops, etc. La plupart des extraits sont les résultat d'un mélange, au moins avec l'eau, dont on a fait évaporer à petit feu l'humidité. Les pulpes et les poudres se mêlent avec le sucre ou le miel cuit, par le moyen d'un bistortier. On fait liquéfier ensemble la cire, les résines, la poix, avec les huiles. Il y a des mélanges qui ne se font qu'à grand feu ; tels sont ceux des métaux et de plusieurs minéraux, qu'on met en fusion ensemble. D'autres se font en amalgamant : ainsi l'or ou l'argent s'amalgament avec le mercure.

Troisièmement, il y a un ordre à observer dans le mélange des drogues. Par exemple, les pulpes doivent être mêlées dans les compositions avant les poudres, et celles-ci avant les essences. Les ingrédiens odorans et volatils doivent ordinairement être réservés pour la fin, de crainte que leur vertu ne s'altère par la chaleur et l'agitation. La scammonée, l'aloès et toutes les gommes, se grumèlent dans les électuaires, si on les mêle tandis que la matière est encore trop chaude ; il faut attendre qu'elle soit presque froide. La cire et la poix doivent n'être mélangées ou fondues dans les emplâtres, qu'après la cuite de la litharge, du minium et de la céruse ; s'il y en entre. Quand on veut faire des tablettes où il n'entre point d'acide, on peut mêler tout d'un coup la liqueur avec le sucre pour les faire cuire ensemble ; mais si on a le dessein de préparer des tablettes acides, comme celles de berberis, de citron, de grenade, il ne faut mêler le suc que peu à peu avec le sucre sur le feu, et le dessécher à mesure ; car si l'on y faisait entrer tout en une fois le suc qui doit y être employé, on ne viendrait pas à bout de donner au mélange, par la coction, une

consistance assez solide pour en former des tablettes. Pour faire le sel polychreste, on mêle le soufre avec le salpêtre avant de jeter la matière dans le creuset rougi ; et dans la préparation du cristal minéral, on met en fusion par le feu, le salpêtre, avant d'y mêler le soufre.

Quatrièmement, il faut qu'une composition soit de bonne consistance ; qu'elle soit gardée dans un lieu sec ; et si elle est liquide, comme les électuaires, qu'elle soit de temps en temps agitée avec une spatule, afin de donner lieu à la fermentation.

APOZÈMES.

—

Décoction, ou quelquefois infusion, de racines, bois, écorces, feuilles, fleurs, semences, et autres parties des plantes, pour préparer les humeurs à la purgation, ou même les évacuer.

Il y a des apozèmes altérans, de purgatifs, de céphaliques, d'hépatiques, de spléniques, etc.

La décoction des apozèmes purgatifs doit être légère, afin que les purgatifs puissent s'insinuer convenablement.

APOZÈME CORDIAL ET APÉRITIF.

Faites bouillir, dans trois chopines d'eau, réduites à trois demi-setiers, des racines de chiendent, d'ache, de persil, de fenouil et d'asperges, de chacune, une once; des feuilles de laitue, de pourpier, de chicorée sauvage et d'aigremoine, de chacune, une poignée; des fleurs de buglose, de violette, de chicorée et de bourrache, de chacune, une pincée, avec deux gros de semences froides. Après avoir clarifié la décoction, avec un blanc d'œuf, on en fait quatre ou cinq prises. On peut ajouter à chaque prise, un peu de sirop de violette, ou de celui de limon, pour rendre l'apozème plus agréable.

APOZÈME DIURÉTIQUE.

Faites bouillir, dans deux pintes d'eau, jusqu'à qu'elles soient réduites à une pinte, des semences gremil et de chicorée sauvage, concassées, une once chaque; racines de chardon Roland, d'orties, de piss lit et d'arrête-bœuf, de chacune, une once; feuilles bourrache, de pariétaire, de cerfeuil, de buglose, r sins de Corinthe et senelles, de chacune, une poign ajoutez-y un gros de sel de prunelle, passez la déc tion, et faites-en cinq ou six prises égales. Vous po rez y ajouter du sirop des cinq racines apéritives, quelqu'autre semblable. On peut rendre cet apozèm ou *purgatif* ou *somnifère*, en y ajoutant la décoction quelques drogues purgatives ou soporatives.

APOZÈME PECTORAL.

Faites bouillir, dans douze onces d'eau distillée tussilage, et autant de celle de coquelicot, jusqu'à réduction de seize onces, une demi-poignée de bour che, et autant de chardon bénit, buglose et scabieu que vous laverez bien, couperez menu, et écrase dans un mortier de marbre. Vous exprimerez fortem la décoction dans un linge; ensuite vous la partage en quatre ou cinq prises; à chacune desquelles v ajouterez quinze grains de mâchoire de brochet, et viron une once d'eau distillée de chardon bénit.

APOZÈME ANODIN ET APÉRITIF.

Prenez une poignée et demie de feuilles de chico sauvage, autant de celles de buglose, une poignée cresson de fontaine. Coupez le tout, et le jetez d deux livres et demie d'eau bouillante. L'ayant fai infuser pendant un quart d'heure, passez-le;

dissolvez dans la colature, trois gros de sel de glauber, et une once et demie de sirop de violette. Il faut en prendre un verre de deux en deux heures.

APOZÈME CONTRE LES FIÈVRES INTERMITTENTES.

Prenez écorce de *marronier d'Inde*, réduite en poudre grossière, une once ;
racine de *réglisse* effilée, une pincée ;

Faites bouillir l'écorce dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers. Ajoutez, sur la fin, la *réglisse*. Passez le tout.

On prend cet *apozème* en quatre verres, de quatre en quatre heures, hors de l'*accès*. Si cette boisson répugne, on donnera l'écorce de *marronier*, comme il suit :

Prenez écorce de *marronier d'Inde*, en poudre très-subtile, une once :
gratiole préparée, quarante-huit gr. ;
sel fixe de cabaret. un gros ;
sirop de fleur de pêcher, ce qu'il en faut pour former du tout un *opiat*.

Le malade en prendra la grosseur d'une noix muscade, enveloppée dans du pain à chanter, de trois en trois heures, buvant par-dessus un verre d'*infusion de chicorée sauvage*.

BOISSON

POUR GUÉRIR LA DYSSENTERIE.

—

La boisson la plus convenable dans cette maladie est le *petit-lait*. La *dyssenterie* a souvent été guérie par le *petit-lait clarifié* seul. On le donne en boisson et en *lavement*.

On fera une *décoction d'orge*, qu'on *acidulera* avec la *crême de tartre*, ou une *décoction d'orge* et de *tamarin*, de la manière suivante :

Prenez *Orge*,	deux onces ;
tamarin,	une once.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à réduction de moitié.

L'eau chaude, l'eau de *gruau*, ou de l'eau dans laquelle on aura trempé fréquemment un fer rouge, conviennent également, et peuvent être prises tour à tour avec la boisson ci-dessus.

BAUMES ARTIFICIELS.

Ce sont des compositions qu'on prépare pour servir remède en les appliquant sur les plaies, ou pour tifier par leur bonne odeur.

BAUME D'ARCEUS TRÈS-UTILE POUR LA GUÉRISON DES PLAIES.

Prenez graisse de mouton, deux onces; graisse de rc, une once; gomme élémi et térébenthine claire, e once et demie de chacune. Le mélange en est très-ile. Il faut faire fondre successivement ces ingréens, l'un après l'autre, jusqu'à la consistance de liment. On s'en sert sur les plaies comme d'un distif.

BAUME POUR LES BLESSURES.

Prenez racines de chardon bénit et de valériane, demiace de chacune; et deux onces de feuilles de millepertis. Concassez bien le tout, et le faites infuser pendant

deux jours dans du vin blanc ; ajoutez-y trois onces de vieille huile d'olive, et une once et demie de grains entiers de beau froment. Faites cuire le tout jusqu'à ce que le vin soit consumé ; passez-le aussitôt, exprimez, ajoutez à l'expression neuf onces de térébenthine, et deux onces d'encens tamisé, puis faites bouillir un bouillon ou deux, et gardez dans une fiole qui soit bien bouchée. Pour s'en servir, il faut laver la blessure avec du vin blanc froid, puis l'oindre dedans et dehors avec ce baume bien chaud ; même en seringuer dedans ; rejoindre les bords de la plaie, mettre dessus un linge imbibé du même baume bien chaud, et par-dessus un autre linge trempé dans du gros vin rouge et froid, puis les compresses et ligatures sèches.

Il guérit les plaies simples, les coups d'épée et de couteau, en vingt-quatre heures, de façon que la cicatrice de la plaie ne paraît aucunement.

BAUME POUR LES CONTUSIONS.

Lorsqu'il y a contusion, quelque grande qu'elle soit, particulièrement si la partie est charnue, prenez de l'huile de rosat et du vin en égales quantités ; faites les bouillir ensemble, et oignez-en la contusion ; cela fait, appliquez le remède suivant :

Prenez de la cire neuve (la jaune est la meilleure), jetez-la dans l'eau bouillante, pour l'amollir ; étendez-la sur un linge, en forme d'emplâtre, que vous appliquerez sur la partie meurtrie.

BAUME DE GIROFLE.

Prenez une livre d'huile d'amandes douces, tirée sans feu, et demi-livre de girofle en poudre bien fine ; mettez le tout dans une bouteille de verre fort, que cela n'emplisse pas ; bouchez-la, et l'exposez au grand soleil d'été, pendant quarante jours ; ensuite mettez le tout à la presse. Vous mettrez la liqueur qui passera, dans plusieurs petites bouteilles ou fioles, et les boucherez bien. La dose est de dix à quinze gouttes. Ayant

remué la bouteille, on le donne dans un bouillon, qu'on prend une heure avant de manger, ou une heure après. Il est bon pour les indigestions et pour les vents; il empêche l'avortement, aide les femmes en couches, et en général fortifie la nature.

BAUME EXCELLENT POUR LES PLAIES.

Prenez huile de millepertuis, demi-livre ; térébenthine de Venise, demi-livre; gomme élémi, quatre onces; iris de Florence, aloès, deux onces de chaque; mastic, storax, myrrhe, sang de dragon, eau-de-vie, deux onces de chaque.

Faites fondre la gomme avec l'huile et la térébenthine, détrempez le sang de dragon et le reste avec l'eau-de-vie. Après cela, mêlez tout ensemble, et faites-le cuire à feu lent; ou bien, pendant les grandes chaleurs de l'été, exposez-le aux rayons du soleil pendant un mois.

BAUME DE POMMES DE MERVEILLE.

Prenez des fleurs, feuilles et fruits, de pommes de merveille, quatre onces de chaque; racines de grande consoude, de langue de serpent, d'aristoloche ronde, et de grande valériane, de chacune deux onces; suc gluant trouvé dans les follicules d'orme, suc d'écrevisses de rivière, feuilles de pervenche et de sanicle, sommités fleuries de millepertuis et de caille-lait jaune, de chacun une once et demie; et quatre livres d'huile d'olives.

Il faut choisir les drogues de ce baume aussi bonnes et aussi nouvelles qu'on pourra les trouver; et après avoir bien écrasé au mortier de marbre celles qui le doivent être, et mêlé toutes ces choses avec l'huile, dans un vaisseau de verre ou de terre vernissé, étroit d'embouchure, et l'avoir bien bouché, on l'exposera au soleil d'été pendant douze jours. Puis ayant mis le vaisseau dans le bain-marie, on le fera bouillir jusqu'à ce que l'humidité des drogues soit à peu près consumée; après

quoi on coulera et exprimera fortement; et ayant bien séparé l'huile de ses fèces, on y incorporera demi-livre d'huile distillée, de la gomme sandarac, et le baume sera fait. Il doit être gardé dans une bouteille de verre, forte et bien bouchée.

Il est fort estimé pour la guérison de toutes sortes de plaies, particulièrement celles des parties nerveuses; et pour guérir les brûlures. Il apaise les douleurs des hémorroïdes, réunit et consolide les fentes des mamelles, surtout si on y ajoute tant soit peu de camphre. Il efface les cicatrices de la peau, étant mêlé avec l'huile d'œuf.

BAUME SOUVERAIN POUR LES RHUMATHISMES, ULCÈRES, PLAIES, ETC.

Prenez poix-résine et poix de Bourgogne, de chacune demi-livre; poix de cordonnier, deux onces; cire jaune, quatre onces ; térébenthine de Venise, deux onces; sain-doux nouveau, sans sel, et beurre frais, une livre de chacun; essence de romarin, trois ou quatre cuillerées : mêler le tout, et faites-en un onguent. Avant de s'en servir, il faut laver la plaie ou l'ulcère avec de gros vin chaud, faire chauffer une assiette, mettre le baume dessus, et verser dans la plaie ou l'ulcère aussi chaudement que le malade le pourra souffrir; mettre un papier brouillard par dessus, ensuite envelopper le tout avec un linge. Pour les rhumatismes, onfrotte l'endroit malade, on y met un emplâtre de ce baume, et on l'y laisse jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même.

BAUME DU SAMARITAIN, OU DE L'ÉVANGILE.

Prenez de l'huile commune et du bon vin, parties égales. Faites cuire tout ensemble, à petit feu, dans un pot de terre vernissé, jusqu'à la consomption du vin. Ainsi vous aurez un baume fait que vous garderez pour ses usages.

On donne à ce remède le nom de *baume du Samaritain*, ou *de l'évangile*, parce que le charitable Samari-

in de l'évangile, ayant trouvé un moribond, couvert : plaies, ne se servit pas d'autre remède pour sa guéson.

On peut s'en servir utilement pour mondifier et conlider les plaies simples, et surtout les nouvelles. Il forie les nerfs, et résout les catarrhes.

BAUME DE STORAX.

Mettez infuser dans une cornue deux onces de storax, ec une livre d'esprit de vin, pendant vingt-quatre ures sans feu. Puis placez la cornue sur un feu de ble; distillez à feu gradué, et videz de temps en temps récipient à mesure que vous augmentez le feu. près avoir obtenu les deux tiers de l'esprit-de-vin, tirez la cornue; séparez l'huile, et la mettez dans une uteille bien bouchée. Par la suite, vous la verserez ns un vaisseau de verre, avec autant d'eau de pluie, de celle de rosée, distillée, et ferez évaporer toute umidité. Vous fondrez le résidu avec autant de blanc baleine: il s'en fera un onguent que vous conserrez dans des vases de verres bien propres.

Il est excellent pour *laver le visage des dames.* Avant s'en servir, il faut se décrasser la peau avec de l'eau rge, ou autre. On en met le soir en se couchant.

BAUME POUR LES SUFFOCATIONS DE MATRICE.

Ratissez fin la racine de Bryone, et en battez bien les clures. Mettez-les dans une toile forte, pour exprier le suc, que vous porterez dans une cave très-froide. u bout de vingt-quatre heures, vous verserez par ininaison l'eau trouble qui s'y sera produite, au fond de quelle vous trouverez une espèce d'amidon. Vous le rez sécher à l'ombre, dans plusieurs écuelles. On en onne douze ou quinze grains, avec un peu de *castoum*, ou d'*assa-fœtida.*

BAUME DE VIE, TRÈS-PRÉCIEUX.

Prenez des fleurs de millepertuis, sèches ou récentes, et remplissez-en un matras en partie; jetez-y deux livres d'esprit-de-vin, que vous boucherez d'un linge, et par-dessus, un autre linge trempé dans du blanc d'œuf. Laissez-les en digestion, pendant quatre jours, sur les cendres chaudes; puis coulez par un linge. Remettez le même esprit-de-vin, coloré dans un matras sur les drogues suivantes : en poudre bien fine : aloès, une once; benjoin, trois onces; musc et ambre, six grains de chacun; encens mâle et myrrhe, une once de chaque; sthorax, canelle, racine d'angélique, rhubarbe, gingembre, demi-once de chaque; baume de Pérou, deux onces; maïs, un gros. Bouchez le vaisseau, comme ci-dessus, et mettez-le à feu de cendre lent, pendant vingt-cinq jours, après quoi, vous le passerez par un linge, et garderez dans une bouteille bien bouchée, ce qui en sortira.

Ses vertus. Il guérit le mal d'estomac et ses aigreurs, la colique, le mal de dents, les insomnies; fait sortir la petite vérole; est bon contre l'esquinancie, le mal de gorge, les ulcères du gosier, les chancres de la bouche, les fleurs blanches des femmes. On le prend par la bouche, pour tous les maux; la dose est de demi-cuillerée; mais l'application de quelque gouttes suffit pour le mal de dents et les chancres de la bouche. On en fait prendre dans les fièvres chaudes, qui se sont évanouies avec leurs ardeurs. Il guérit la sciatique, les dartres de toute nature, contusions, tumeurs froides et chaudes, loupes, vieux ulcères, enflûres des testicules, descentes d'intestins, brûlures de toutes sortes, sur-le-champ; empêche les marques de la petite vérole, ôte les rougeurs provenant de la chaleur du foie, les taunes, et guérit toutes blessures de fer ou de feu, ou d'autre manière. On ne fait que l'appliquer avec du coton, et frotter la peau malade; ce qui se pratique pareillement pour les faiblesses de nerfs, maux de jambes, fistules, etc. Quand le coton est sec, on l'imbibe avec ce baume, sans l'ôter.

BAUME POUR GUÉRIR LES ESQUINANCIES.

Prenez Feuilles vertes
jusquiame, une livre.
langue de chien, *id.*
nicotiane, *id.*

Faites bouillir dans trois pintes de *vin*, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que deux, ou environ, passez et exprimez fortement; joignez à ce *suc* autant de bonne *huile d'olive;* faites bouillir le tout sur un feu doux, jusqu'à ce qu'il soit réduit à la moitié, en prenant garde que l'*huile* ne brûle et ne noircisse; versez ensuite doucement ce *baume* dans une terrine. On grattera ce qu'on pourra de ce qui reste au fond de la poële, et on le mêlera au *baume* de la terrine. On laissera refroidir. On versera le *baume* doucement, et à clair dans des bouteilles.

On en graisse, avec une plume fine, les *glandes* de la gorge, après une ou deux *saignées*, si elles sont nécessaires. Cette *onction*, réitérée de deux heures en deux heures, avance la *suppuration*, qui n'arrive souvent que le neuvième jour, et guérit en trois jours une maladie des plus dangereuses.

BAUME ANODIN DE BATH, OU ONGUENT NERVIN DE LA PHARMACOPÉE D'EDIMBOURG.

Prenez *Savon blanc d'Espagne* une once.
Opium cru, deux gros.
Esprit-de-vin rectifié, neuf onces.

Mêlez le tout ensemble; laissez digérer sur un feu doux pendant trois jours; passez la liqueur; ajoutez trois gros de *camphre*.

Ce baume, comme l'indication le porte, s'emploie pour apaiser les douleurs : il est singulièrement utile dans les constrictions, dans les rhumatismes, etc., lorsqu'ils ne sont point accompagnés d'inflammation. La manière d'en faire usage, est de frotter la partie affectée avec la main chauffée, ou d'y appliquer une com-

presse trempée dans ce baume, et de la renouveler toutes les trois heures, jusqu'à ce que les douleurs soient disparues.

BAUME DE FIORAVENTI.

Prenez *Térébenthine de Venise*,	une livre.
baies de lauriers récentes,	quatre onces.
résine élémi,	une once.
tacamahaca,	*id.*
stirax liquide,	deux onces.
galbanum,	trois onces.
encens mâle,	*id.*
myrrhe,	*id.*
gomme de lierre,	*id.*
bois d'aloès,	*id.*
petit galanga,	une once.
girofle,	*id.*
canelle,	*id.*
muscade,	*id.*
zédoaire,	*id.*
gingembre,	*id.*
feuilles de dictame de Crète,	*id.*
aloes sucotrin,	*id.*
succin préparé,	*id.*
esprit de-vin rectifié,	six livres.

Après avoir concassé toutes ces substances, on les fait macérer dans l'esprit-de-vin, pendant neuf ou dix jours; alors on ajoute la térébenthine, on distille ce mélange au bain-marie, pour en tirer tout le spiritueux. On l'emploie dans le traitement de la goutte sereine.

BOUILLONS.

—

Liquide nourrissant que l'on prépare en faisant bouillir les chairs dans l'eau avec quelques plantes. Toutes les fois qu'on donne un bouillon à un malade, on le fait, s'il est possible, chauffer au bain-marie, et non sur le feu.

Les bouillons légers sont les plus convenables, et presque l'unique aliment durant la fièvre, et dans les maladies accompagnées de fièvre, qui ne permettent pas de nourriture plus solide. Il y a même des maladies qui exigent qu'on use de bouillons composés spécialement de substances appropriées à ces cas.

Lorsque les bouillons doivent être composés de différentes herbes ou racines, dans une saison où l'on ne pourrait que très-difficilement les trouver toutes, on ne se sert que de celles qui sont les plus aisées à avoir ; et on augmente la dose de celles-ci, à proportion de ce qui manque des autres. Entre un grand nombre de plantes que l'on peut faire entrer dans les bouillons, on doit surtout s'attacher principalement à celles qui sont plus efficaces pour les circonstances auxquelles il s'agit de remédier

BOUILLON POUR L'ESTOMAC.

Mettez dans quatre pintes d'eau, des feuilles de violette, de capillaire, de scabieuse, une poignée de chaque; et une demi-poignée d'hysope. Faites bouillir jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'environ deux pintes et chopine; ensuite, après les avoir coulées et exprimées, vous y éteindrez à quatre fois, une once de soufre fondu; vous jaunirez cette décoction avec un demi-scrupule de safran. On en prendra un verre le matin à jeun; et on ne mangera que deux heures après; le soir on en prendra encore un verre, trois heures après le souper; si on ne le peut pas, on n'en prendra que le matin, et on continuera ainsi pendant un mois.

BOUILLON AMER, POUR LES MALADIES DE L'ESTOMAC ET LES VOMISSEMENS.

Il faut prendre parties égales d'absinthe, fumeterre, millepertuis, petite centaurée, charbon bénit, véronique, scolopendre, germandrée, fleurs de camomille, racine de guitane, écorce d'orange amère. Le tout étant séché à l'ombre, coupez-le menu. Quand il faudra l'employer, faites-en bouillir un gros, avec une livre de rouelle de veau, ou un poulet écrasé et bien vidé, dans trois chopines d'eau : lorsqu'elles seront réduites à moitié, passez le bouillon par un linge, en exprimant légèrement; donnez-le à deux fois : le matin à jeun et quatre heures après dîner; et continuez pendant quinze jours ou trois semaines; mais observez qu'il faut purger le malade au commencement et à la fin.

BOUILLON POUR LES PERSONNES QUI N'ONT PAS D'APPÉTIT.

Mettez dans un pot de terre vernissé, environ six livres de tranche de bœuf, bien dégraissé ; trois livres de rouelle de veau, et un collet de mouton bien blanchi. Lorsque le tout sera écumé, mettez-le devant un feu modéré, afin qu'il bouille doucement. Assaisonnez-le d'un peu de sel, trois ou quatre oignons, un couple de clous de girofle, trois ou quatre carottes coupées en quatre ; trois à quatre panais de même : ajoutez-y la moitié d'une poule, ou une poule entière. Lorsque le pot bouillira, ayez soin d'en tirer la graisse, à mesure qu'elle paraîtra sur le derrière du pot. Observez que le pot ne soit pas trop grand, et que le tout ne vous produise qu'environ trois pintes de bouillon. La viande étant cuite, et le bouillon d'un bon goût, vous le passerez par un tamis, dans une terrine vernissée, et le tiendrez dans un lieu tempéré.

On peut encore se servir de ce bouillon pour un petit *potage*, ou pour des *panades*, en y mettant bouillir un morceau de mie de pain, avec un blanc de volaille plié, et en passant le tout par une étamine.

BOUILLON POUR LA POITRINE.

1. Prenez un poulet ; le cœur, le poumon et le cornet d'une fressure de veau nouvellement tué ; vous couperez cette fressure par rouelles, que vous laverez bien dans plusieurs eaux. Vous mettrez dans le corps du poulet, douze raisins de Damas, douze jujubes, et une pincée d'orge mondé. Mettez le tout dans un pot de terre neuf, avec trois pintes d'eau. Tenez-le bien couvert ; et faites-le bouillir continuellement à petit feu, sans sel et sans l'écumer ; ajoutez-y une poignée de pulmonaire, que vous ne ferez bouillir que cinq ou six bouillons ; ensuite vous passerez le tout dans un linge blanc de lessive, sans le presser, de peur que le bouillon ne soit

trop épais. Les trois pintes doivent être réduites à trois chopines, dont on fera trois bouillons, qu'on donnera au malade dans une matinée, à une heure l'un de l'autre; il ne mangera que trois heures après le dernier bouillon. S'il n'est pas soulagé la première fois, il en usera pendant cinq ou six jours, et même plus longtemps si le mal est invétéré.

II. Écrasez un poulet, videz-le, et mettez dans son corps une once des quatre grandes semences froides concassées, avec une demi-once d'orge mondé, et autant de riz; ajoutez-y un petit morceau de sucre candi brun; et faites bouillir à petit feu, dans trois pintes d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à moitié.

On peut employer dans les bouillons pour la poitrine, les jujubes, sebestes, figues, dattes, raisins de Damas, de chacun une demi-once; ou le cétérach, le polytric, la scolopendre, l'adiante, le polypode, la buglose, la bourrache, même dose; le choux rouge, la pervenche, le pas d'âne, le lierre terrestre, de chacun demi-poignée; la pomme de reinette, ou celle de calville, pilée et coupée par tranches, une ou deux seulement dans chaque bouillon; une demi-douzaine d'écrevisses cuites dans l'eau; et pilées dans un mortier de marbre, après en avoir ôté le boyau; enfin, on peut y employer généralement tout ce qui est adoucissant. On continue ces bouillons pendant un mois ou six semaines, en se purgeant selon le besoin : on peut mêler, alternativement dans l'un de ces bouillons, un jaune d'œuf frais, et y substituer une livre de tranche de bœuf à la place du mou de veau, si le malade a besoin de nourriture, ou que le mal de poitrine soit accompagné de cours de ventre.

On peut aussi mêler quelquefois dans ces bouillons, quinze ou vingt grains de sel de soufre, quand on est prêt à les prendre.

BOUILLON POUR LA TOUX SÈCHE.

On prend les cuisses de deux douzaines de grenouilles, avec une douzaine de limaçons de vigne (parce qu'ils sont meilleurs); on fait bouillir le tout ensemble, envi-

ron quatre ou cinq bouillons, pour faire jeter l'écume; on les pile, et on ajoute le blanc de quatre ou cinq porreaux, ou une demi-douzaine de navets des plus tendres, qu'on coupe menu après les avoir ratissés; on y met encore une petite poignée d'orge mondé, et on fait bouillir dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction de moitié. Passez le tout sans expression, et le partagez en deux bouillons, à chacun desquels vous ajouterez, avant de le prendre, dix ou onze grains de safran en poudre. Cette sorte de bouillon se prend à jeun, et quatre heures après le souper. On continue pendant un mois ou six semaines, en se purgeant selon le besoin.

BOUILLON RAFRAÎCHISSANT.

Faites bouillir, dans une pinte d'eau, et réduire à chopine, feuille d'oseille, de laitue, cerfeuil, bourrache, chicorée sauvage, pourpier, poirée, de chacune deux bonnes poignées; avec une croute de pain, et deux gros de beurre frais, sans sel. Quand les herbes seront presque cuites, vous y ajouterez un peu plus d'une once de corne de cerf râpée, et laisserez cuire encore un quart d'heure; puis passerez par un linge fin. Si le ventre n'est pas libre, ajoutez, dès le commencement de la cuisson, deux gros de crème de tartre ou de cristal minéral, bien pulvérisés. Usez de ces bouillons pendant quinze jours; et purgez-vous au commencement, au milieu, et à la fin.

On fait encore entrer dans les bouillons rafraîchissans, les feuilles de buglose, pimprenelle, chicorée blanche, pissenlit, pulmonaire, houblon, aigremoine, primevère, violette, pervenche, orties piquantes, fumeterre; les sommités de sureau, de concombre et de citrouille.

BOUILLON DE CERFEUIL.

On le fait comme le *bouillon de cresson* et on y ajoute un peu de bourrache.

Si on pile le cerfeuil, on en tire environ un verre de jus, que l'on met avec le bouillon bien chaud, observant

de ne point le faire bouillir, car il perdrait son goût et sa qualité.

Ce bouillon n'est pas agréable, mais il purifie très-bien la masse du sang. On en use principalement au printemps.

BOUILLON DE VIPÈRE.

Ecorchez une vipère en vie, ôtez-lui la tête, la queue et les entrailles, réservez seulement le cœur et le foie. Ensuite coupez le corps par morceaux. Ayez un poulet dégraissé; de la laitue, de la pimprenelle, de la chicorée et du cerfeuil, de chacun, une poignée, bien épluchés, lavés et coupés menu; faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à trois demi-setiers. Passez-le par une étamine; et le partagez en deux bouillons. On prend de ces bouillons tous les matins à jeun, pendant quinze jours; et l'on se purge au commencement et à la fin. Quand ces herbes manquent, ou lorsqu'on veut purifier plus puissamment la masse du sang, on leur substitue les vulnéraires de Suisse, ou la fumeterre et le cochléaria, pourvu qu'il n'y ait pas de fièvre.

Ces bouillons sont très-efficaces pour guérir les dartres opiniâtres, gales, clous, paralysie et apoplexie. Si l'on ne peut trouver de vipère en vie, on mettra un gros de poudre de vipère.

BOUILLON POUR LES MAUX DE TÊTE OPINIATRES.

Prenez feuilles de bétoine et de mélisse, et sommités de sureau, de chacune, une bonne poignée; un peu moins de racines de pissenlit et de chicorée sauvage, les pattes et les queues de huit écrevisses, lavées et concassées, avec une demi-livre de rouelle de veau; coupée par tranches. Faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau, réduites à moitié. Etant retiré du feu, passez-le dans une étamine.

BOUILLON POUR LES REINS, LA VESSIE, ET TOUTES SORTES D'OBSTRUCTIONS.

Prenez racines de chiendent, de chicorée sauvage, de pissenlit, de buglose, de fraisier, d'oseille, une poignée de chaque, lavez-les bien, coupez-les menu, et les faites bouillir pendant demi-heure, dans trois pintes d'eau de fontaine. Ajoutez-y buglose, pimprenelle, épinards, pissenlit, bourrache, aigremoine, houblon, oseille, chicorée sauvage et cultivée, pourpier, et des cinq capillaires, de chacun une demi-poignée. Après que le tout aura bouilli un quart-d'heure, retirez le coquemar. La liqueur étant refroidie, coulez-la, et exprimez fortement: mettez-la dans un vase bien net et bien bouché, et prenez-en une demi-écuellée tous les matins à jeun; et quelque temps après un bouillon au poulet, ou au veau, sans sel. On peut en user aussi pendant la journée, au lieu de tisane; et même aux repas, avec du vin

BOUILLON POUR LES OBSTRUCTIONS DU MÉSENTÈRE, DU FOIE ET DE LA RATE.

Faites bouillir doucement, dans trois chopines d'eau, jusqu'à la réduction de moitié, une livre de rouelle de veau, coupée par tranches; feuilles de scolopendre, d'aigremoine, cerfeuil, pimprenelle et cresson; racine de patience sauvage et de chicorée sauvage, de chacune, une demi-poignée; on peut y ajouter une demi-poignée de racine d'asperge; le tout épluché, lavé et coupé menu; un gros de sel d'absinthe, autant de rhubarbe concassée; et une once de limaille de fer, que vous laverez dans l'eau chaude pour la décrasser; et que vous enfermerez dans un linge où elle soit à l'aise. Le tout ayant bouilli, et étant réduit environ à trois demi-setiers, ôtez-le du feu, retirez la limaille; passez le bouillon par une étamine, et exprimez légèrement.

Ceci fait deux bouillons, dont on prend l'un à jeun, et l'autre, trois ou quatre heures après avoir dîné. On continue ainsi pendant un mois, en se purgeant au commencement, au milieu, et à la fin.

BOUILLON POUR RÉTABLIR L'ESTOMAC APRÈS UNE GRANDE MALADIE.

Prenez un bon poulet jeune ; coupez-en la tête et les pieds ; écorchez-le tout chaud. Mettez le dans un pot, avec trois chopines d'eau, qui se réduiront à deux. Un quart-d'heure avant de retirer le pot, mettez-y deux dattes, aussi fraîches qu'on pourra les avoir, quatre sebestes, quatre jujubes, une pincée de raisins de corinthe, et une bonne poignée de cresson de fontaine. Quand le tout aura bouilli un quart-d'heure, passez le bouillon, sans rien exprimer.

Il faut en prendre une jatte le matin, sur les sept heures ; et une autre, trois heures après souper. Le second de ces bouillons doit être chauffé au bain-marie.

BOUILLON DE CRESSON RAFRAÎCHISSANT.

Mettez environ une livre de rouelle de veau, dans une petite marmite, avec une ou deux pintes d'eau (selon que vous voulez que le bouillon soit léger), un peu de sel ; et faites bien écumer. Puis laissez bouillir tout doucement jusqu'à réduction de la moitié. Prenez une bonne poignée de cresson de fontaine, bien proprement lavée, que vous couperez un peu, mettrez dans le pot, et laisserez jeter trois à quatre bouillons. Ensuite passez-le dans un tamis de soie, et le servez chaudement.

On peut piler le cresson : le bouillon en est plus rafraîchissant.

BOUILLON DE CHICORÉE SAUVAGE.

Mettez une livre de tranche de veau, dans une pinte d'eau, avec un peu de sel : écumez bien ; puis laissez bouillir doucement, jusqu'à ce que l'eau soit réduite à moitié Alors mettez-y une bonne poignée de chicorée sauvage, bien lavée, et coupée ; faites la bouillir trois ou quatre bouillons : passez le tout au tamis de soie, puis le prenez bien chaud.

La chicorée étant cuite dans du vin blanc, purge la bile et les humeurs visqueuses. L'eau distillée est très-bonne pour l'ardeur de la fièvre et de l'estomac. Cette plante mangée crue, est très-utile à l'estomac et au foie. Étant cuite, elle perd de sa vertu apéritive. On applique utilement la feuille sur les tumeurs, ulcères et inflammations.

La décoction de chicorée, bue en forme d'apozème, est très-utile à ceux qui ont la jaunisse ou des chaleurs de foie. Le suc de chicorée bu de deux jours l'un, à jeun, apaise le crachement de sang. La chicorée pilée et mise sous la mamelle gauche, guérit la cardialgie. Il n'est pas douteux que le fréquent usage de la décoction de chicorée peut embellir le teint, parce qu'elle rafraîchit, en emportant les obstructions qui faisaient trop séjourner les humeurs dans les viscères.

BOUILLON DE FOIE DE VEAU, LÉGER ET RAFRAÎCHISSANT.

Prenez un foie de veau, bien frais, après en avoir ôté le fiel, en le cernant tout autour profondément, de l'épaisseur de deux doigts. Ajoutez-y, si vous voulez, un cœur de veau. Coupez-les par tranches, et les lavez. Faites bouillir à petit feu, dans deux pintes d'eau, qui se réduiront à moitié; retirez-le du feu ; passez-le par une étamine, sans expression; et le séparez en deux ou trois bouillons

Au printemps et en automne (saisons où les herbes ont plus de force) on peut, avant de faire cuire le veau, le larder de près avec quelques plantes mises dans une grosse lardoire : par exemple, des feuilles de chicorée sauvage, de scolopendre, de cerfeuil, de pimprenelle, de cresson, etc.

Ces bouillons sont très-salutaires dans les fièvres continues, ardentes et malignes ; dans les vomissemens fréquens et invétérés ; les pesanteurs et faiblesses d'estomac. Ils passent légèrement et sans charger ; ils lavent le sang, le rendent plus fluide, et en adoucissent l'âcreté. On en prend un à jeun, et un second quatre heures après avoir dîné : ce qu'on continue pendant un mois.

BOUILLON POUR LA POITRINE.

Prenez Chair de veau, bien dégraissée,	1 once.
Cuisse de grenouilles,	24
Vingt pignons doux (1).	
Orge perlée,	1 cuillerée.

BOUILLON DE TORTUE.

On choisit une tortue de médiocre grosseur, par exemple, pesant environ douze onces avec l'écaille ; on la retire de son écaille, on sépare la tête, les pieds et la queue ; on prend la chair, le sang, le foie et le cœur, et on fait cuire le tout ordinairement avec un jeune poulet, et des plantes et racines adoucissantes

Ce bouillon est bon pour le sang et pour la poitrine. Il faut en prendre un à jeun tous les jours, et un le soir, en se couchant, quand on ne soupe pas, et pendant trois semaines ou un mois, et même plus longtemps, s'il fait du bien.

---

(1) Qu'il faut bien se garder de confondre avec les pignons d'Inde, violent purgatif.

POUR RÉTABLIR UNE POITRINE USÉE PAR LES VEILLES ET L'ÉTUDE.

Coupez un oignon blanc bien menu, et le faites cuire dans trois poissons de lait, avec un nouet de mou de veau pesant un quarteron. Le veau étant cuit, ajoutez une pincée de fleurs de coquelicot, et laissez bouillir un moment; puis ayant retiré la cafetière du feu, laissez-la couverte pendant quelque temps; ensuite passez la liqueur, et la faites prendre au malade, deux ou trois heures après son souper, qui doit être léger. Continuez ce remède pendant quinze jours, ou jusqu'à parfaite guérison. Il a été, dit-on, expérimenté par un grand nombre de personnes, et toujours avec succès.

SUC D'HERBES.

Prenez, par exemple, deux poignées de pissenlit et deux poignées de cerfeuil ; séparez, et sans les laver, les racines et la terre ; mettez le tout dans un mortier de marbre, et pilez fortement jusqu'à ce que le tout ne fasse qu'une pâte molle ; exprimez alors fortement à travers une étamine, pour en retirer le suc dans un vase propre, qui ne soit pas de métal. Ensuite, remettez les plantes dans le mortier pour les piler de nouveau ; puis, repassez-les dans l'étamine pour achever d'en épuiser tout le suc ; filtrez enfin ce suc à travers un filtre (1) sur un entonnoir de verre.

Ce suc est dépurant et apéritif ; il convient dans la chlorose, l'empâtement du foie, l'épaississement des humeurs et les maladies de la peau. La dose est depuis quatre jusqu'à huit cuillerées à bouche ; on peut le prendre un mois ou six semaines.

(1) Un filtre est une espèce d'entonnoir de papier gris plissé.

CATAPLASMES.

C'est un médicament, de la consistance d'une bouillie épaisse, composé de plusieurs drogues, qui se fait pour résoudre ou dissiper de quelque manière les tumeurs, ou pour les amener à la suppuration.

CATAPLASME COMMUN.

Prenez quatre onces et demie de mie de pain blanc, nouvellement tiré du four; une livre de lait nouvellement trait, trois jaunes d'œufs, une once d'huile rosat, une dragme de safran en poudre; deux dragmes d'extrait d'opium. Faites d'abord cuire la mie du pain dans un poêlon avec du lait, sur un petit feu, en remuant de temps en temps avec une spatule, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en bouillie épaisse. Après avoir ôté le vaisseau du feu, vous y délayerez les jaunes d'œuf, l'huile rosat et le safran; vous n'y ajouterez l'extrait d'opium que si la douleur est grande.

CATAPLASME RÉSOLUTIF POUR TOUTES LES TUMEURS.

Prenez de l'absinthe, de la guimauve, de l'ache et du céléri, de la jusquiame, de chacun, partie égale; faites cuire le tout dans l'eau, comme des épinards, jusqu'à ce que l'eau soit à peu près consommée. Pour lors, hachez les herbes, et faites-en un cataplasme avec de la farine de seigle; appliquez chaudement, et changez-le de quatre en quatre heures, toujours chaud. *S'il y a inflammation*, vous ajouterez un peu de crême douce. *S'il faut faire suppurer*, ajoutez-y du beurre frais.

CATAPLASME RÉSOLUTIF, POUR LES TUMEURS DURES ET SQUIRREUSES, ÉCROUELLES ET PAROTIDE

Prenez de l'ortie morte, que vous pilerez et ferez cuire dans du vinaigre, en consistance de cataplasme. On prend *aussi*, intérieurement, la décoction de cette plante.

AUTRE CATAPLASME POUR LES MÊMES MAUX.

Prenez les boutons que l'ormeau jette avant de pousser ses feuilles; faites-en un cataplasme avec du vin, et appliquez-le.

Nota. La deuxième écorce de l'ormeau, préparée, fait le même effet.

CATAPLASME MATURATIF, OU ESPÈCE D'ONGUENT POUR AMENER A SUPPURATION LES TUMEURS QUI SURVIENNENT AUX MAMELLES ET AUX PLAIES.

Enveloppez dans un papier, et faites cuire sous la cendre, quatre poignées d'oseille, ensuite mettez-les

dans une terrine, avec gros comme un œuf de levain de seigle, ou de levain ordinaire, et autant de saindoux. Battez le tout ensemble, et faites-en un onguent, que vous appliquerez sur la tumeur; renouvelez l'emplâtre trois fois le jour.

CATAPLASME ÉMOLLIENT.

Prenez feuilles de mauve, de guimauve et de morelle, une poignée de chaque. Hâchez et pilez-les; puis les faites cuire dans une chopine d'eau, et les mêlez avec un ognon de lis, cuit sous la cendre.

Ce cataplasme est bon pour apaiser les inflammations.

CATAPLASME POUR APAISER LES DOULEURS DANS LES GRANDES FLUXIONS.

Battez ensemble, blancs d'œuf, suie de cheminée, eau de rose, et un peu d'huile rosat.

Ou bien, prenez huile de camomille et de mélilot, graine de lin, du son bien épuisé de farine, et de la bière. Battez le tout ensemble, et faites-en un cataplasme.

CATAPLASME DANS LES FIÈVRES OU LE CERVEAU EST ATTAQUÉ D'UN ASSOUPISSEMENT OU D'UNE LANGUEUR EXTRAORDINAIRES.

Mêlez et battez ensemble, trois onces de savon noir, quatre onces de chair de harengs salés, une once et demie de sel marin, et deux onces de racines de bryone, coupées très menu, et bien broyées. Faites-en un cataplasme, et appliquez-le aux plantes des pieds.

CATAPLASMES POUR LA JAUNISSE.

I. Faites cuire de gros ognons sous la braise. Étant cuits, étendez-les sur deux linges, en double, ou sur des étoupes; couvrez les ognons avec de bon mithridat : appliquez ce cataplasme sur la plante des pieds, le plus chaudement qu'il sera possible; et laissez-le pendant vingt-quatre heures. (Il y a des personnes qui croient qu'il serait mieux d'en appliquer deux l'un après l'autre, dans le même espace de temps). Le malade doit se tenir au lit.

II. Prenez éclaire et persil, de chacun, une poignée; pilez-les un peu, et les arrosez de vinaigre. Faites-en un cataplasme que vous envelopperez entre deux linges, et que vous appliquerez sur la tête et les oreilles de la personne malade.

POUR LES GOÎTRES.

Prenez racines de bryone, coupez-les en pièces, et faites-les cuire avec de l'oing de pourceau, à petit feu, jusqu'à ce qu'elles soient en pâte; faites-en un cataplasme, et l'appliquez sur le mal; changez-en une ou deux fois le jour, et vous serez guéri dans quinze ou seize jours. Il faut que le malade garde le lit, et qu'il boive toujours du vin; il faudra le purger.

Le meilleur de tous les remèdes pour les goîtres, est d'aller dans un pays chaud sur le bord de la mer.

DÉCOCTION.

—

On donne ce nom à un breuvage médicinal, imprégné de la vertu de quelque médicament par le moyen de l'ébullition : en quoi elle diffère essentiellement de l'infusion, qui n'éprouve point cette ébullition, et qui même quelquefois est préparée à froid. Les décoctions ne sont pas de garde ; elles doivent être prises dans les vingt-quatre heures.

DÉCOCTION BLANCHE.

Prenez *Craie* bien pure, en poudre, deux onces ;
gomme arabique, demi-once ;
eau commune, trois chopines.

Faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une pinte. Cette décoction convient dans les maladies

aiguës, compliquées de cours de ventre, ou qui menacent de dévoiement; dans les acidités de l'estomac et des intestins : elle convient surtout aux enfans qui ont des aigreurs dans l'estomac, et aux personnes qui sont sujettes à éprouver des chaleurs brûlantes dans ce viscère: il est d'usage d'édulcorer cette boisson avec du sucre, et de l'aromatiser avec deux ou trois onces d'eau de cannelle simple. Une once de craie en poudre, dissoute dans une peinte d'eau, peut, selon les circonstances, tenir lieu de cette décoction, ainsi que du julep de craie.

DÉCOCTION DE BOIS DE CAMPÊCHE

Prenez copeaux ou raclures de *bois de campêche*, trois onces.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau, jusqu'à réduction de moitié : on peut ajouter à cette décoction deux ou trois onces d'eau de cannelle simple. Elle convient dans les cours de ventres, contre lesquels on ne peut employer de forts astringens; on en prend trois ou quatre verres par jour. Il est bon de prévenir que cette tisane donne aux selles une teinte rouge; ce qui pourrait effrayer le malade: mais cette teinte n'étant qu'accidentelle, est absolument sans conséquence.

DÉCOCTION DE BOURGEONS DE SAPIN.

DÉCOCTION DE GUIMAUVE.

Prenez racine de *guimauve*, un peu sèche, trois onces;
raisins secs, une once;
eau commune, trois chopines.

Otez le cœur ligneux de la racine de guimauve; faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers; passez la liqueur, et laissez reposer pendant quelque temps : si

la racine de guimauve est entièrement sèche, il faut faire bouillir jusqu'à réduction de moitié. Elle s'ordonne dans les toux et dans les congestions d'humeurs âcres sur les poumons. Le malade en fait sa boisson ordinaire.

DÉCOCTION DE QUINQUINA SIMPLE.

Prenez racine de *quinquina* grossièrement pulvérisée, une once.

Faites bouillir dans trois demi-setiers d'eau, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une chopine; passez : si on ajoute à cette décoction une cuiller à café d'esprit de vitriol, on la rendra, et plus agréable et plus efficace.

DÉCOCTION DE QUINQUINA COMPOSÉE.

Prenez *quinquina*, trois gros;
racine de *serpentaire de Virginie*, trois gros.

Pulvérisez grossièrement ces substances; faites bouillir dans une chopine d'eau jusqu'à réduction de moitié: passez : ajoutez une once et demie d'eau aromatique. On recommande cette tisane comme un excellent remède dans le déclin des fièvres malignes, lorsque le pouls est bas, la voix faible, et la tête affectée de stupeur, accompagnée d'un peu de délire. La dose de cette décoction est de quatre cuillerées, toutes les quatre ou six heures.

DÉCOCTION DE SALSEPAREILLE.

Prenez racine fraîche de *salsepareille*, épeluchée et coupée menu, trois onces;
racture de bois *gaïac*, une once.

Faites bouillir, à petit feu, dans trois pintes d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à une; ajoutez, sur la fin, bois de *sassafras*, demi-once;
réglisse, trois gros.

Passez. On fait usage de cette décoction alternativement

avec les préparations mercurielles, dans les maladies vénériennes, pour en aider l'effet; ou apres qu'on a fait usage du mercure, pendant quelque temps : elle fortifie l'estomac; elle restaure et donne de la vigueur à la constitution, affaiblie par le vice vénérien. Elle est encore d'usage dans les rhumatisme et dans les maladies de la peau, qui procèdent de quelque vice dans le sang et dans les autres humeurs. Dans tous ces cas, elle est préférable à la décoction des bois sudorifiques. La décoction de salsepareille se prend depuis trois chopines jusqu'à deux pintes par jour.

ÉLECTUAIRE.

On donne ce nom à une préparation pharmaceutique, composée de poudres très-fines, mêlées intimement avec du sirop, du miel, des conserves ou du mucilage. Il faut que les électuaires aient une consistance telle que les poudres ne puissent se séparer de ce qui les unit, quel que soit le temps qu'on les garde, et qu'ils ne forment point une masse trop solide, afin de pouvoir être avalés facilement.

ÉLECTUAIRE CONTRE L'ÉPILEPSIE.

Prenez *quinquina*, en poudre, une once;
étain, en poudre, demi-once;
racine de *valériane sauvage*, en poudre, demi-once.
sirop commun, quantité suffisante.

On prend un gros de cet électuaire soir et matin ; pendant trois mois. Il convient cependant d'interrompre l'usage de ce remède pendant quelques jours ; par exemple, tous les neuf ou dix jours.

ÉLECTUAIRE CONTRE LA GONORRHÉE.

Prenez *électuaire lénitif*,	trois onces ;
jalap, en poudre,	deux gros ;
rhubarbe en poudre,	deux gros ;
nitre,	demi-once ;
sirop commun,	quantité suffisante.

Cet électuaire rafraîchissant et laxatif est très-avantageux dans l'inflammation et la tension du canal de l'urètre, accompagnées de gonorrhée virulente. La dose est d'un gros, ou la valeur d'une noix muscade, deux ou trois fois par jour, plus ou moins, selon qu'il est nécessaire de tenir le ventre relâché. On peut très-bien, dans l'occasion, suppléer à cet électuaire par un autre, qui serait simplement composé de crême de tartre et de sirop commun.

Dans la gonorrhée, lorsque l'inflammation est calmée :

Prenez *électuaire lénitif*,	deux onces ;
baume de Copahu,	une once ;
gomme de gaïac,	deux gros ;
rhubarbe, en poudre,	deux gros ;
sirop commun,	quantité suffisante.

La dose est la même que pour le précédent.

ÉLECTUAIRE CONTRE LES HÉMORRHOÏDES.

Prenez *fleurs de soufre*,	une once ;
crême de tartre,	demi-once ;
thériaque,	quantité suffisante.

On peut prendre une cuiller à café de cet électuaire, trois ou quatre fois par jour.

ÉLIXIRS.

—

Esprit ou teinture quintessentielle, tirée de plusieurs mixtes pour l'usage de la médecine.

ÉLIXIR STOMACAL.

Prenez : aloès sucrotin, quatre onces; rhubarbe, une once; thériaque de Venise, une once; gingembre, deux gros; gentiane, myrrhe fine, agaric mondé, fleur de safran, de chacun quatre gros. Vous concasserez tout ce qui peut l'être, et mettrez le tout infuser dans une pinte de bonne eau-de-vie, ayant soin de le remuer tous les jours, pendant trois semaines; au bout desquelles vous laisserez reposer la liqueur pendant huit jours, et ensuite vous la verserez par inclination; puis remettrez un demi setier d'eau-de-vie sur le marc, et ferez infuser.

L'usage de cet élixir, dit-on, n'est jamais dangereux ; on le donne même aux femmes enceintes : son effet propre est de purger doucement, et de fortifier l'estomac. Néanmoins il semble devoir pousser les règles ; ce qui ne convient pas à l'état de grossesse. La dose est d'une cuillerée, dans trois cuillerées de vin, qu'il faut prendre le matin à jeun, ou deux heures après le repas : ensuite il faut boire trois ou quatre tasses de thé, à une demi-heure de distance l'une de l'autre. Au défaut de thé, on prend de la tisane, ou de l'eau chaude, dans laquelle on peut mettre un peu de sucre. On ne donne aux enfans que la moitié de la dose.

ÉLIXIR POUR RÉTABLIR L'ESTOMAC ET LA SANTÉ.

Prenez quatre onces de cannelle, deux onces de muscade, une once de maïs, demi-once de girofle, une once et demie de *calamus aromaticus vivus*. Pilez le tout ensemble, dans un mortier, sans le réduire en poudre, et le mettez dans une bouteille de verre, ou dans une cruche de terre, avec trois pintes de bonne eau-de-vie, deux onces de safran non pilé, et la peau de huit citrons aigres, et de quatre oranges amères. Bouchez bien le vaisseau : tenez-le, la nuit, dans un lieu chaud, et le jour, au soleil pendant un mois : après quoi vous passerez la liqueur par la chausse, ou dans un linge double, sans l'exprimer. Vous verserez cette colature dans des bouteilles, pour la garder. Ensuite vous mettrez sur le marc une pinte d'eau-de-vie, pour achever de tirer la qualité des aromates ; et au bout de huit jours, vous exprimerez fortement le tout, passerez la liqueur à la chausse, pour la tirer clair-fin, et la mêlerez avec la première.

On peut en prendre une cuillerée, et plus, avec de l'eau, ou sans eau, pour le mal d'estomac, la colique, ou l'indigestion.

ÉLIXIR CAMPHRÉ.

Faites digérer ou dissoudre, au bain-marie, ou au bain de cendres, une demi-once de camphre, dans quatre onces d'esprit-de-vin, mis dans un petit matras couvert de son vaisseau de rencontre bien lutés ensemble.

Cet élixir est sudorifique, fortifie le cœur, résiste à la malignité de l'air et aux venins; soulage la goutte, et est d'un grand secours dans toutes les maladies du cerveau.

Sa dose, pour l'intérieur, est au plus d'une vingtaine de gouttes à la fois, dans du vin, ou dans quelque eau cordiale. On peut aussi en mettre quelques gouttes, avec un peu de coton, dans les dents cariées, pour en apaiser la douleur.

ÉLIXIR CÉPHALIQUE.

On prend du gui de chêne, de la racine de pivoine, et de celle de grande valériane, de chacune une once et demie; de la graine de pivoine, des baies de laurier et de genevrier, de chacun une once; cannelle, macès, cubebes, de chacun trois gros; fleurs de tilleul, de romarin et de lavande, une poignée de chaque. On broye tout ce qui se doit broyer; et on fait macérer le tout pendant vingt-quatre heures dans les eaux distillées de muguet, de cerises noires et de l'esprit-de-vin rectifié, de chacun une livre et demie; puis on distille selon l'art. Cela fait, on ajoute à la liqueur distillée une livre de sucre fin et un dragme de teinture d'ambre gris; et on garde cet élixir dans une bouteille de verre, bien bouchée, pour s'en servir au besoin.

On le recommande dans l'épilepsie, l'apoplexie, et dans toutes les autres maladies froides du cerveau. On en prend, dans un temps éloigné des repas, une demi-cuillerée, et plus.

ÉLIXIR ANTI-HYSTÉRIQUE.

On prend des huiles distillées d'absinthe, de pouliot, de matricaire, de rhue et d'ambre jaune, de chacune six gouttes; safran et castoreum, de chacun trois onces; sucre fin, eaux d'armoise et de fleurs de sureau, de chacun six onces.

Cet élixir est bon pour toutes les maladies de matrices. La dose est depuis une demi-cuillerée jusqu'à deux cuillerées entières.

ÉLIXIRS DE PROPRIÉTÉ DONT LA PRÉPARATION EST FACILE.

I. Réduisez en poudre bien fine, une once de canelle; anis, jalap, iris de Florence et séné, de chacun deux onces. Mêlez bien le tout dans deux onces de sucre pulvérisé; et le gardez, pour en user le matin à jeun. La dose est d'une cuillerée dans du vin blanc.

Ce remède conserve la santé, et guérit plusieurs maladies habituelles, en purifiant la masse du sang.

II. Tirez par l'esprit-de-vin une forte teinture de safran, de myrrhe et d'aloès. Cet élixir, pris intérieurement, est un excellent emménagogue, et employé à l'extérieur, il est très-propre à la consolidation des ulcères.

ÉLIXIR DE CITRON.

On met dans un matras une demi-livre d'écorce jaune superficielle de citron, pilée ou incisée bien menu; et y ayant versé deux livres de bon esprit-de-vin, et une demi-livre de suc dépuré de citron, on couvre le matras avec un vaisseau de rencontre exactement luté. Puis, l'ayant tenu pendant vingt-quatre heures au-dessus d'un four de boulanger, ensuite coulé et exprimé médiocrement le tout, on y mêle autant pesant d'eau distillée de scorsonnère, et une livre et demie de sucre

fin, en poudre. On passe par le tout par lepapier gris, et on ajoute, si on veut, une dragme de teinture de musc et d'ambre gris.

Cet élixir est cordial et fort agréable. On peut en prendre à la fois depuis une demi-cuillerée jusqu'à deux cuillerées entières.

EMPLATRES.

Médicamens externes, de consistance solide et glutineuse, composés de différentes drogues cuites et unies en masse, qu'on étend sur du linge ou sur de la peau, pour appliquer sur quelque partie du corps.

Les ingrédiens qui donnent de la consistance aux emplâtres, sont la cire, les résines, la poix, les gommes, les graisses, la litharge, la céruse, l'oxide de plomb rouge. Cette composition est la plus solide de toutes celles qui s'appliquent extérieurement.

EMPLATRE DE CHARPIE.

Mettez dans une bassine, trois livres d'huile d'olives et seize onces de litharge d'or en poudre : faites cuire à petit feu, en remuant continuellement avec une spatule de bois jusqu'à ce que l'huile frémisse ; puis mettez-y trois onces de charpie, peu à peu ; un quart-

d'heure avant que la matière soit cuite, mêlez-y huit onces d'oliban, ou encens mâle, en poudre. Il faut alors remuer fortement, et la laisser peu de temps sur le feu, de crainte qu'elle ne brûle. Quand vous aurez tiré la bassine, vous laisserez refroidir la matière, et formerez vos bâtons sur une table mouillée, ayant frotté vos mains avec un peu d'huile d'olives, pour que l'onguent ne s'y attache pas.

Il est bon pour toutes sortes de plaies et blessures.

EMPLATRE DORÉ POUR CICATRISER LES PLAIES.

Prenez de colophane, de soufre et d'encens blanc, parties égales; réduisez-les en poudre impalpable, et incorporez-les avec une suffisante quantité de blanc d'œuf. Etendez cet onguent sur une peau ou parchemin, et appliquez-le sur la plaie, après l'avoir fait suffisamment suppurer.

EMPLATRE POUR LES ULCÈRES DES MAMELLES.

Prenez de la graisse de pourceau, quatre onces; diachilon commun, une demi-livre; cire blanche, quatre onces; oxide de plomb rouge, quatre onces. Faites fondre de la graisse; quand elle sera bien fondue, ajoutez-y le diachilon et la cire, pour les faire fondre aussi, remuant toujours avec un bâton. Tout étant bien fondu, retirez le pot de dessus le feu; et lorsqu'il commencera de se refroidir, ajoutez-y l'oxyde de plomb rouge, en remuant toujours. Lorsque ce mélange sera presque froid, vous le mettrez avec la spatule dans une terrine où il y aura de l'eau froide; ensuite vous en formerez de petites masses en rouleaux, que vous ferez sécher sur un ais. Un de ces emplâtres peut servir deux ou trois fois, en l'essuyant.

EMPLATRE NOIR POUR LES MAUX DE JAMBES.

Mettez dans un chaudron, quatre livres d'huile deux livres d'oxide de plomb rouge, une chopine du meilleur vin rouge. Faite cuire jusqu'à la consomption de tout le vin, en remuant continuellement avec une spatule de bois; ajoutez-y demi-livre de cire neuve, rompue par petits morceaux; et remuez doucement, jusqu'à ce qu'en mettant sur une assiette quelques gouttes de la matière, elle se durcisse en refroidissant. Alors tirez-la du feu, et après l'avoir laissée refroidir, mêlez-y une once de baies de laurier, en remuant bien le tout ensemble. Jetez-le ensuite sur une table mouillée, et formez vos magdaléons de la manière qu'il vous plaira.

EMPLATRE POLYCHRESTE.

Prenez huile commune et eau de fontaine, de chacune deux livres; litharge d'or préparée, céruse pulvérisée, quatre onces de chaque. Faites bouillir le tout ensemble, dans une bassine, jusqu'à consistance d'emplâtre, en l'agitant continuellement. Alors vous y ajouterez une demi-livre de bonne cire neuve, jaune, coupée par petits morceaux, et autant de térébentine, très-claire; continuant d'agiter toujours la matière, jusqu'à ce qu'elle soit refroidie; ensuite vous en formerez des bâtons.

Cet onguent est appelé *polychreste*, parce qu'il sert à guérir un fort grand nombre de plaies. Il est propre aussi pour les brûlures, engelures, crevasses du sein et des mains; pour faire suppurer, sécher, cicatriser et résoudre.

EMPLATRE DE SOUFRE AVEC LEQUEL ON PEUT GUÉRIR LA PLUPART DES PLAIES ET ULCÈRES.

Faites fondre, dans trois onces d'huile de soufre, une demi-once de cire neuve, jaune, coupée en petits morceaux; et trois dragmes de colophane. Quand vous les aurez bien mêlés, vous y ajouterez de la poudre de myrrhe, autant pesant que les drogues précédentes; ensuite, vous ferez cuire le tout, doucement, à petit feu; ayant soin de remuer continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à ce que le tout soit bien incorporé. Alors ôtez la matière du feu laissez-la refroidir, et formez des magdaléons.

EMPLATRE DE SUIE, POUR FAIRE MURIR LES BUBONS PESTILENTIELS, LES CHARBONS, FRONCLES ET ANTHRAX ET POUR LES FAIRE SUPPURER.

Prenez de la *suie de cheminée*, une once et demie;
sel commun, une once;
safran oriental, trois dragmes.

Pulvérisez chacune de ces drogues séparément; mêlez ces poudres, et laissez-les fondre ensemble. Prenez aussi de la térébenthine de Venise, deux onces; et autant de beurre frais; avec quatre onces de savon de Venise, coupé par petits morceaux. Mêlez-y les poudres, hors du feu; avec deux onces de levain; une demi-once de mithridate, autant de thériaque, quatre jaunes d'œuf et six dragmes de miel rosat. Le tout ayant été bien agité et bien incorporé ensemble, avec une spatule, vous le garderez dans un pot bien bouché.

EMPLATRE VÉSICATOIRE, POUR ATTIRER LES SÉROSITÉS ET MAUVAISES HUMEURS DU CORPS.

Mêlez deux onces de poudre de cantharides, dans deux onces de cire jaune, autant de térébenthine, et autant de poix de Bourgogne, que vous aurez fait fondre ensemble.

D'autres mettent dix onces de poix de Bourgogne, trois onces de térébenthine de Venise et trois onces de cantharides en poudre.

Le tout étant bien incorporé, vous en ferez un emplâtre qu'on applique ordinairement derrière les oreilles ou entre les épaules; quelquefois au-dessous du genou, en dedans, quelquefois aussi à la nuque du cou. Son opération se fait dans cinq ou six heures; et si les vessies ne percent pas d'elles-mêmes on les ouvre avec des ciseaux. Cet emplâtre est encore utile pour exciter et ranimer les esprits, dans la léthargie, l'apoplexie et la paralysie. On peut aussi l'appliquer sur de plaies, pour faire couler long-temps la sérosité.

INFUSION.

On donne ce nom à une boisson imprégnée des vertus d'un ou plusieurs médicamens, sans avoir bouilli, quelquefois sans avoir besoin de feu, en quoi l'infusion diffère essentiellement de la *décoction*. Pour faire une infusion, il suffit de jeter sur les substances dont on veut extraire les vertus, une liqueur ou aqueuse, ou spiritueuse, soit bouillante, soit froide, et de le laisser digérer plus ou moins de temps, relativement à la nature de ces substances, et de la liqueur qu'on a employée. On voit qu'il y a des infusions à chaud et des infusions à froid.

INFUSION AMÈRE.

Prenez sommités de *petite centaurée*, une once;
fleur de *camomille*, *id.*
écorce d'*orange* et de *citron* deux gros:

Coupez le tout très-menu; faites infuser dans une pinte d'eau bouillante.

On peut prendre une tasse à café de cette infusion deux ou trois fois par jour, dans les mauvaises digestions, les faiblesses d'estomac, le manque d'appétit, etc.

INFUSION CONTRE LA PARALYSIE.

Prenez racine de *raifort sauvage*, râpée, graine de *moutarde* pilée, de chaque, quatre onces;
écorce de *citron*, une once.

Faites infuser pendant vingt-quatre heures, dans deux pintes d'eau bouillante, le vaisseau étant bien couvert.

On prend une tasse de cette infusion échauffante et stimulante, trois ou quatre fois par jour, dans les attaques de paralysie : elle excite l'action des solides, provoque les urines; et, si le malade se tient chaudement, elle favorise la transpiration.

INFUSION DE CHARDON BÉNI.

Prenez feuilles sèches de *chardon béni*, une once.

Faites infuser, pendant six heures, dans une chopine d'eau froide; passez à travers le papier gris.

On peut prendre de cette infusion dans les faiblesses d'estomac, lorsque les amers ne peuvent

pas passer. On la prend, si l'on veut, agréable, en ajoutant de la cannelle ou toute autre substance aromatique.

INFUSION DE GRAINE DE LIN.

Prenez *graine de lin*,	deux cuillerées;
réglisse épluchée, et coupée menu,	demi-once;
eau bouillante,	trois chopines.

Laissez infuser devant le feu, pendant quelques heures; passez: si on ajoute à ces substances une once de feuilles pas d'âne, on aura l'*infusion pectorale*: toutes deux sont émollientes, mucilagineuses: elles sont salutaires, comme boissons ordinaire, dans les difficultés d'uriner, dans les rhumes et autres maladies de poitrine.

INFUSION DE QUINQUINA.

Prenez *quinquina*, en poudre,	une once;
eau-de-vie,	quatre ou cinq cuillerées.

Laissez infuser, deux ou trois jours dans une chopine d'eau bouillante: cette infusion est un des meilleurs remèdes qu'on puisse prescrire contre les faiblesses d'estomac.

On en prend une tasse à café, deux ou trois fois par jour, dans tous les cas où il est nécessaire d'employer les vertus corroborantes du quinquina.

INFUSION DE RHUBARBE.

Prenez *rhubarbe* concassée,	demi-once;
eau bouillante,	demi-setier;
eau de cannelle spiritueuse,	une once.

Faites infuser la rhubarbe dans l'eau bouillante, le vaisseau étant couvert, pendant une nuit ; passez le ajoutez l'eau de cannelle spiritueuse.

INFUSION DE ROSES.

Prenez *roses* sèches,	demi-once ;
eau bouillante,	une pinte ;
acide sulfurique,	demi-gros ;
sucre fin,	une once.

Jetez l'eau sur les roses, et laissez infuser, pendant quatre heures, dans un vaisseau qui ne soit point vernissé ; ensuite, ajoutez l'acide ; passez, et mettez le sucre.

On prend une tasse de cette infusion légèrement astringente, dans les règles excessives, dans les pertes, dans le vomissement de sang, et dans les autres hémorrhagies. On réitère cette tasse toutes les trois ou quatre heures ; cette infusion est aussi un excellent gargarisme. Comme les roses, vu la petite quantité prescrite pour cette infusion, peuvent n'avoir que très-peu et même aucun effet, on aura un remède également avantageux, dans les hémorrhagies dont nous venons de parler, si l'on mêle simplement ensemble, sans faire infuser l'eau, l'acide et le sucre.

INFUSION DE SUC DE REGLISSE.

Prenez du *suc de réglisse* coupé menu,	une once ;
sel de tartre,	trois gros.

Faites infuser, toute la nuit, dans une pinte d'eau bouillante ; passez, et ajoutez *sirop de pavot*, une once.

On emploie cette infusion avec succès, dans les rhumes récens, dans la toux accompagnée de crachats clairs et limpides, dans les difficultés de respirer. La dose est d'une tasse à café, trois ou quatre fois par jour.

INFUSION DE TAMARINS ET DE SÉNÉ.

Prenez *tamarins*, une once;
séné et *sel de tartre*, de chaque, deux gros.

Faites infuser pendant quatre ou cinq heures, dans une chopine d'eau bouillante, laissez reposer; ajoutez une once ou deux de teinture aromatique. On peut supprimer ou les tamarins, ou le sel de tartre, lorsque les personnes sont faciles à purger : cette purgation est un purgatif rafraîchissant, agréable. On en prend une tasse toutes les demi-heures, jusqu'à ce qu'elle opère : elle peut suppléer à la décoction de tamarins et de séné ordinaire.

JULEP.

—

On appelle julep un médicament liquide, dont la base est l'eau commune, ou une eau distillée simple, à laquelle on joint un tiers ou un quart d'eau distillée spiritueuse, et autant de sucre et de sirop qu'il est nécessaire pour rendre cette mixture agréable : quelquefois on l'acidule avec des acides, soit végétaux, soit minéraux; d'autres fois on y joint d'autres médicamens, appropriés à l'indication qu'on a à remplir.

JULEP CAMPHRÉ, OU DE CAMPHRE.

Prenez *camphre*,	un gros;
gomme arabique,	demi-once;
sucre royal,	une once;
vinaigre ordinaire	une chopine.

Pilez le camphre avec quelques gouttes d'esprit-de-vin rectifié ; jusqu'à ce qu'il soit devenu mou ; alors ajoutez la gomme que vous aurez auparavant fait dissoudre dans une demi-once d'eau, et pilez le tout ensemble jusqu'à ce que le mélange soit parfaitement uniforme, versez ensuite peu à peu le vinaigre, dans lequel vous aurez fait fondre le sucre, en continuant toujours de piler.

On prend un cuiller à bouche de ce julep, une ou deux fois par jour, même plus souvent si l'estomac peut le supporter, dans les affections hystériques, et dans les autres maladies qui exigent l'administration du camphre.

JULEP CORDIAL.

Prenez *eau de cannelle simple*,	quatre onces ;
eau de poivre de la Jamaïque,	deux onces ;
esprit volatil aromatique,	deux gros ;
esprit composé de lavande,	*idem* ;
sirop d'écorce d'orange,	une once.

Mêlez. Ce julep se donne à la dose de deux cuillerées, trois ou quatre fois par jour, dans les plus grandes faiblesses, les prostrations de forces, etc.

JULEP EXPECTORANT.

Prenez *émulsion de gomme ammoniac*,	quatre onces ;
sirop scillitique,	deux onces.

Mêlez. On donne deux cuillerées de ce julep, toutes les trois ou quatre heures, dans les toux, dans l'asthme et dans les oppressions de poitrine.

JULEP MUSQUÉ, OU DE MUSC.

Prenez *musc*,	demi-gros ;
sucre,	demi-once ;
eau de cannelle simple,	deux onces ;
eau de menthe poivrée simple,	*idem* ;
esprit volatil aromatique,	deux onces.

Triturez ensemble le musc et le sucre ; ajoutez peu à peu les eaux de cannelle et de menthe poivrée, et l'esprit volatil aromatique. Ce julep se donne à la dose, de deux cuillerées, toutes les deux ou trois heures, sur la fin des fièvres nerveuses, dans le hoquet, les convulsions et autres affections spasmodiques.

JULEP SALIN.

Prenez *sel de tartre*, deux gros.

Faites dissoudre, dans trois onces de suc de citron, fraîchement exprimé. Lorsque l'effervescence aura cessé, ajoutez :

eau de menthe simple,	deux onces ;
eau de cannelle simple,	*idem* ;
sirop commun,	une once.

Ce julep calme les angoisses de l'estomac, modère les vomissemens, excite la transpiration : c'est un bon remède dans les fièvres, surtout inflammatoires.

JULEP VOMITIF.

Prenez *tartre stibié*, quatre grains,
eau, huit onces.
Ajoutez : *sirop d'œillet*, demi-once.

On donne ce julep dans le commencement des fièvres, qui ne sont point accompagnées d'inflammation locale, à la dose d'un cuiller à bouche, tous les quarts-d'heure, jusqu'à ce qu'il opère. Les vomitifs antimoniaux sont utiles, non-seulement pour évacuer les matières contenues dans l'estomac, mais encore pour solliciter les différentes excrétions.



LAVEMENS.

Ce sont des remèdes qu'on prend par l'anus. Les médecins et les apothicaires lui donnent le nom de *clystère*, et dans l'usage ordinaire, on lui donne celui de *remède*.

La *mesure ordinaire des lavemens* est d'une chopine de décoction, qu'on donne à proportion de l'âge, ou de la disposition du malade. Ainsi, on n'en doit donner que la moitié, le tiers ou le quart, aux enfans, suivant qu'ils sont plus ou moins âgés, ou plus ou moins forts.

Si un lavement est très-chaud, il sort presque aussitôt; s'il est un peu trop tiède, il reste trop long-temps, et peut nuire. Le vrai degré de sa chaleur, est lorsqu'on sent la seringue assez chaude pour pouvoir être supportée sur la joue.

« Cette classe de remèdes est d'une plus grande importance qu'on ne se l'imagine ordinairement. Les
» lavemens servent, non-seulement à évacuer les matières contenues dans les intentins, mais encore à
» introduire, dans la circulation, des remèdes très-actifs. On peut, par exemple, administrer l'opium
» de cette manière, dans le cas où l'estomac ne peut
» pas s'en accommoder : on a, en outre, l'avantage
» de le donner à plus grande dose à la fois, qu'on ne
» pourrait faire si on le faisait prendre par la bouche.
» Un lavement simple est rarement capable de nuire,
» et il est nombre de cas où il peut faire beaucoup de
» bien; même un lavement d'eau tiède, en tenant lieu
» de fomentation aux intestins, peut être d'un très-grand avantage dans les inflammations de la vessie,
» du bas-ventre, etc. Il y a des substances, telle que
» la fumée du tabac, qu'on ne peut introduire dans
» les intestins, qu'à la manière des lavemens, et on
» en vient facilement à bout par le moyen d'un soufflet, auquel on adapte un bout propre à cet effet.
» L'usage des lavemens ne se borne pas aux médicamens, ils servent encore à introduire des alimens.
» On a vu des personnes, qui ne pouvaient avaler,
» être nourries, pendant un temps considérable, par
» le secours des lavemens composés d'alimens » (M.B.).

LAVEMENT COMMUN.

Faites chauffer de l'eau, et ajoutez-y un peu de sel, et une cuillerée de vinaigre.

LAVEMENT PLUS COMPOSÉ.

Prenez de la pariétaire, de la mercuriale et des épinards ou de la poirée, de chacun, une poignée; de la casse, du catholicum, du sucre rouge et du miel, de chacun, une once et demie, de l'huile commune, deux ou trois onces. Après avoir fait cuire les herbes

dans un chaudron, vous prendrez environ une livre ou une chopine de la décoction, et vous y délayerez les autres drogues.

LAVEMENS RAFRAÎCHISSANS.

I. Prenez une jatte de lait clair, ou d'eau de rivière, et deux cuillerées de vinaigre. Après avoir versé le vinaigre dans le petit-lait, ou dans l'eau, vous les laisserez infuser sur les cendres chaudes, en les agitant afin de les bien mêler.

Ce lavement est fort bon pour les femmes qui sont sujettes aux suffoquemens de matrice, mais il faut y ajouter pour elles, quatre grains de camphre.

II. Faites une décoction de racines de guimauve, ou de graines de lin, et ajoutez-y une once de sirop violat.

III. Faites bouillir une bonne poignée de son, dans de l'eau de rivière, et réitérez ce lavement trois ou quatre fois par jour.

IV. Faites un lavement d'eau de poulet.

Ces remèdes sont excellens pour l'ardeur d'urine.

V. Lorsqu'il faut simplement rafraîchir, dans les grandes intempéries chaudes, faites un lavement avec une chopine d'eau, dans laquelle vous mêlerez six cuillerées de vinaigre.

VI. Faites une décoction de laitue, chicorée blanche, concombre, citrouille, cerfeuil, pourpier, poirée, et autres herbes potagères; ajoutez-y environ trois onces de sucre brut, tel qu'on l'apporte des Indes ou (à son défaut), autant de miel rosat, ou de celui de nénuphar.

VII. Faites dissoudre deux onces de bonne manne grasse dans une chopine de petit-lait : ajoutez-y deux onces de casse mondée, et réitérez ce remède deux fois par jour.

Ces deux lavemens sont bien rafraîchissans, et purgent légèrement.

Faites une décoction de feuilles de mauves, de

violier et de mercuriale, avec du lait clair, et y mêlez deux onces de miel commun, ou d'huile de lin.

S'il y a *grande constipation*, ajoutez à cette décoction six cuillerées de suc de mercuriale, si c'est en été ; mais en hiver vous y ferez bouillir une demi-once de bon séné.

LAVEMENT POUR FLUX DE VENTRE.

Prenez une écuellée de lait, une once de cassonade et deux jaunes d'œuf. Faites bouillir le lait ; quand il aura bouilli, vous y délayerez les jaunes d'œuf et la cassonade.

AUTRES PLUS COMPOSÉS ET PLUS ANODINS.

I. Prenez de l'eau de tripes, ou de la décoction d'une fraise de veau ; ajoutez-y des feuilles de bouillon blanc, de plantain, de pervenche, et des fleurs de roses rouges et de millepertuis. Délayé dans la décoction un jaune d'œuf, une once de popeleum ou d'huile d'amandes douces, et deux gros de *philonium romarum.*

II. Au commencement du flux, vous donnerez un lavement détersif, composé d'une décoction d'orge, de son et de fleurs de camomille, où vous délayé deux onces de miel écumé.

Pour qu'un lavement soit astringent, lorsque le flux de ventre continue, on fait une décoction de feuille de plantain et de bouillon blanc, avec des fleurs de roses rouges, et de l'eau ferrée. Ensuite on y délaye deux onces de miel écumé, et deux jaunes d'œuf.

LAVEMENT POUR LE FLUX DE SANG.

Prenez des feuilles de plantain et de bouillon blanc, de chacun, une poignée ; fleurs de camomille, une demi-poignée ; sucre rosat, une once ; et deux jaunes

d'œuf. Vous ferez cuire une tête de mouton avec la laine, dans de l'eau de rivière, jusqu'à ce que la chair quitte les os. Dans une pinte ou deux livres de ce bouillon, vous ferez bouillir les herbes et fleurs ci-dessus. Enfin dans une cuillerée de cette décoction, vous délayerez le sucre et les jaunes d'œuf.

LAVEMENT POUR LA DYSSENTERIE.

Délayez dix-huit grains de poudre de corail anodine, et un gros de poudre d'ipécacuanha, dans une chopine de bouillon de pot sans sel.

AUTRE.

On donnera, deux fois par jour, un *lavement* composé avec de l'*empois*, ou du bouillon de mouton gras, auquel on ajoutera trente ou quarante gouttes de *laudanum liquide*. On donnera en même temps, toutes les heures, une cuillerée de la *dissolution*, qui suit :

Prenez *gomme arabique*,	une once ;
gomme adragant,	demi-once.

Faites dissoudre, dans une chopine d'*eau d'orge*, sur un feu doux.

POUR APAISER LES DOULEURS DE LA DYSSENTERIE.

Faites un lavement avec une chopine de lait, où auront bouilli deux ou trois pincées de graine de lin, et délayez-y deux jaunes d'œuf.

LAVEMENT POUR LA CONSTIPATION.

Prenez seize cuillerées d'eau commune; seize cuillerées de vinaigre; quatre onces d'huile de noix, et quatre onces de miel. Mêlez le tout ensemble, pour en faire un lavement.

Si on sent des tranchées, il n'y faut point mêler de vinaigre.

LAVEMENT ÉMOLLIENT ET PURGATIF, UTILE DANS LES FIÈVRES, LA PETITE VÉROLE ET LA ROUGEOLE.

Faites une décoction de feuilles de pariétaire, mauve, guimauve, mercuriale, seneçon, et autres semblables. Ajoutez-y trois onces de miel de concombre, ou de miel commun. On peut y ajouter aussi une once de catolicum double, avec deux gros de cristal minéral.

LAVEMENT CARMINATIF.

Faites bouillir fleurs de camomille et de mélilot, de chacune une poignée; graine de genièvre, de coriandre et d'anis, de chacune, deux gros; avec autant de racine de dompte-venin: ajoutez à la décoction, deux onces d'huile d'aneth, ou de celle de camomille, avec trois onces de miel mercurial; ou, à son défaut, autant de miel commun.

POUR LES COLIQUES VENTEUSES ET PITUITEUSES.

I. Faites une décoction de feuilles de sauge, absinthe, fenouil, et de fleurs de camomille: et y mêlez six onces de vin émétique; surtout si la douleur est opiniâtre.

II. Dans le cas où la colique continuerait après des lavemens purgatifs, faites une décoction d'une pinte de

vin clairet avec les feuilles et fleurs susdites ; en sorte qu'elle se réduise à une chopine. Puis mêlez-y quatre onces d'huile de camomille, ou d'huile de noix.

LAVEMENT PURGATIF ET ANODIN, POUR LES VIVES DOULEURS DE CÔTÉ.

Faites bouillir, dans une chopine d'eau, une poignée de grande scrophulaire, et une petite poignée de camomille (fleurs et feuilles). Environ un quart-d'heure après jetez-y une bonne pincée de graine de lin ; et remettez le tout au feu. Quand la décoction aura bouilli quelques minutes, retirez-la, laissez-la infuser ; puis passez le tout.

LAVEMENT ANODIN ET PURGATIF, CONVENABLE DANS LES GRANDES DOULEURS DE REINS, CAUSÉES PAR L'EMBARRAS DES VISCÈRES DU BAS-VENTRE.

Une once de lenitif fin, un gros de cristal minéral, que l'on dissout bien dans une livre de petit-lait chaud.

LAVEMENT POUR LA COLLIQUE NÉPHRÉTIQUE, ET POUR LA GRAVELLE.

Faites une décoction de pariétaire, seneçon et feuilles de violier et de fenouil ; et y mêlez deux onces de suc de mercuriale, ou six dragmes de térébenthine délayées avec un jaune d'œuf.

LAVEMENT APERITIF POUR LEVER LES OBSTRUCTIONS, EN ÉVACUANT BEAUCOUP DE GLAIRES ET DE BILE.

Faites bouillir, dans une pinte d'eau, deux bonnes poignées de lierre grimpant. La décoction étant réduite à moitié, vous la passerez, et ferez dissoudre demi-once d'alun brûlé.

On use de ce remède pendant deux ou trois fois, et on le réitère deux fois chaque jour, à moins que le malade ne sente trop de douleur dans les entrailles; car en ce cas-là, on ne doit pas le réitérer si souvent.

LAVEMENT HYSTÉRIQUE.

Faites bouillir, rue, pouliot, matricaire, armoise, absinthe, de chacune, demi-poignée; ajoutez-y quelques grains de castoreum et de camphre, avec deux onces de miel mercurial, ou de celui de concombre sauvage. On pourra y ajouter aussi, selon le besoin, ou les baies de laurier, ou leur électuaire

LAVEMENT ANTI-POPLECTIQUE.

I. Faites bouillir la moitié d'une coloquinte, avec une once de séné, et ajoutez à la colature deux onces de vin émétique trouble.

Ce remède convient dans les apoplexies sanguines et sénéreuses.

II. Faites bouillir deux poignées de feuilles de tabac vert et en maturité, dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction de moitié, ou bien une once de tabac en corde, coupé menu.

Ce remède est utile dans la léthargie, la frénésie, les coliques violentes, et l'apoplexie séreuse opiniâtre.

LAVEMENT NUTRITIF POUR LES ENFANS, LES ADULTES, PHTISIQUES, ET POUR LES MALADES QUI NE PEUVENT PRENDRE AUCUNE NOURRITURE PAR LA BOUCHE.

Faites un bouillon avec la tranche de bœuf, le jarret de veau, l'éclanche et le bout saigneux de mouton; délayez dans la colature le jaune d'un œuf, et un gros de confection d'hyacinthe.

Ce lavement se réitère nuit et jour, de quatre en quatre heures. Il faut, tous les matins, donner au malade un lavement rafraîchissant et purgatif, pour lui faire vider les matières fécales, et faire en sorte qu'il garde long-temps les lavemens nutritifs.

*

MARMELADE

DE ZANETTI POUR LES RHUMES CATARRHEUX.

Prenez manne en larmes nouvelle, deux onces; sirop d'althéa de Fernel, une once et demie; casse cuite, une once; huile d'amandes douces, une once; beurre de caco, six gros; eau de fleur d'orange double, une demi-once; kermès minéral, quatre grains. On fait

un mélange du tout. Cette préparation exige beaucoup de soins et d'attention. Les malades doivent en prendre trois cuillerées à café par jour, c'est-à-dire, une le matin à jeun, une vers midi, et la troisième, le soir en se couchant : ils boiront, par dessus, une tasse de légère infusion de fleur de mauve adulcorée avec du sirop de guimauve.

Ce remède incise, atténue, divise et fond l'humeur pétiteuse, qui cause la plupart des rhumes violens : il guérit, il les prévient, et empêche qu'ils ne prennent le caractère de gravité, qui appartient aux affections catarrheuses.



MOYENS

D'ARRÊTER LE SAIGNEMENT DE NEZ, ET ORDRE DANS LEQUEL IL FAUT LES EMPLOYER.

—

On fera tenir le malade presque droit, ayant la tête un peu penchée en arrière, et les jambes trempées dans de l'eau chaude, au *degré du lait nouvellement trait*. Il mettra également ses mains dans de l'eau chaude au même degré. On serrera ses jarretières plus qu'à l'ordinaire. On pourra encore lui faire des ligatures aux bras, au même endroit où on les fait quand on saigne : ces ligatures seront serrées à peu près au même degré que lorsqu'on fait cette opération. On lâchera les ligatures à mesure que l'écoulement du *sang* se ralentira, et on les ôtera tout à fait, aussitôt qu'il aura cessé.

Quelquefois de la *charpie*, fourrée dans les narrines, arrête le *saignement de nez*. Si elle ne réussit

pas, on trempera des *tempons* de *charpie* dans de l'*esprit-de-vin* très-fort, où si l'on ne peut en avoir, dans de l'*eau-de-vie*, et on les insérera dans les narines. On peut encore employer, dans ce cas, une dissolution de *vitriol bleu* dans de l'eau ; ou bien l'on prendra le blanc d'un œuf, qu'on battra fortement, on y trempera une *tente de charpie* ; ensuite on la roulera dans une poudre composée de parties égales de *sucre blanc*, d'*alun calciné* et de *vitriol bleu*. On introduira cette *tente* dans la narine d'où coule le *sang*.

Un moyen qui arrête encore le *saignement de nez*, est de plonger et de tenir, pendant quelque temps, les parties génitales dans de l'eau froide.



ONGUENS.

C'est une composition dont on se sert pour panser les plaies. L'huile ou l'axonge sont la base des onguens. La cire y est employée pour leur donner une certaine consistance. On y fait entrer des parties des plantes, des animaux et des minéraux, à cause de leurs vertus. Cette compositition, selon qu'elle a de consistance, reste plus ou moins sur les plaies, et par ce moyen, les parties qui la composent, ont le temps de se développer peu à peu, et d'agir insensiblement.

Il y a plusieurs sortes d'onguens; nous allons rapporter la manière de faire quelques-uns des principaux, avec leurs propriétés.

Lorsqu'on se sert d'onguent onctueux, dont il est nécessaire de conserver l'onctuosité, il faut couvrir la plaie avec de la vessie de porc, ou au moins du vieux papier froissé.

ONGUENT ADMIRABLE.

Il faut incorporer deux onces de myrrhe, autant d'aloès, et autant de sarcocolle, le tout en poudre, dans

une livre de miel écumé et bien épuré. Ensuite, ajoutez-y sept ou huit onces de bon vin blanc, et faites bouillir à petit feu, en remuant avec un bâton ou une spatule de bois, jusqu'à consistance d'onguent. On peut ajouter encore aux ingrédiens ci-dessus, une once de colcotar. On met cet onguent dans les plaies, avec de la charpie. Il les nettoie, agglutine les chairs, cicatrise et résiste à la corruption.

ONGUENT D'ANDRÉ DELACROIX.

Il faut prendre quatre onces de gomme élémi, douze onces de résine, deux onces d'huile de laurier, et deux onces de térébenthine de Venise: briser la résine et la gomme élémi; les faire fondre ensemble sur un fort petit feu; y ajouter ensuite la térébenthine et l'huile de laurier. Le tout étant bien incorporé, vous en séparez les ordures en le passant par une toile et quand cet onguent sera refroidi, vous le roulerez pour le garder.

On emploie cet onguent dans les plaies de la poitrine. Il est propre pour mondifier et consolider les plaies et les ulcères; il dissipe les contusions, et fortifie les parties fracturées ou disloquées; enfin, il aide à la transpiration des humeurs séreuses.

ONGUENT OU POMMADE D'AUNÉE, POUR LA GALE.

Prenez pour sept ou huit sous de racine d'aunée; ratissez-la, et la coupez par petits morceaux, que vous laverez, pillerez dans un mortier, et ferez bouillir dans de l'eau jusqu'à ce que tout soit réduit en marmelade. Il est à propos de remettre un peu d'eau, à mesure qu'elle se tarit. La racine étant bien en bouillie, et n'y ayant presque plus d'eau, jetez dans le même poêlon un livre de sain-doux. Faites bouillir le tout, pendant environ un quart-d'heure, remuant toujours avec une cuiller ou spatule; puis versez-le dans des pots.

Quelques uns, pour en augmenter l'action, mettent autant de racine de patience que d'aunée.

Si on y ajoute un peu de fleur de soufre, l'effet en est plus sûr.

On s'en frotte tout le corps, trois soirs de suite, devant le feu, avant de se coucher. Chaque fois on tire du pot à peu près la quantité nécessaire pour se frotter; on la met dans une assiette sur des cendres chaudes; et quand la pommade est fondue, on s'en frotte avec le bout des doigts. Avant de se coucher, il faut mettre des caleçons et des bas et gants de fil; on s'enveloppe les jambes, cuisses, mains et bras, avec du linge, afin que la pommade reste sur la peau pendant la nuit, et ne se répande pas dans le lit. Il faut garder la même chemise pendant neuf jours; on peut en mettre une autre par-dessus, pour plus de propreté. On peut laver ses mains tous les matins.

ONGUENT CITREUM DE LEMERY, PROPRE A REMPLIR LES CAVITÉS ET DISSIPER LES CICATRICES QUE LAISSE LA PETITE VÉROLE, POUR ADOUCIR LA PEAU, ET EN EMPORTER TOUTES LES TACHES, EN S'EN FROTTANT SOUVENT.

Mettez dans un pot de terre vernissé, deux livres de la graisse qui se trouve aux intestins des oies; il faut la laver auparavant dans plusieurs eaux de fontaine. Ajoutez-y quatre oignons de lits nettoyés, lavés et coupés menus; deux citrons, sans leurs écorces; une demi-livre de maigre de veau, coupée par petits morceaux; trois onces des quatre grandes semences froides, mondées, concassées et pilées ensuite dans un mortier de marbre, avec autant de semence de pavot blanc, préparée de la même manière; demi-once de borax et autant d'alun en poudre. Le tout étant mêlé ensemble dans le pot, vous le ferez bouillir au bain-marie, pendant dix ou douze heures. Ensuite ayant tiré le pot du feu, coulez la matière avec expression; laissez-la reposer; et l'ayant séparée de la crasse et de l'humeur aqueuse qui se sera précipitée au fond, vous mettrez fondre dans cet onguent, à une chaleur très-lente, deux onces de blanc de baleine; et le gardez pour le besoin.

ONGUENT DE COURGE, D'OVIÉDO, PROPRE POUR RAFRAÎCHIR ET HUMECTER, ET PARTICULIÈREMENT POUR TEMPÉRER LA CHALEUR DES REINS, ET AUTRES INFLAMMATIONS.

Prenez courges, pourpier et morelle, de chacun, demi-livre ; exprimez-en le suc à la manière ordinaire ; mêlez ce suc avec huit onces d'huile d'amandes douces, et autant d'huile violat. Faites bouillir ce mélange à petit feu, dans un pot de terre vernissé. Toute l'humidité aqueuse étant consumée, vous coulerez l'huile par un linge ; et y ferez fondre quatre onces de cire blanche coupée par morceaux bien minces. Vous aurez soin de bien agiter cette matière avec un bistortier, ou une spatule, afin que le tout s'incorpore exactement. On garde cet onguent ; et dans le besoin, on en frotte les parties affligées.

ONGUENT DE CYNOGLOSSE, POUR DISSOUDRE LE SANG CAILLÉ, ET POUR LES CONTUSIONS, DISLOCATIONS, ETC.

Coupez par petits morceaux, et concassez une demi-livre de racines de cynoglosse, quand elles sont bien rouges, et dans leurs plus grande vigueur, faites-les bouillir à feu lent, dans un pot vernissé, avec une livre et demie de beurre frais, et quatre onces de vin rouge, jusqu'à composition du vin. Alors retirez le pot du feu ; et ayant laissé refroidir la matière, séparez-la du sédiment, et la gardez pour le besoin.

ONGUENT POUR LA DURETÉ DES MAMELLES.

Prenez égales parties de *flos cœli* et de fleurs de genêt, les unes et les autres séchées à l'ombre. Tirez-en une forte teinture avec de l'huile d'olive bien douce,

par cinq ou six infusions différentes, toutes faites avec la même huile qui aura servi à la première infusion. Vous la ferez toujours un peu bouillir, et l'exprimerez bien fort. Prenez ensuite de l'extrait de storax, quatre onces; huit onces de cire jaune, et autant de minium purifié avec le vinaigre. Sur une livre desdites infusions, faites dissoudre premièrement le dit extrait, puis le minium, et sur la fin de la cire. Vous en réduirez une partie en forme de cérat, pour fondre des duretés; et l'autre partie en onguent approchant de l'emplâtre, pour dessécher.

ONGUENT GRIS.

Prenez huile rosat, une livre; céruse pulvérisée, quatre onces; litharge d'or bien lavée, pulvérisée et séchée à l'ombre, quatre onces; cire neuve, neuf onces; sain-doux de porc mâle, deux onces. Vous mettrez l'huile rosat dans un pot de terre vernissé, sur un petit feu, jusqu'à ce qu'il ne pétille plus; puis la céruse, par inclination, avec un cornet de papier; remuant toujours, pour qu'il ne se fasse pas de grumaux. Jetez ensuite, de la même manière, la litharge avec un cornet, et remuez toujours; après quoi vous y mettez le sain-doux, puis la cire en petits morceaux : il faut toujours remuer. Faites cuire cet onguent à petit feu, empêchant qu'il ne bouille; car il sortirait dehors, et la litharge demeurerait au fond. Il faut toujours remuer pendant cinq heures, jusqu'à ce qu'on voit qu'ayant mis quelques gouttes de l'onguent sur du papier, il ne tache pas le papier, et qu'il ait la consistance d'onguent. Alors retirez le pot du feu, et remuez encore jusqu'à ce qu'il soit presque froid. L'on en fait enfin de magdaléons; ou bien on le met dans des pots vernissés.

Cet onguent n'est bon que lorsqu'il a fermenté quatre mois : il est dessiccatif.

L'on connaît sous le nom d'*onguent gris*, l'onguent mercurial, qui sert pour les frictions.

ONGUENT DE MAI.

Prenez du beurre de mai, deux livres, sans être lavé ; du *diachylum* gommé, une livre et quatre onces ; de la cire neuve, et de la poix-résine, de chacune deux onces ; et environ un demi-verre de jus de citron.

Faites fondre le beurre dans une poêle de cuisine; étant fondu, vous y jetterez le *diachylum*, coupé par petits morceaux, que vous ferez fondre aussi avec le beurre, à très-petit feu. Le tout étant fondu, vous y jetterez de même la poix-résine, coupée par très-petits morceaux, que vous ferez fondre avec le reste. Lorsqu'elle sera fondue, vous y jetterez la cire, coupée en petits morceaux. Il faut faire bouillir le tout ensemble, pendant une demi-heure, et remuer continuellement avec un bâton de pommier, dont vous aurez ôté l'écorce. Il faut que ce mélange soit toujours à un degré de chaleur où l'on puisse tenir le doigt sans se brûler. Ayant retiré la poêle de dessus le feu, ajoutez le jus de citron ; remuant avec une spatule, jusqu'à ce que tout soit bien incorporé ; ce qui étant fait, vous le mettrez dans un pot de terre, ou dans quelque autre vaisseau bien propre.

Cet onguent est fort bon pour toutes sortes d'ulcères et blessures. Il est anodin, amène bientôt à suppuration toute espèce de tumeur, et fait tomber, en peu de temps, l'escarre du charbon. Avant de l'appliquer, il faut bien bassiner la plaie avec du vin et de l'huile d'olive, qu'on fait bouillir ensemble, et on s'en bassine aussi chaud qu'on peut le souffrir.

ONGUENT DE LA MÈRE, INVENTÉ PAR LA MÈRE THÉCLE, RELIGIEUSE DE L'HÔTEL-DIEU DE PARIS.

Prenez beurre frais, sain-doux de porc, suif de mouton, cire blanche, litharge d'or, de chacun, une once ; huile d'olives, deux onces. Faites fondre la cire et les graisses avec l'huile, et mêlez peu à peu la litharge en poudre déliée dans l'infusion, en remuant.

Otez de dessus le feu, et remuez jusqu'à ce que l'onguent soit froid.

Il est excellent pour les panaris, les abcès, et pour toutes les tumeurs qu'on veut faire mûrir, amollir, suppurer et percer. Il est aussi spécifique pour les duretés des mamelles.

ONGUENT NAPOLITAIN SIMPLE, OU ONGUENT GRIS POUR LES POUX, PUCES, PUNAISES, MORPIONS, GALE, GRATELLE, DÉMANGEAISONS, ET AUTRES MALADIES DE LA PEAU.

Remuez pendant six heures, et agitez fortement dans un grand mortier de marbre, six onces de mercure (ou vif argent), avec quatre onces de bonne térébenthine de Venise. Ensuite, ajoutez-y peu à peu, quatre livres de sain-doux, en remuant toujours, jusqu'à ce que tout ait pris consistance d'onguent.

On peut appliquer cet onguent sur toutes les parties du corps, excepté sur la poitrine, que le vif argent pourrait altérer.

AUTRE ONGUENT POUR GUÉRIR LA GALE.

Prenez *fleur de soufre*, deux onces ;
sel ammoniac cru, réduit en poudre très-fine, deux gros ;
sain-doux, ou *beurre*, quatre onces.

Mêlez intimement toutes ces substances ensemble : ajoutez un scrupule ou un demi-gros d'*essence citron*, pour en ôter l'odeur désagréable.

On prend gros comme une noix muscade, de cet *onguent*, dont on frotte chaque partie malade. On réitère le frottement deux ou trois fois par semaine.

ONGUENT NOIR, OU EMPLATRE NOIR, CONTRE TOUTE SORTE DE PLAIES, OU ONGUENT DE RICOME, QU'ON DIT L'AVOIR INVENTÉ, ET AVOIR GAGNÉ TRENTE MILLE ÉCUS EN LE VENDANT TROIS FRANCS L'ONCE.

Prenez *huile d'olives,*	sept livres ;
charpie de vieille toile ,	deux livres ;
céruse pulvérisée	une livre ;
litharge d'or ,	cinq quarterons ;
cire neuve ,	demi-livre ;
myrrhe pulvérisée ,	une livre ;
aloès pulvérisé ,	deux onces.

Mettez les deux livres de charpie de vieille toile fine, dans un grand bassin de cuivre ; versez-y par-dessus les sept livres d'huile d'olives , de sorte que la charpie soit abreuvée partout ; puis, mettez le tout sur un feu de charbon , qui ne soit pas trop grand , de peur que le feu ne prenne à l'huile, et ne brûle toute la charpie. Il faut remuer toujours avec une verge ou spatule de fer , jusqu'à ce que la charpie soit toute consumée : ce que vous connaîtrez , lorsqu'en en mettant quelque peu sur une assiette , vous ne remarquerez plus le fil de la charpie. Cela fait, il faut retirer le vase de dessus le feu , et quand il cessera de bouillir , mettez-y peu à peu , en remuant toujours , la livre de céruse , et le remettez sur le feu une minute de temps ; puis , vous le retirerez , et vous y mettrez aussi , en remuant toujours , les cinq quarterons de litharge d'or , ayant premièrement bien pulvérisé la céruse et la litharge. Il le faut ensuite faire un peu rebouillir , y mettre la demi-livre de cire coupée en petits morceaux , et lui faire jeter encore un bouillon. Ensuite , vous le retirerez , et y mettrez peu à peu , comme dessus (en remuant toujours) la livre de myrrhe pulvérisée , et le ferez encore un peu bouillir. Il faut le retirer du feu , et ajouter , en remuant continuellement , les deux onces d'aloès bien pulvérisé ; puis , remettrez le bassin sur le feu , lui laissant prendre deux ou trois bouillons. Cela fait, vous en mettrez un peu sur une assiette,

pour voir s'il se prendra. S'il est trop mou, il faudra le faire bouillir encore doucement, jusqu'à ce qu'il soit en sa consistance.

Quand il serait fait, il faudra le retirer du feu, et le mettre sur une table, ou planche, le versant dessus avec une cuiller à pot; le laisser refroidir; et lorsqu'il sera froid, le mettre en rouleaux.

Si par hasard, en faisant bouillir les drogues, le feu y prend, il faut avoir une couverture, ou serpillière toute prête, que vous aurez trempée dans de l'eau; vous la tordrez bien, afin qu'il n'y en reste point, et qu'elle ne soit qu'humide, pour couvrir d'abord le vase; et par ce moyen vous étoufferez le feu dedans. Afin qu'il ne se perde rien, il faut mettre ce vase dans un autre plus grand.

On doit toujours composer cette préparation dans un endroit où l'on n'ait pas à craindre d'occasioner d'incendie. Cet avertissement doit servir pour tous les autres remèdes de cette nature.

Manière de s'en servir. Si la plaie est à fleur de peau, il faut mettre un emplâtre dessus, l'essuyant tous les soirs, et continuant ainsi jusqu'à ce qu'elle soit guérie.

S'il paraît quelque excroissance de chair, il la faut panser comme vous avez commencé; car elle se rabaisse naturellement.

S'il y a de la chair morte, et que la plaie soit vieille, il faut prendre un rouleau de l'emplâtre, le mettre dans un pot, avec six cuillerées d'huile rosat, ou à son défaut, d'huile d'olive; et faire fondre le tout ensemble; puis prendre de la charpie à proportion, la mettre dedans, et la faire toute imbiber. Ensuite vous mettrez cette charpie dans un autre pot, que vous couvrirez avec soin pour en conserver la vertu. Quand vous voudrez vous en servir, vous en prendrez un peu, le mettrez dans la plaie, et ferez en sorte que la plaie soit entièrement couverte de charpie, que vous y mettrez fort légèrement, sans qu'elle soit pressée, ni entortillée, afin que l'humeur sorte à son aise. Il faut changer de charpie soir et matin; mais le même emplâtre peut servir un jour, quand même les os seraient découverts; vous mettrez la charpie ainsi préparée par-dessus; et en cas que la plaie soit noire, elle ôte toute noirceur, sans que les os tombent.

Il est à remarquer, premièrement, que si le trou de la plaie est trop petit et profond, il y faut mettre une petite tente de linge, de peur qu'on ne puisse pas retirer la charpie ; ayant auparavant trempé la tente dans l'onguent fondu ; il faut prendre garde qu'elle n'y soit pas pressée, à cause de l'humeur qui en doit sortir.

Secondement, que la tente ne doit pas aller jusqu'au fond, à cause de la chair qui revient. Si le trou était trop petit, ou que le blessé fut incommodé de la tente, il faudrait verser dans la plaie, de l'onguent fondu dans de l'huile, et mettre l'emplâtre par-dessus.

Troisièmement, qu'il faut changer tous les jours d'emplâtre, ou l'essuyer tous les soirs.

Quatrièmement, qu'on peut faire une plus grande ou moindre quantité de cet emplâtre, en augmentant ou diminuant à proportion la dose de chaque drogue.

ONGUENT NOIR, OU SUPPURATIF.

Prenez deux livres d'huile commune, cire blanche et cire jaune, graisse de mouton qui se trouve près des reins, résine pure, térébenthine de Venise, de chacune, une demi-livre ; mastic pulvérisé très-fin, deux onces. Faites fondre le tout avec l'huile, excepté la poudre de mastic, que vous y ajouterez quand tout sera fondu.

Cet onguent fait percer toutes sortes d'apostumes, et les bubons tant pestilentiels que vénériens. On continue d'appliquer un emplâtre de cet onguent, après l'ouverture des abcès, jusqu'à leur parfaite guérison.

ONGUENT NUTRITUM, RAFRAÎCHISSANT ET DESSICCATIF.

Prenez six onces de litharge d'or, réduite en poudre subtile; agitez-la dans une bassine de cuivre, et versez par-dessus, peu à peu, huit onces de vinaigre très-fort, et environ une livre et demie d'huile d'olives. On verse d'abord un peu de l'un et ensuite un peu de l'autre, continuant ainsi alternativement, jusqu'à ce que le tout soit bien mêlé et ait acquis la consistance d'onguent.

Cet onguent est propre pour les ulcères causés par

une humeur âcre et pituiteuse ; pour les cicatrices, les inflammations des plaies, la galle, les dartres, démangeaisons, etc.

ONGUENT POUR LES PANARIS, etc.

Prenez six livres de suif de bélier, et quatre livres de cire vierge, le tout en morceaux gros comme le pouce ; les ayant fait fondre ensemble, mettez-y quatre livres de bonne huile ; et faites bouillir doucement. Durant l'ébullition, ajoutez-y quatre livres de poix de Bourgogne, et remuez de temps en temps pendant environ une heure. La poix étant fondue, jetez-y quatre livres de térébenthine, hors de dessus le feu ; et faites bouillir doucement le tout, pendant une bonne demi-heure.

Cet onguent, qui est très-renommé à Paris, pour les panaris, maux d'aventure, clous, et toutes sortes de plaies qui ont besoin de suppurer, peut guérir beaucoup de maux invétérés : on dit même que la gangrène ne lui résiste pas. Il est doux et rafraîchissant ; en sorte que plusieurs personnes se sont bien trouvées d'en mettre sur des yeux échauffés. On l'étend sur un linge fin et bien blanc de lessive. On le change toutes les vingt-quatre heures, jusqu'à parfaite guérison.

ONGUENT RAFRAÎCHISSANT ET ANODIN, POUR LES INFLAMMATIONS, LES DOULEURS ET INTEMPÉRIES CHAUDES.

Prenez les feuilles de grande et petite joubarbe, nombril de Vénus, morelle, jusquiame, sureau, patience, de chaque une poignée. Pilez le tout dans un mortier, et faites le bouillir avec deux livres d'huile d'olives, jusqu'à ce que les herbes soient bien cuites. Après cela, passez le tout dans un linge blanc, et ajoutez-y cinq onces de cire jaune, pour y donner la consistance d'onguent, duquel vous vous servirez en le faisant fondre sur une assiette ; et quand vous en aurez joint les parties affectées, vous appliquerez un papier par-dessus, et un linge sur le papier.

ONGUENT ROSAT.

I. Prenez six livres de sain-doux épuré et lavé dans plusieurs eaux, avec autant de roses pâles broyées : faites infuser le tout pendant sept jours, en été, à la chaleur du soleil, dans un vaisseau de terre vernissé, ayant soin de remuer de temps en temps. Après cela, faites cuire cette matière pendant deux heures, à un feu lent. Ensuite passez-la par un linge avec forte expression; faites infuser dans la colature pareille quantité de roses pâles, puis passez encore par un linge, avec exposition, comme auparavant. Pour lui donner une couleur rouge, on y fait tremper, près du feu ou au soleil, trois onces de racine d'orcanette (on peut y substituer celle de garance).

Cet onguent résoud les tumeurs et abcès, adoucit les les inflammations, calme les douleurs des jointures, guérit les hémoroïdes, érysipèles, dartres, maux de tête excessifs, tempère la chaleur excessive de l'estomac, du foie et des reins, dissipe les sérosités et inflammations des parties naturelles : il faut en frotter seulement les parties malades.

II. Prenez de l'axonge de porc mâle, bien purifié et lavé plusiers fois, des roses rouges nouvellement pilées, et des roses pâles, de chacun quatre livres; ôtez la petite membrane qui se trouve sur la graisse de porc, coupez cette graisse en petits morceaux, et après l'avoir bien lavée dans l'eau fraîche, faites-la fondre sur un fort petit feu, dans un pot de terre vernissé.

Prenez la première graisse qui sera fondue, et après l'avoir bien lavée et passée par un linge, mêlez-la avec autant de gros boutons de roses bien écrasés, mettez le tout dans un pot de terre vernissé qui soit étroit par le haut, couvrez-le bien, faites-le bouillir au bain-marie modéré pendant une heure, coulez ensuite et exprimez fortement le tout.

Prenez quatre livres de roses pâles, nouvellement épanouies, et les ayant bien écrasées, vous les mêlerez avec la première composition, dans un pot que vous boucherez bien, et que vous tiendrez pendant six heures dans de l'eau encore tiède et bouillante : coulez encore

et exprimez fortement le tout; après avoir séparé le sédiment, laissez refroidir l'onguent, et gardez-le pour le besoin.

Si vous voulez donner à cet onguent une couleur de rose; un quart-d'heure avant de le couler la dernière fois, jetez-y deux ou trois onces de racine d'orcanette, que vous agiterez dans l'onguent.

Si vous voulez lui conserver sa couleur blanche, et lui donner une odeur de roses, jetez-y des roses de Damas, sans orcanette.

Enfin si vous voulez lui donner la consistance de liniment, vous y ajouterez une sixième partie de son poids d'huile d'amandes douces.

Cet onguent est bon pour toutes les inflammations externes; principalement les dartres, érysipèles. Il est aussi employé pour les douleurs de tête et les hémorroïdes.

ONGUENT POUR LES FLUXIONS, INFLAMMATIONS, DÉMANGEAISONS, CHASSIE ET PUSTULES DES YEUX.

Faites cuire, à petit feu, une livre de beurre bien frais, dans une bassine, ou autre vaisseau de cuivre. Lorsque votre beurre fondu ne pétillera plus, versez-y, peu à peu, quatre onces de vinaigre rosat, du plus fort; continuez à faire cuire jusqu'à ce que le mélange ne fasse plus de bruit. Alors retirez-le, passez-le par un linge, et versez-le dans un mortier de bronze, ou dans quelque vaisseau de cuivre, où vous aurez mis auparavant quatre onces de tutie préparée, réduite en poudre; brouillez bien le tout ensemble, avec un pilon ou une spatule; et ne cessez d'agiter la matière, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement refroidie.

Cet onguent est un bon remède. Il en faut mettre la grosseur d'un pois dans le coin de l'œil, le soir en se couchant, et le laisser fondre tout doucement. On peut aussi s'en frotter les paupières et les autres endroits malades.

AUTRE ONGUENT POUR LES YEUX, OU DE TUTIE.

Prenez *sain-doux*, quatre onces;
cire blanche, deux gros;
tutie préparée, une once.

Faites fondre le sain-doux et la cire, à petit feu; saupoudrez la tutie, en remuant toujours jusqu'à ce que l'onguent soit refroidi. On rendra cet onguent plus efficace et d'une consistance plus appropriée, si on y joint deux ou trois gros de camphre, broyé auparavant avec un peu d'huile, et ensuite mêlé intimement avec les autres ingrédiens.

AUTRE ONGUENT.

Prenez *camphre*, six gros;
pierre calaminaire préparée et en poudre, *idem*.
vert-de-gris, bien apprêté, deux gros;
sain-doux, deux onces;
suif de mouton, *idem*.

Broyez le camphre avec la pierre calaminaire et le vert-de-gris; ensuite mêlez avec le sain-doux et le suif, en continuant.

PILULES.

Médicament en forme de petite boule, composé de plusieurs drogues réduites en poudre, et ensuite incorporées ensemble par le moyen d'un peu de sirop,

ou de miel, huile, eau commune, ou eau distillée, sucre, vin, vinaigre, ou autre liqueur appropriée.

PILULES POUR PURGER LA BILE ET LA PITUITE.

I. Prenez parties égales d'aloès sucrotin, de bonne rhubarbe, et de trochisques d'agaric. Réduisez l'aloès en poudre, séparément, et les deux autres drogues ensemble. Ensuite incorporez ces poudres avec du sirop de roses solutif : faites-en une masse solide, de laquelle vous formerez des pilules, que vous conserverez dans un pot, ou dans une boite, pour le besoin. C'est ce qu'on appelle communément les *pilules des trois drogues*.

On les donne depuis un scrupule, jusqu'à un drachme. Elles sont apéritives, hystériques et stomachiques.

II. Prenez aloès sucrotin, quatre onces ; rhubarbe, une once ; turbith, une once ; myrobolans citrins, une once ; tartre soluble, deux drachmes. Faites une masse de ces drogues en les incorporant ensemble, avec quantité suffisante de sirop d'absinthe ; et formez des pilules. En purgeant les humeurs pituiteuses et bilieuses, elles fortifient la tête et l'estomac. On peut en prendre depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

PILULES POUR PURGER LA BILE, ETC.

Prenez santal citrin, deux onces ; rhubarbe choisie, une once. Réduisez le tout en poudre, que vous mêlerez avec demi-livre d'extrait d'aloès, et quantité suffisante de sirop de roses pâles, pour en faire une masse solide, que vous formerez en pilules, et garderez comme ci-dessus. La dose est depuis un demi-scrupule, jusqu'à une drachme.

Ces pilules font fermenter le sang, et le raréfient ; elles lèvent les obstructions des viscères, particulièrement celles du foie ; provoquent les règles aux femmes, et fortifient l'estomac. On en use pendant le repas, ou immédiatement auparavant.

PILULES POUR PURGER LA BILE JAUNE, ET CORRIGER LA TROP GRANDE FOUGUE DU SANG.

Prenez rhubarbe, six drachmes; sel d'absinthe, deux drachmes; agaric deux drachmes et demie, avec autant de diagrède. Faites une masse de toutes ces drogues, avec quantité suffisante de bonne casse et ensuite formez vos pilules. La dose en est depuis un scrupule jusqu'à une drachme, ou une drachme et demie.

PILULES TARTARÉES, POUR PURGER TOUTES SORTES DE BILES.

I. Prenez aloès sucrotin en poudre, trois onces; ammoniac, dépurée, une once; et gomme, demie; tartre vitriolé, quatre gros. Incorporez ces drogues ensemble avec quantité suffisante de vinaigre scillitique. Formez-en une masse, en remuant long-temps la matière; et partagez-la en pilules, que vous garderez pour le besoin.

Elles sont propres pour résoudre, fondre les duretés de la rate, et du mésentère, et lever les autres obstructions. On les emploie contre la lèpre, les cancers et les maladies vénériennes. Elles purgent la mélancolie, soulagent les hypocondriaques, et sont utiles dans la fièvre quarte.

On en use plusieurs jours de suite, immédiatement avant le repas. La dose est depuis demi-gros, jusqu'à deux gros.

II. Prenez une once et demie de crême de tartre, et autant de sel ammoniac avec six gros d'aloès sucrotin. Incorporez ces drogues avec quantité suffisante de sirop de pommes composé; et formez vos pilules. La dose et l'usage en sont les mêmes que ci-dessus.

PILULES QUI PURGENT TOUTES LES HUMEURS.

Prenez, d'une part, racine de bryone sèche, des roses, des cinq espèces des myrobolans, de chacun

demi-once ; castoreum, une drachme et demie ; safran, une demi-drachme. Prenez, d'une autre part, aloès sucrotin, deux onces ; asarum, demi-once ; diagrède et mastic, de chacun, demi-once. Ayant réduit toutes ces drogues en poudre, formez-en une masse solide, avec quantité suffisante de suc de fenouil dépuré, pour en faire des pilules, que vous garderez pour l'usage. On les donne depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

Elles sont utiles contre les vapeurs ; provoquent les règles ; éclaircissent la vue ; purgent la mélancolie ; dissipent les maux de tête.

AUTRES PILULES POUR PURGER TOUTES LES HUMEURS, ET PARTICULIÈREMENT LA PITUITE.

I. Prenez aloès sucrotin, une once et demie, ou une once et six gros ; agaric, demi-once ; rhubarbe, demi-once ; et autant de feuilles de séné ; diagrède, six gros ; tartre soluble, deux gros ; avec autant de semence de violette. Incorporez le tout avec quantité suffisante de sirop, ou de suc dépuré de fenouil ; et formez-en des pilules pour l'usage.

La dose en est depuis un scrupule jusqu'à deux. On les donne pour les maladies des yeux et des oreilles, jusqu'à une drachme.

II. Prenez aloès sucrotin, une once ; agaric, ellébore noir, turbith et scammonée, de chacun, demi-once ; tartre soluble, trois gros ; et le double de trochisques d'alhandal. Faites-en une masse avec le sirop de nerprun ; et ensuite formez vos pilules.

On s'en sert dans l'apoplexie, la léthargie, les vapeurs hypocondriaques, et la fièvre quarte ; la dose est depuis un demi scrupule jusqu'à demi-drachme.

PILULES ASTRINGENTES, SOMNIFÈRES, BÉCHIQUES ET FONDANTES.

Pilez, dans un mortier, un peu chaud, d'une part, gommes adragant et arabique, de chacune, demi-once ; d'une autre part, réduisez en poudre, ensemble, myrrhe, encens, storax, de chacun, quatre scru-

pules ; d'une autre part encore, pulvérisez deux drachmes d'amidon, puis incorporez le tout, avec quatre scrupules de suc de réglisse et autant d'opium, que vous aurez battu avec un peu de sapa (ou résine), dans un mortier de bronze. En faisant le mélange des poudres, il faut continuer à battre et ajouter du sapa, s'il est nécessaire, pour bien lier la matière. La dose des pilules que vous formerez, est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-drachme.

PILULES ANTIDOTALES QUI PURGENT DOUCEMENT.

Pilez, dans un mortier, deux onces d'aloès, et une once de myrrhe, après avoir oint le fond du mortier avec un peu d'huile d'amandes douces. D'autre part, pilez demi-once de safran sec ; puis, ayant incorporé les poudres avec quantité suffisante de bon vin rouge, formez vos pilules.

Elles sont excellentes dans toutes les maladies contagieuses et pestilentielles. On en use le matin à jeun, ou le soir en se mettant au lit. On peut aussi en prendre avant de se mettre à table. Si l'on veut être purgé copieusement, on en peut prendre jusqu'à un gros et demi, pour les personnes d'un tempérament fort et vigoureux ; et un gros seulement, pour les personnes délicates. Si l'on veut seulement se tenir le ventre libre, on se contentera d'un demi-scrupule, ou l'on ira jusqu'à un scrupule, selon le tempérament.

PILULES POUR LEVER LES OBSTRUCTIONS DE LA RATE, DU FOIE, DU MÉSENTÈRE, ETC.

Prenez gomme ammoniac, une once ; aloès sucrotin, deux gros ; mastic, une drachme ; et autant de myrrhe. Pilez le tout ensemble, et réduisez-le en poudre. D'une autre part, prenez safran de mars, et semence de frêne, de chacun un scrupule ; broyez-les ensemble. D'une autre part encore, sels de petite centaurée et d'absinthe, de chacun demi-drachme ; réduisez-les en poudre ; et tartre vitriolé, deux drachmes. Incorporez ces poudres avec demi-once d'extrait de racine de fougère, et quantité suffisante de suc de fumeterre, épaissi en

consistance de miel. Ensuite formez vos pilules, pour vous en servir dans le besoin.

La dose est depuis une drachme jusqu'à deux drachmes. On en use ordinairement le matin à jeun, et l'on se promène ensuite.

PILULES DE LONGUE VIE, OU DE MACROBE.

Prenez aloès sucrotin, quatre onces; safran de mars, une once; myrrhe en larmes, deux onces; rhubarbe choisie, quatre gros. Réduisez ces drogues en poudre, chacune séparément. Ensuite les ayant mêlées ensemble, dans un pot de terre vernissé, et ajouté huit onces de suc de chicorée sauvage, bien dépuré, vous exposerez la matière au soleil, ou à un feu modéré; et lorsqu'elle sera suffisamment épaissie, vous en formerez des pilules que vous garderez dans une boîte où il y aura de la farine. Chaque pilule doit être de la grosseur d'un bon pois. On peut en prendre avant le repas, depuis deux ou trois jusqu'à six.

L'aloès peut seul produire le même effet que les pilules *ante cibum*, ou que celles d'hyère simple, angélique, et autres purgatives.

PILULES DIURÉTIQUES.

Mêlez ensemble parties égales de vitriol blanc, réduit en poudre bien fine; et de térébenthine de Venise: formez-en des pilules. La dose en est depuis un scrupule jusqu'à quatre.

Le sel de vipère dans un bouillon, évacue très-bien par les urines.

PILULES DE PLUMIER.

Prenez calomélas, soufre doré d'antimoine, de chaque trois gros; extrait de réglisse, deux gros. Broyez bien ensemble le calomélas et le soufre d'antimoine, ajoutez l'extrait de réglisse; et avec une quantité suffisante de mucilage de gomme arabique, faites des pilules de six grains. On a éprouvé ces pilules comme un remède altérant, très-puissant et très-sûr, dans les

maladies opiniâtres de la peau; et elles ont complété une guérison que la salivation avait manquée. Elles sont d'un excellent effet, même dans le cas de maladie vénérienne. On en donne deux ou trois, matin et soir. Il faut que le malade se tienne modérément chaud, et qu'il boive, sur chaque dose, un verre de décoction des bois sudoriques, ou de salsepareille.

PILULES FÉTIDES.

Prenez *assa-fétida*, demi-once; sirop commun, autant qu'il est nécessaire pour faire une masse, dont on fera des pilules du poids de six grains. On donne quatre ou cinq de ces pilules, deux ou trois fois par jour, dans les affections hystériques. Elles peuvent être également utiles aux asthmatiques. Lorsqu'il est nécessaire de tenir le ventre lâche, on ajoute à l'*assa-fétida*, une quantité suffisante de rhubarbe, d'aloès, ou de jalap.

POMMADE.

—

C'est une composition dont la consistance est plus ou moins solide, et qui a pour base le sain-doux, ou quelque autre matière onctueuse.

POMMADE TRÈS-PROPRE POUR LES MALADIES DE LA PEAU, ET POUR LES MAINS, LA BOUCHE ET LE NEZ.

Prenez suif de bouc, une once et demie, avec autant de moelle de bœuf; hâchez-les menu, et faites-les fondre; ensuite coulez-les; puis les remettez sur un

feu médiocre, seulement pour les échauffer tant soit peu ; alors ajoutez-y une once et demie de cire neuve, coupée aussi par petits morceaux ; avec une once d'huile millepertuis, et autant d'huile rosat ; jetez-y encore une pincée de sel blanc pulvérisé : puis ayant bien mêlé le tout ensemble, avec une cuiller ou spatule de bois, et non de métal, ôtez-le de dessus le feu, et mettez-y six ou sept scrupules de camphre, un peu pilé, et remuez-le toujours avec la spatule, jusqu'à ce que la composition soit refroidie. On la garde dans un pot de verre ou de faïence : plus elle est vieille, et meilleure elle est.

Elle est propre pour les froncles, les mules aux talons, les engelures, les crevasses des lèvres et du nez, et pour toutes maladies chaudes de la peau qui ne sont que passagères.

POMMADE DE LIMAÇON.

Faites cuire des limaçons pilés, sans leurs coquilles, dans suffisante quantité d'huile d'amandes douces : passez ; et ajoutez une once de cire vierge, sur quatre onces de cette huile. Lavez bien le tout dans l'eau de frai de grenouille ; et ajoutez quelques gouttes d'essence de citron, pour corriger l'odeur.

AUTRES POMMADES.

I. Prenez demi-livre de beurre frais, bien lavé, et demi-livre de feuilles de joubarbe ; pilez les feuilles. Quand elles seront bien pilées, ajoutez le beurre, que vous y incorporerez autant qu'il sera possible. Mettez ensuite ce mélange sur le feu, et ne le retirez que lorsqu'il aura acquis la consistance d'onguent.

II. Faites bouillir une fraise de veau ; jetez la graisse qui surnage, dans l'eau de puits ; battez ; ensuite mêlez avec égales parties d'eau-rose et de plantain · ajoutez-y un peu de safran.

POMMADES POUR LES LÈVRES.

I. Prenez une once d'huile d'amandes douces, tirée

sans feu, et une drachme (ou un peu plus) de suif de mouton fraîchement tué; ajoutez-y un peu d'orcanette rapée, pour donner de la couleur, et faites cuire le tout ensemble.

Au lieu d'huile d'amandes douces, vous pouvez vous servir d'huile de jasmin, ou de quelque autre fleur, si vous voulez que votre pommade ait une odeur agréable.

II. Prenez une once de cire blanche et de moelle de bœuf; trois onces de pommade blanche; laissez fondre le tout au bain-marie; ajoutez-y un gros d'orcanette, et remuez jusqu'à ce que la pommade ait acquis une couleur rouge.

III. D'autres aiment mieux se servir d'onguent rosat.

POMMADES POUR LES LÈVRES GERCÉES OU FENDUES.

I. Prenez huile violat et suc de mauve, de chaque une once et demie; graisse d'oie et moelle de veau, de chacune, deux gros; gomme adragante, un gros et demi. Mêlez le tout ensemble sur le feu.

II. Prenez une demi-livre de beurre frais, quatre onces de cire neuve, quatre ou cinq onces de raisins noirs mondés, et environ une once d'orcanette. Mettez le tout sur le feu, jusqu'à ce que la cire et le beurre soient fondus; passez-le ensuite par un linge. Vous conserverez cette pommade pour le besoin.

Vous en mettrez sur les lèvres gercées, principalement le soir en vous couchant. Elle peut encore servir pour les mains, et pour les cors aux pieds. Il faut en mettre plusieurs jours de suite.

III. Prenez de la tutie et de l'huile de jaunes d'œufs: mêlez-les ensemble; puis, frottez-en les lèvres, après les avoir lavées avec de l'eau d'orge, ou celle de plantain.

POMMADE EXCELLENTE POUR LES LÈVRES, FENTES DES MAMELONS, ET DARTRES.

Prenez huile récente d'amandes douces, et cire vierge blanche, de chacune six onces; eau de rose,

trois onces; yeux d'écrevisses en poudre fine y une once. Chauffez premièrement l'huile, ajoutez-y ensuite, pêle-mêle et peu à peu, la cire et l'eau de rose; puis les yeux d'écrevisses. Pour les dartres, ajoutez-y un peu de mercure doux, et de teinture de soufre de térébenthine, et servez-vous en en liniment.

POMMADE POUR LA GALE.

TRAITEMENT DE LA GALE PAR UNE MÉTHODE ANGLAISE SURE ET TRÈS-PROMPTE.

Composition de la Pommade.

Prenez soufre en poudre très-fine,	1 livre;
savon noir,	1
sain-doux,	3
racine d'ellébore en poudre très-fine,	4 onces.

Mêlez et triturez exactement.

Le malade se frottera tout le corps, et principalement les articulations, de six heures en six heures, avec une once de cette pommade, et restera couché nu entre deux couvertures de laine. La guérison a lieu ordinairement en trente-six heures, et quelquefois en vingt-quatre heures.

Cette méthode qui est employée avec succès dans les armées anglaises, peut convenir dans le cas où les personnes qui ont la gale ne pourraient pas mettre un temps plus long à la faire traiter.

POUR LES POUX A LA TÊTE.

On ne parlera point ici de la maladie pédiculaire, qui demande les secours de la médecine. Il n'est question, dans cet article que des poux qui sont pris accidentellement en voyages, à la promenade, dans les voitures publiques, etc. L'onguent gris les fait mourir sûrement; mais ce remède, dans lequel il entre du mercure, n'est pas sans inconvénient. En voici un tout

aussi certain, et qui n'a aucune espèce de danger ; il est même très-bon pour les cheveux, qu'il fait croître et qu'il épaissit.

Mettez des jaunes d'œuf dans de l'huile d'amandes douces, mêlez bien ces jaunes avec l'huile, de manière que cela forme une espèce de pommade liquide, et inondez-en la tête, après avoir peigné les cheveux à fond ; mettez par là-dessus un bonnet de nuit ; recommencez la même chose trois soirs, en vous couchant. Pour plus de sûreté, il faudrait garder le bonnet de nuit trois jours, et remettre du mélange le matin, après avoir été peigné.

POUDRE DE CARIGNAN POUR LES CONVULSIONS DES ENFANS.

Gui de chêne,	quatre décagrammes ;
racine de Fraxinelle,	*idem* ;
corne de cerf préparée,	*idem* ;
racines de pivoine,	deux décagrammes ;
carbonate d'ammoniac,	*idem*.

Pulvérisez séparément chacune de ces substances ; mêlez-les ensuite très-exactement, et conservez-les dans un bocal, que vous tiendrez hermétiquement bouché, et que vous placerez dans un lieu sec.

Cette poudre réussit fort bien dans les convulsions des enfans ; on la fait prendre dans du lait de la nourrice, aux enfans à la mamelle, ou dans du lait de vache aux enfans qui sont sevrés ; on la leur fait prendre dans du bouillon, dans de l'eau distillée de fleurs d'orange, dans une infusion de tilleul, ou dans de l'eau pure, et jamais dans du vin, à la dose ci-après prescrite :

A l'âge d'un an, et avant,	1 gramme.
A deux ans,	2
A trois ans,	3
A quatre ans,	4

A tous les autres âges, cette dernière dose est la plus forte.

Il faut observer de donner cette poudre avant que l'accident prenne, ou quand il est passé, et jamais dans le temps de l'accident même.

On peut répéter la dose plusieurs fois par jour, s'il en est besoin, en observant toujours le temps de l'accident à venir ou passé.

Cette recette a été donnée par la princesse de Carignan, qui l'a fréquemment mise en usage, et toujours avec le plus heureux succès. Elle lui avait été remise par un de ses médecins, qui en avait fort souvent éprouvé les effets avant de la donner à la princesse.

POUDRE CALMANTE CONTRE LA COLIQUE DES ENFANS A LA MAMELLE.

Prenez Iris de Florence,	20 grains;
safran,	5
semence de fenouil,	10

Mêlez le tout ensemble, et réduisez-le en poudre fine; vous diviserez ensuite en trois parties égales que vous fèrez prendre dans du lait à l'enfant, pendant le jour de deux à trois heures d'intervalle entre chaque dose.

PURGATION.

—

PETITE PURGATION.

Une once de crême de tartre non soluble dans une pinte d'eau, avec le jus d'un citron et un peu de sucre; en boire trois tasses les matins, tant que cette eau dure. Si l'on avait un véritable besoin d'être purgé, cette

boisson ne pourrait servir que de preparation. Elle n'est bonne qu'à faire couler doucement la bile, à relever l'appétit, et à prévenir le besoin d'une médecine plus forte.

PURGATION DOUCE.

Parties égales de crême de tartre et de fleurs de soufre, une cuillerée à café, dans une demi-tasse d'eau. Prendre ce mélange chaque matin, pendant trois ou quatre jours.

PURGATION POUR LES ENFANS, A LA SUITE DU DÉVOIEMENT

Un gros de rhubarbe, mis dans une grande théière, avec de l'eau froide, qu'on laisse infuser pendant la nuit. On en prend un bon verre le lendemain à jeun, et pendant les deux ou trois jours suivans.

AUTRE PURGATION POUR UN ENFANT DE HUIT A DIX ANS.

Prenez une once de manne en sorte, un gros de follicule de séné, et un gros de sel de glauber : faites infuser le tout, pendant la nuit, dans une tasse d'eau bouillante, et passez le matin à travers un linge pour l'usage. Pendant l'effet de la médecine, on fera prendre du bouillon aux herbes.

PURGATION TRÈS-DOUCE.

Crême de tartre, une once, et fleur de soufre une pincée, mêlée dans trois verres d'eau tiède; chaque verre pris à une demi-heure de distance. Si deux verres purgeaient cinq ou six fois, il ne faudrait pas prendre le troisième. Il ne faut boire, quand on a pris médecine, que lorsqu'on a été à la garde-robe une fois. Ce qu'il y a de meilleur à boire est de l'eau de veau, alternativement avec un bouillon léger aux herbes. Quand la médecine a produit tout son effet, il faut prendre un verre de sirop de gomme; l'estomac alors a

besoin de mucilage. On mangera peu ce jour-là, et des alimens très-légers. On évitera le grand air, et surtout l'air froid ou humide.

OBSERVATIONS ESSENTIELLES.

On ne prendra jamais de médecine sans préparation, c'est-à-dire, sans avoir pris trois jours avant de l'eau de chicorée avec quelques gouttes de citron dans chaque tasse, et des lavemens d'eau de son passé. Il faut encore un peu de diète le lendemain d'une médecine, et prendre un remède de graine de lin. Les personnes qui ont mal aux nerfs, doivent éviter de se purger avec des sels; celui de glauber est l'un des plus doux. Il faut toujours prendre les sels par verre et dans de l'eau de veau. On ne doit manger que sept heures après avoir pris sa médecine, à moins qu'elle n'ait produit très-promptement son effet.

Si une médecine faisait trop aller, c'est-à-dire, plus de douze ou treize fois, et qu'on se sentit affaiblir et la colique, on l'arrèterait en prenant un lavement d'eau, dans laquelle on aurait délayé un ou deux jaunes d'œufs.

PURGATIF POUR LES FIÈVRES INTERMITTENTES.

Prenez *jalap* concassé, vingt-quatre grains; rhubarbe choisie concassée, un gros. Faites bouillir ces deux substances dans un verre d'eau, pendant quelques minutes; passez.

Ajoutez sel de glauber, deux gros.

On prend cette médecine en un verre, et on la répète, s'il est nécessaire.

REMÈDES.

REMÈDE CONTRE LA FIÈVRE.

Aucune préparation de quinquina ne convient mieux, dans les fièvres intermittentes, que la suivante :

Prenez *quinquina* choisi, deux onces. Réduisez en poudre très-fine. Partagez en vingt-quatre prises égales. On prendra chacune de ces prises, soit dans un verre de vin rouge, soit dans une tasse d'infusion de *camomille*, soit dans une tasse de décoction de gruau; ou bien on en fera autant de bols, avec quantité suffisante de sirop de limon.

Dans la fièvre *quotidienne*, c'est-à-dire, dans celle dont les accès reviennent tous les jours, le malade prendra toutes les deux heures, excepté pendant l'accès, une des prises spécifiées ci-dessus; par ce moyen, il pourra en prendre cinq ou six pendant l'intervalle des accès.

Dans une fièvre *tierce*, il suffira de prendre chacune de ces prises toutes les trois heures.

Dans une fièvre *quarte*, toutes les quatre heures, toujours hors le temps de l'accès.

Si le malade ne pouvait se résoudre à prendre à la fois une si grande dose de quinquina, on pourrait la lui partager en deux ou trois : alors il prendrait ces divisions de prises toutes les heures par la fièvre quotidienne, toutes les deux heures pour la fièvre tierce, toutes les trois heures pour la fièvre quarte.

Il en faudra une bien moindre quantité pour les jeunes personnes (c'est-à-dire de l'âge de quinze, douze ans

et au-dessous, jusqu'à sept : en général, la dose doit être porportionnée à l'âge, à la constitution, à la violence des symptômes, etc.

On a abservé que, dans les fièvres *intermittentes* opiniâtres, il fallait donner le quinquina à doses précipitées. Le succès de ce remède dépend surtout d'être pris à grande dose, dans un petit espace de temps. Plusieurs onces de quinquina, données en quelques jours, réussiront davantage que plusieurs livres prises en quelques semaines.

Pendant l'usage du quinquina, on pourra boire de l'infusion suivante :

Prenez racine de *gentiane*,	une once;
calamus aromaticus	demi-once;
écorce d'orange,	idem.
fleurs de *camomille*,	trois ou quatre pincées;
semence de *coriandre*,	une pincée.

Broyez légèrement le tout dans un mortier. Prenez une demi-pincée de tous ces ingrédiens; mettez dans une théière, versez par-dessus une chopine d'eau bouillante. (Laissez infuser comme du thé).

Une tasse de cette infusion, bue trois ou quatre fois par jour, fortifiera l'estomac, et avance singulièrement la guérison.

Comme il y a des malades qui ne peuvent supporter les infusions faites avec de l'eau, on la leur fera au vin, en mettant infuser deux pincées de ces ingrédiens dans une pinte de vin blanc, pendant quatre ou cinq jours. Ils en boiront un verre deux ou trois fois dans la journée.

REMÈDE CONTRE LACOQUELUCHE.

Le *liniment* d'ail est un remède très-connu en Ecosse contre la coqueluche. On le prépare en pilant de l'ail dans un mortier, avec partie égale de sain-doux : on frotte la plante des pieds deux ou trois fois par jour. Mais la meilleure manière de l'employer, est de l'étendre sur un linge, et de s'en servir en forme d'emplâtre. On le renouvelle soir et matin, parce que l'ail perd promptement sa vertu.

REMÈDE CONTRE L'ASTHME.

Prenez une dissolution de gomme *ammo-niac*, cinq onces;
eau de cannelle simple, deux onces
sirop balsamique, *idem*
élixir parégorique, demi-once.

On prescrit deux cuillerées à bouche de cette mixture toutes les trois heures.

REMÈDES CONTRE LES DARTRES.

Prenez *antimoine* cru en poudre, un gros;
sucre en poudre, *idem*.

Mêlez; partagez en douze prises égales.

On donne trois de ces prises par jour. Elles se continuent pendant un an et plus, s'il est nécessaire. On fait prendre par-dessus chaque prise, une tasse d'*infusion* de *scabieuse*.

REMÈDE CONTRE LA JAUNISSE.

Prenez le blanc d'un œuf le plus frais possible, et même sortant de la poule.

Battez fortement, jusqu'à ce qu'il soit réduit en une espèce de neige.

Mettez dans une jatte; ajoutez :
eau de plantain, trois cuillerées.

On prend ce remède sur-le-champ, le matin, étant dans le lit. On se tient couvert de manière à ne pas s'opposer à la sueur qu'il excite. On le réitère tous les matins, jusqu'à ce que la jaunisse soit passée; c'est-à-dire, pendant cinq à six jours.

REMÈDE CONTRE LE VER SOLITAIRE.

1° Une soupe ou *panade* faite de la manière suivante :

Prenez d'*eau ordinaire*, une livre et demie, ou trois demi-setiers;
bon *beurre frais*, deux ou trois onces;
bon *pain* coupé en petits morceaux, deux onces;
sel, quantité suffisante pour assaisonner le tout.

Cuisez à bon feu, en remuant souvent, jusqu'à ce que le tout soit bien lié et réduit en une bonne *panade*.

2° LAVEMENT. Prenez feuille de *mauve* et de *guimauve*, de chaque une petite poignée; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau; mêlez-y une pincée de *sel* ordinaire, et après avoir passé, ajoutez deux onces d'huile d'*olive*.

3° SPÉCIFIQUE. Prenez de la racine de *fougère mâle*, cueillie en automne, et réduite en poudre très-fine, deux ou trois gros, selon l'âge et la *constitution* du malade.

Donnez cette poudre, dans quatre ou six onces de *tisane de fougère*, ou de fleurs de *tilleul*. Il faut que le malade passe deux ou trois fois de cette même *tisane* dans son verre, et qu'il la boive après s'en être rincé la bouche, pour n'y rien laisser.

4° BOL PURGATIF. Prenez *panacée mercurielle*,
sublimée quatorze fois, dix grains;
résine de scammonée d'Alep, bien choisie, *idem*.
gomme gutte, bonne et fraîche, six à sept grains.

Réduisez, séparément, chacune de ces substances en poudre fine; ensuite vous les mêlerez ensemble pour en faire un *bol*, avec de la bonne *confection d'hyacinthe*.

La veille du jour où le malade doit prendre le *spécifique*, il ne doit rien manger depuis le dîner : il prendra seulement la *panade* indiquée n° 1, à sept ou huit heures du soir : un quart-d'heure après on lui donnera un biscuit et un verre d'*eau pure*, ou du *vin* avec de l'*eau*, ou du *vin* pur, si le malade y est habitué. S'il n'a pas été à la garde-robe de toute la journée, ou s'il est échauffé, ce qui est rare quand on a le *ver plat*, on lui donnera, le même soir, le *lavement* n° 2, qu'il doit garder le plus long-temps possible.

Le lendemain de grand matin, on lui donnera dans son lit, le *spécifique* n° 3; et pour faire passer les *nausées* qui viennent quelquefois à la suite, on lui fera sucer un *citron* ou autre chose semblable; ou il se contentera de respirer du *vinaigre*, et de s'en rincer la bouche, sans rien avaler. Si, malgré ces précautions, le malade vomit le *spécifique*, il faut

qu'il en prenne une nouvelle dose, et qu'il tâche de s'endormir par-dessus.

Au bout de deux heures, il se lèvera pour prendre le *bol purgatif* n° 4, en une ou plusieurs prises, et boira par-dessus une ou deux tasses de *thé vert*, peu chargé. Il se promènera ensuite dans sa chambre. Lorsque la *purgation* commencera à faire effet, il prendra, de temps à autre, une nouvelle tasse de *thé* léger, jusqu'à ce que le *ver* soit rendu. Alors, et pas avant, on lui donnera un bouillon, qui sera bientôt suivi d'un autre, ou d'une soupe, si le malade la préfère. Il dînera comme on fait un jour de *purgation*. Après le dîner, il se reposera sur son lit, ou il ira se promener, se conduisant tout ce jour avec ménagement, soupant peu, et évitant les *alimens indigestes*.

Il est rare que les malades, qui ont gardé le *spécifique* et le *purgatif*, ne rendent pas le *ver* avant le dîner. Il arrive même quelquefois que le *ver* sort par l'action seule du *spécifique*, avant que le malade ait pris le *bol*; alors on ne donne que le tiers du *purgatif*, ou simplement deux à quatre gros de *sel* de *Sedlitz* ou d'*Epsom*, dissous dans un verre d'eau bouillante. Dans le cas où le *ver* ne sortirait pas, soit parce que le malade n'aurait pas gardé tout le *bol*, ou que le *bol* ne l'aurait pas purgé assez; alors on lui donnera, au bout de quatre heures, la dose de *sel* ci-dessus, ou même plus forte, selon la *constitution*, et le *lavement* n° 2. Dans tous les cas, le malade dînera à l'heure ordinaire. On a observé que le manger, joint à un *lavement*, concourait à la sortie du *ver*. On sent que ces *remèdes* doivent être proportionnés à l'âge du sujet.

Lorsque le sujet est faible, délicat et surtout *nerveux*, au lieu de *bol purgatif* n° 4, on donne l'*huile de Ricin* par cuillerée à bouche, répétée toutes les heures, jusqu'à ce qu'il ait pris environ deux onces de cette *huile*. Comme *purgatif* doux, elle évacue sans trouble et sans fatiguer le malade; et, comme *vermifuge*, elle coopère avec la *fougère*, à chasser le *ver*. Deux onces d'*huile de Palma Christi* suffisent, en général, pour bien purger dans ce cas; on est même obligé d'en retrancher une et quelquefois deux

cuillerées, à certains malades. On peut aller cependant quelquefois jusqu'à trois onces.

REMÈDE CONTRE L'ÉRYSIPÈLE.

Les *bains* des pieds et des jambes, souvent répétés dans l'eau chaude, sont d'un grand effet, quand l'*érysipèle* attaque la face ou le *cerveau* ; ils procurent une dérivation des humeurs de la tête, et soulagent presque toujours le malade. Si ces *bains* ne produisent point l'effet désiré, on applique, dans la même intention, des *cataplasmes d'ognons* ou des *sinapismes* aiguisés, sous la plante des pieds.

Dans le cas où la *saignée* est nécessaire, il faut encore lâcher doucement le ventre avec des *lavemens émolliens*, ou de petites doses de *nitre* et de *rhubarbe.*

REMÈDE DE MADEMOISELLE STÉPHENS, CONTRE LA GRAVELLE.

Prenez des *coquilles d'œuf* bien nettes et bien sèches; écrasez; mettez dans un creuset très-grand; placez au milieu d'une feu très-ardent; couvrez d'une thuile et mettez des charbons par-dessus; tenez-le dans cet état jusqu'à ce que les coquilles d'œufs soient calcinées au gris-blanc et qu'elles aient acquis un goût âcre et salé : cette calcination demande au moins huit heures ; alors, mettez les coquilles calcinées dans un vaisseau de terre bien sec et bien net, que vous ne remplirez que jusqu'aux trois quarts, afin que les coquilles trouvent de l'espace lorsqu'elles viendront à s'humecter ; placez ce vaisseau dans un lieu sec, et laissez découvert pendant deux mois; dans cet intervalle les coquilles d'œufs prendront une saveur plus douce, et la partie, qui sera suffisamment calcinée, deviendra assez fine pour passer à travers un tamis de crin : alors il faut la tamiser.

Pendant que les coquilles d'œufs se préparent :

Prenez des *Limaçons de jardins* avec leurs coquilles, nettoyez-les bien, remplissez-en un creuset, placez au feu, comme dans l'opération précédente, et laissez jusqu'à ce que les limaçons aient cessé de fumer,

c'est-à-dire, pendant environ une heure; retirez les limaçons du creuset, réduisez-les tout de suite en poudre : cette poudre doit être d'un gris fort obscur.

Lorsque ces deux poudres sont ainsi préparées :

Prenez six parties de la *Poudre de coquilles d'œufs* et une partie de celle de *limaçons*, et pulvérisez de nouveau dans un mortier; passez à travers d'un tamis très-fin; aussitôt après, renfermez ce mélange dans des bouteilles bien bouchées, et conservez-les pour l'usage, dans un lieu bien sec. On peut préparer les coquilles d'œufs toute l'année; le meilleur temps cependant est l'été. Quand aux limaçons, l'auteur préfère le mois de mai.

On prépare ainsi la *Décoction*.

Prenez du meilleur *savon d'Alicante*, quatre onces et demie. Battez dans un mortier, avec une bonne cuillerée de cresson de fontaine, brûlé jusqu'à noirceur, et autant de miel, jusqu'à ce que tout soit réduit en consistance de pâte, formez-en une boule, ensuite prenez fleurs de *camomille*, feuilles de *fenouil, bardane, persil*, de chaque une once. Si ces plantes ne sont pas vertes et fraîches, prenez une once de leurs racines, hachez ces herbes ou ces racines, coupez, par tranches, la boule de pâte que vous avez préparée plus haut, et faites bouillir le tout pendant une demi-heure, dans deux pintes d'eau; passez, et ajoutez du miel pour l'édulcorer.

Enfin les *pilules* se préparent comme il suit :

Prenez *limaçon calcinés*, semences de *carotte sauvage*, *bardane*, *fruit de frêne*, *gratte-cul*, baies d'*aube-épine*, de chaque parties égales. Faites brûler jusqu'à ce qu'ils ne rendent plus de fumée; mêlez ensemble : pulvérisez dans un mortier, et passez à travers un tamis très-fin.

Prenez une forte cuillerée de ce mélange et quatre onces du meilleur *savon d'Alicante*, avec quantité suffisante de *miel*; faites-en une pâte, divisez ensuite en *Pilules*, à peu près de huit grains chaque.

Voici la manière de prendre ces remèdes. Quand il y a une pierre dans la vessie ou dans les reins, il faut prendre cinquante-six à soixante grains de la *poudre*, trois fois par jour, *c'est-à-dire*, le matin, après le

déjeûner ; à cinq ou six heures de l'après-dîner, et le soir, avant de se mettre au lit. On met chaque dose dans un verre de vin blanc, ou de cidre, ou de punch léger.

Après chaque dose, on boit un demi-setier de la *Décoction* ci-dessus, tiède ou froide. Quelquefois ces remèdes donnent au malade de la répugnance ; alors on lui donne un calmant, qu'on réitère au besoin. Si le malade est constipé pendant l'usage de ces remèdes, on lui donnera quelque laxatif, mais pendant le temps seulement que durera la constipation ; car il faut avoir attention, en tout temps, d'empêcher le dévoiement, parce qu'il entraînerait les remèdes ; si même le dévoiement survient, il faut augmenter la dose de la poudre, qui est astringente, ou diminuer celle de la décoction, qui est laxative.

Pendant l'usage de ces remèdes, il ne faut pas manger de mets salés, il ne faut point boire de vin rouge, ni de lait ; il faut prendre peu de liquide et faire un exercice modéré, afin que l'urine s'imprègne davantage de ces remèdes, et qu'elle soit retenue plus long-temps dans la vessie. Si l'estomac ne peut point supporter la décoction, il faut prendre, après chaque dose de poudre, un sixième de la boule préparée pour les pilules : si le malade est âgé, ou d'une constitution faible, et fort abattu par les douleurs ou par la perte de l'appétit, on fait entrer dans la composition de la poudre, une plus grande quantité de limaçons calcinés. On peut même, suivant l'exigence des cas, augmenter cette dose jusqu'à parties égales de poudre de limaçons et de poudre de coquille d'œufs. On peut aussi, pour les mêmes raisons, diminuer la quantité des deux poudres et celle de la décoction ; mais si la personne peut en supporter la dose ordinaire, cela ne sera que mieux.

Aux herbes et aux racines dont nous avons parlé, mademoiselle Stéphens en a quelquefois substitué d'autres, comme la *mille-feuille*, la *mauve*, la *guimauve*, le *pissenlit*, et la racine de *raifort sauvage* ; elle n'a trouvé, dans l'effet de toutes ces plantes, aucune différence essentielle.

Le principal usage des pilules, est dans les accès

de gravelle, accompagnée de douleur dans les reins; et de vomissemens; dans les suppressions d'urine, occasionées par une obstruction dans les uretères. Il faut, dans ce cas, que le malade prenne, toutes les heures, jour et nuit, s'il ne repose pas, cinq pilules, jusqu'à ce que les douleurs soient calmées. Les personnes sujettes à la gravelle, ou à rendre du gravier, en préviendront la formation, si elles prennent, tous les jours habituellement, dix ou quinze de ces pilules.

RESTAURANT DE BOERHAAVE.

Prenez une livre d'eau, faites-la bouillir; quand elle bout, mettez un quarteron de pain bis rassis, et deux onces de raisins de Corinthe bien lavé; laissez bouillir le tout trois-quarts d'heure, en remettant de l'eau à mesure que le bouillon réduit. Au bout de trois autres quarts-d'heure, ajoutez trois cuillerées à bouche de sucre en poudre, et un morceau de canuelle en bâton, de la longueur de la première phalange de l'index; laissez encore bouillir ce mélange un quart-d'heure; passez le tout dans une étamine, ajoutez dans chaque tasse, une cuillerée à café de vin de Madère ou de Malaga, si vous en avez de bon. On prend, à distances convenables, deux ou trois tasses par jour de ce restaurant.

SIROP

DE CHOU ROUGE POUR LA POITRINE.

—

Pilez les feuilles et les côtes d'un ou de plusieurs choux rouges ; exprimez-en le suc ; ajoutez-y poids égal de bon miel, et faites bouillir en écumant toujours jusqu'à ce que le sirop ne jette plus d'écume. Alors vous le retirerez du feu ; et l'ayant laissé refroidir, vous le garderez dans un pot de faïence ou de verre. La dose est d'une cuillerée, qu'il faut prendre tous les matins à jeun.

TISANE.

—

C'est une *décoction* que l'on prend intérieurement, et que l'on diversifie suivant les effets qu'on se propose.

En général, il faut éviter de faire les tisanes trop épaisses, de peur de charger l'estomac. Ainsi on se contentera de mettre dans chaque pinte d'eau, soit une poignée de racines, soit deux poignées de feuilles, soit deux pincées de fleurs, soit une demi-poignée de fruits ou de semences. Il faut aussi ne pas faire bouillir les tisanes long-temps.

TISANE POUR LES AIGREURS ET LES FAIBLESSES D'ESTOMAC.

Faites infuser à froid deux gros de bonne sequine coupée menue, dans trois chopines d'eau de fontaine, l'espace de douze heures. Ensuite faites-la bouillir à petit feu, jusqu'à diminution d'un tiers.

Il faut faire sa boisson ordinaire de cette tisane, pendant un mois ou six semaines, et y ajouter quelques purgatifs convenables.

TISANE POUR LA COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.

Il faut sur la fin de septembre, amasser la première écorce de la plante nommée chardon-étoilé. Cette écorce est une peau très-mince, brune au-dehors, et intérieurement blanche. On la fait sécher à l'ombre, pour la réduire ensuite en poudre très-fine. On en met infuser le soir une drachme dans un verre de vin blanc; et le lendemain on avale le tout, de grand matin.

Lorsqu'on en use comme d'un préservatif, on la prend le premier jour de chaque mois. Le jour qu'on a pris ce remède, on met sur le soir, dans un demi-setier d'eau, une poignée de pariétaire, une drachme de sassafras, autant d'anis et ne cannelle fine. On fait bouillir le tout devant un feu clair, pendant un quart-d'heure; puis on retire le pot de devant le feu; et on le met sur les cendres chaudes, bien couvert de son couvercle. Le lendemain on met encore le pot auprès d'un feu clair, pour le faire bouillir un demi-quart-d'heure; après quoi on verse la liqueur sur deux onces de sucre candi en poudre, que l'on a mis

dans une timballe d'argent. Le sucre étant fondu, et l'infusion passée par un linge avec expression du marc, on fait boire au malade cette tisane, le plus chaudement qu'il est possible. Il ne doit prendre rien de trois heures : ce qu'il faut aussi observer après la prise du premier remède.

TISANE POUR LA COLIQUE VENTEUSE.

Faites bouillir dans trois pintes d'eau ; racine de chiendent, une once ; racine d'énula campana, demi-once ; graines de fenouil et d'anis, concassées, de chacune, un gros ; graines de genièvre et de coriandre, aussi concassées, de chacune, deux gros. La liqueur étant réduite à un tiers, vous y jeterez un peu de réglisse ; ensuite vous la passerez, et la donnerez par verres.

TISANE COMMUNE.

Elle se fait avec de l'orge et du chiendent, que l'on fait bouillir dans l'eau. On y ajoute un peu de réglisse pour lui donner un goût agréable. C'est la tisane que les médecins ordonnent communément à leurs malades pour les rafraîchir, et ôter la grande ardeur de la fièvre.

TISANE CORDIALE.

Prenez trois citrons entiers : coupez-les en tranches bien minces; ajoutez-y quatre onces de sucre blanc ; faites-les bouillir dans deux pots d'eau, jusqu'à consomption de moitié. Passez-les ; et conservez cette liqueur pour les usages suivans :

On se sert de cette tisane dans les fièvres ardentes, fièvres malignes, petite vérole, rougeole, vomissemens bilieux, choléra-morbus. Elle résiste aussi à la violence du vin, et empêche l'ivresse. Pour les personnes plus délicates, on peut ôter l'écorce des citrons, afin que la liqueur soit plus agréable au goût; et on la mêle avec du vin. La dose est un grand verre à chaque fois.

TISANES POUR LES DOULEURS DES MEMBRES.

I. Prenez une once de polypode, et un quarteron de salsepareille; faites-les bouillir dans six pintes d'eau, que vous laisserez réduire à quatre ou environ. Prenez un verre de cette tisane, dans lequel vous ferez tremper, toute la nuit, un gros et demi de séné. Vous prendrez un pareil verre tous les matins, et continuerez l'espace de huit jours à ne boire autre chose que cette tisane. Pendant ce temps il faut vivre sobrement.

Cette tisane dissout encore et évacue les glaires qui s'engendrent ou qui tombent dans les parties faibles, dissipe les nodus et les douleurs des bras, des épaules, etc.

II. Prenez racines d'oseille et de chiendent et orge entière, une poignée de chaque; nne drachme de cannelle; une once de fleurs de camomille; une once et demi de réglisse. Faites cuire le tout dans quatre pintes d'eau, et réduire à deux pintes. Il faut en boire souvent.

III. L'on boira une tisane faites avec de la cannelle du sucre.

TISANE POUR LA DYSSENTERIE.

Faites bouillir dans trois pintes d'eau, racine et feuilles de grande consoude, de chacune, une once; balaustes et roses rouges, de chacune, deux gros. Quand la liqueur sera réduite à deux pintes et demi, vous y jetterez un morceau de réglisse concassée, ou effilée; vous laisserez refroidir la liqueur : puis l'ayant passée par un linge, vous y ajouterez une once et demi de sirop de grenades, ou de celui de berberis.

TISANE POUR LES ÉBULLITIONS DE SANG.

Prenez une racine de fenouil, feuilles de pimprenelle et d'endive, une demi-poignée de chacune. Faites bouillir pendant une demi-heure dans trois demi-setiers d'eau; coulez la liqueur, et ajoutez-y tout de suite, quatre cuillerées de vinaigre et quatre onces de sucre

fin. Faites encore bouillir le tout jusqu'à consistance de sirop; que vous conserverez dans une bouteille de verre, pour vous en servir comme nous allons dire.

Prenez des racines de chiendent et de chicorée; une demi-once de réglisse mondée; une pincée d'orge commune; une pincée de raisins secs mondés de leurs pépins: cuisez le tout avec de l'eau: coulez-le et conservez cette tisane.

Prenez-en un verre; mêlez-y trois cuillerées du sirop ci-dessus, et le buvez matin et soir, pendant dix ou douze jours.

TISANE POUR LES FLUX DE VENTRE INVÉTÉRÉS.

Faites bouillir dans trois chopines d'eau; racines de chiendent et de tormentille, de chacune une demi-once; sumac, berberis, écorce de grenade, de chacun deux gros; raclure de corne de cerf, trois gros. La liqueur étant diminuée d'un tiers, vous la passerez, et y ferez dissoudre une once et demie de sirop, soit du coing, soit d'alkermès.

TISANE POUR LES EMBARRAS DU FOIE ET POUR LA GRAVELLE.

Prenez racine de chiendent ratissée et concassée, une demi-poignée; racine de persil ou d'arrête-bœuf, une demi-once; faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau ordinaire que vous réduirez à pinte; ajoutez-y sur la fin réglisse effilée, deux gros, et faites fondre un gros de nitre purifié.

TISANE POUR LES HÉMORRAGIES, OU PERTE DE SANG.

Faites bouillir, dans quatre ou cinq chopines d'eau de fontaine, racines de grande consoude et de bourse-à-pasteur, de chacune, une once; feuille d'orties piquantes des trois espèces, mille feuilles, et plantain, une poignée de chaque. La liqueur étant diminuée d'un quart, il y faut ajouter une once et demie de sirop de myrrhe. On fait sa boisson ordinaire de cette tisane, jusqu'à parfaite guérison.

TISANE POUR LES PERTES DE SANG QUI ARRIVENT AUX FEMMES, SOIT RÉCENTES, SOIT INVÉTÉRÉES.

Faites bouillir une poignée de la plante appelée queue de renard, dans trois chopines d'eau de fontaine, jusqu'à diminution d'un tiers; et prenez un bon verre de cette tisane, de quatre en quatre heures.

TISANE OU ESPÈCE D'HYDROMEL, POUR TOUTES SORTES D'OBSTRUCTIONS, ET MÊME POUR GUÉRIR DE L'HYDROPISIE.

Prenez six racines de chicorée, une poignée de pimprenelle. Vous les jetterez dans quatre pots d'eau bouillante; puis les ôtant de dessus le feu, vous ajouterez sur chaque pot d'eau encore bouillante, une cuillerée de miel blanc, que vous ferez bouillir jusqu'à ce qu'il n'écume plus, prenez-en, chaque matin, quatre à cinq verres, et promenez-vous comme si vous preniez des eaux minérales. On peut y ajouter quelques gouttes d'esprit de soufre ou de vitriol, pour donner une acidité agréable, et pour mieux imiter les eaux minérales. On doit avoir soin de se purger de temps en temps, pendant qu'on en usera.

AUTRES TISANES POUR L'HYDROPISIE.

I. Prenez racines d'asperge, d'ortie, d'oseille, de chicorée, de chiendent, de polypode, de chêne; écorce de frangula, deux onces de chaque. Prenez aussi un vase de terre neuf, tenant trois pots d'eau. Vous nettoierez les racines et en ôterez le cœur. Avant de mettre l'eau vous la ferrerez huit ou neuf fois, avec un carreau d'acier rougi au feu. Vous laisserez cuire les racines dans cet eau, jusqu'à ce qu'elle soit diminuée d'un tiers; prenez ensuite une chausse à passer l'hypocras; mettez-y, dans le fond, deux onces de sucre, avec une drachme de poudre de cannelle; passez la décoction dans cette chausse, huit ou neuf fois. Vous en donnerez un verre au malade, deux fois par jour, loin des repas.

II. Prenez des racines de tamarin, de chicorée, d'asperge, de petit houx, deux onces de chacune; feuilles de chicorée, de cétérac, de cynoglosse et d'arrête-bœuf, une poignée de chaque.

Concassez les racines et les herbes dans un mortier: mettez-les dans un pot de terre neuf, de la contenance de trois pots; emplissez ce pot, d'eau, et faites cuire à petit feu, jusqu'à la diminution d'un tiers: coulez ensuite la liqueur dans une bouteille de verre, y ajoutant un peu de sucre. Le malade usera de cette tisane pour sa boisson ordinaire, continuant jusqu'à l'entière guérison.

Après que le malade aura usé pendant quinze jours de cette tisane, il pourra se servir quinze autre jours de la suivante.

III. Prenez racines de persil, deux onces; racine de câpres, une once et demie; bois de rhodes, une once; eau de fontaine, dix ou douze livres.

Coupez les racines et le bois en petits morceaux. Faites-les infuser dans un pot convenablement grand, sur les cendres chaudes, pendant douze heures; après quoi, faites-les bouillir à feu lent, jusqu'à la consomption des deux tiers. Coulez alors cette liqueur, et la conservez dans une bouteille de verre. Le malade en usera pour sa boisson ordinaire, y ajoutant une sixième partie de vin blanc, ou de vin clairet.

Pendant l'usage de ces deux tisanes, le malade prendra, de quatre en quatre jours, quelques pilules ou autres purgatifs doux.

IV. Prenez des racines d'hièble, de chiendent, d'arrête-bœuf, deux onces de chacune; racines de fougère mâle, trois onces; racines d'eryngium ou panicaut, deux onces et demie; feuilles de scolopendre, de sauve-vie et de cétérac, de chacune, une poignée. Il faut faire bouillir le tout dans un coquemar de terre, qui tienne trois pots, et le bien boucher. Le tout ayant bouilli jusqu'à la réduction de deux pots, retirez-le du feu, et le laissez refroidir tout couvert. Ensuite passez cette tisane. Le malade peut la boire seule ou avec du vin.

Il est à remarquer que les herbes ci-dessus ne doivent pas bouillir si long-temps que les racines; en

conséquence, on ne les doit mettre que lorsque l'on juge que la tisane est presque faite.

Pour la rendre plus agréable, l'on ajoute de la réglisse ratissée, selon la douceur que l'on donne à la tisane, en l'accommodant au goût du malade.

V. Prenez une demi-livre de grosses racines de patience, lavez-les bien, sans les ratisser. Faites bouillir promptement trois pintes d'eau dans un chaudron; lorsqu'elle bouillira, jetez-y les racines coupées par rouelles. Laissez ensuite bouillir le tout, jusqu'à ce que l'eau soit diminuée de moitié; puis versez l'eau et les racines dans une cruche, ou un coquemar.

On en prend un verre à jeun, et l'on ne mange que trois heures après. Si l'on peut, au bout de trois heures, en prendre un second verre et différer de manger, le remède sera encore plus efficace. Il est utile d'en user avec du vin à tous les repas. On continue ainsi plusieurs jours de suite.

TISANES POUR LACHER SIMPLEMENT LE VENTRE, SANS PURGER.

I. Prenez une poignée et demie de seigle bien mondé, et une demi-once de réglisse, deux pincées de raisin de Corinthe. Faites bouillir le tout dans un pot contenant trois chopines d'eau, jusqu'à ce que le seigle soit tout crevé, remplissant le vase à mesure que l'eau diminuera, afin qu'il demeure toujours plein. Coulez cette liqueur, et gardez-la dans une bouteille de verre, pour boisson ordinaire de la personne constipée.

Cette recette est encore bonne pour l'hydropisie et les hémoroïdes.

II. Prenez une once de séné, six drachmes de polypode concassé, deux drachmes de cristal minéral, deux drachmes de réglisse, une ou deux pincées d'anis. Faites infuser le tout dans deux chopines d'eau, l'espace de quatorze heures, à froid; puis passez-le à travers un linge. Vous prendrez un verre de cette tisane; cinq heures après, un autre verre; et trois heures ensuite un bouillon, qu'il faudra prendre froid.

TISANE PURGATIVE POUR LES PAUVRES.

Prenez une poignée de sarment de vigne d'un demi-pied de longueur. Fendez chaque brin, l'ayant ratissé avec un couteau. Ajoutez une demi-poignée d'orge ou de froment, et faites bouillir le tout à petit fèu, dans trois chopines d'eau, réduites à une pinte. On peut, sur la fin, ajouter un petit morceau de réglisse.

TISANE PECTORALE ADOUCISSANTE.

Mettez un demi picotin d'avoine, une poignée de chiendent, deux livres de pommes de reinette, mondées de leurs pépins, et coupées par tranches; quatre onces de jujubes, et pour deux ou trois liards de réglisse, dans un coquemar, avec trois pots d'eau. Faites bouillir le tout jusqu'à diminution d'un tiers.

TISANE PECTORALE ET RAFRAÎCHISSANTE.

Faites cuire, dans trois livres d'eau d'orge dépurée, trois onces de racines de chiendent; réglisse, râpures de cornes de cerf et d'ivoire, de chacune, deux gros; raisins violets, une once et demie. La décoction étant faite, vous la passerez par un linge, et ferez dissoudre dans la colature, quatre scrupules de nitre, et un once de sirop violat. Cette tisane est agréable, et utile dans les ardeurs de la fièvre.

AUTRE TISANE ADOUCISSANTE.

Faites bouillir doucement une bonne poignée de froment pur, dans cinq demi-setiers d'eau. La liqueur étant consommée d'un tiers, vous y ajouterez un peu de réglisse, puis ajoutez à la colature un peu de sirop de berberis.

TISANE POUR LA PLEURESIE.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau, une once

de racine de grande consoude, et autant de celle de bardane; une once et demie des quatre capillaires, fraîchement cueillis, et environ un demi-gros de fleurs de coquelicot. La liqueur étant diminuée d'un tiers, vous la passerez, et y ajouterez une once et demie de sirop, soit de jujubes, soit de sebestes, soit de tussilage.

TISANES PURGATIVES.

I. Faites bouillir, dans une chopine d'eau, une poignée de chicorée sauvage, de cerfeuil, de bourrache, et de scolopendre. Coupez la décoction avec du bouillon gras, et mettez dans ce bouillon deux gros de sel de Duobus.

II. Prenez du séné enfermé dans un nouet de linge, une demi-once; réglisse mondée, deux petits bâtons; deux ou trois racines de chicorée sauvage; une drachme de fenouil doux; racines de chiendent, deux drachmes; râpures d'ivoire, une drachme, râpure de corne de cerf, une drachme. Enfermez aussi dans un nouet les râpures d'ivoire et de corne de cerf. Faites bouillir le tout, deux ou trois bouillons, avec trois chopines d'eau commune; puis coulez-le, et prenez-en un petit verre tous les matins. Cette tisane purge doucement.

TISANE POUR PURGER LA BILE.

Prenez une poignée de pimprenelle; séné une drachme; un citron; une petite branche de réglisse; vingt grains de cristal minéral; trois verres d'eau de rivière; trois clous de girofle.

Mettez le tout dans un vaisseau de terre vernissé. Ayant coupé auparavant le citron en deux, l'une des parties en tranches, vous en exprimerez bien le jus de l'autre : coupez en petits morceaux la réglisse; faites-la infuser à froid, pendant douze heures. Si le malade a l'estomac faible, faites-la infuser pendant quelque temps sur les cendres chaudes.

TISANE PURGATIVE POUR LES DOULEURS DE RHUMATISME, DE SCIATIQUE, ETC.

Faites bouillir, à petit feu, huit pintes d'eau réduites à six; racines de salsepareille et de squine, coupées et concassées menu, de chacune, deux onces; jalap, séné mondé et turbith en poudre, de chacune, une once; réglisse ratissée et battue, cannelle concassée, six gros de chacune; un gros d'antimoine en un morceau, suspendu au milieu du coquemar, dans un nouet de linge. La tisane étant faite, il faut la passer plusieurs fois par la chausse.

On fait usage de cette tisane pendant huit jours, ou jusqu'à ce que la douleur soit entièrement dissipée. Les personnes délicates n'en prendront qu'une chopine par jour; savoir : un demi-setier le matin, à jeun, et autant quatre heures après dîner. Les personnes fortes en prendront deux demi-setiers le matin, à une heure de distance l'une de l'autre; et autant l'après-midi, quand la digestion du dîner sera faite. Si l'on se trouve assez purgé, par les prises du matin, il ne sera pas nécessaire de réitérer après le dîner.

TISANE ROYALE PURGATIVE.

I. Dans trois pintes et demie d'eau de rivière, mettez bouillir de la salsepareille, de l'anis, du gaïac, de la sequine, du sel d'Epsom, du polypode de chêne, du sassafras, des roses de Provins, une demi-once de chacun; une once de séné; une once de tamarins; un bâton de réglisse concassée. La liqueur étant réduite à trois pintes, mettez deux onces de manne grasse dans un linge, et un citron entier coupé par tranches; et versez le tout bien bouillant sur ce linge. Exprimez bien le marc; laissez refroidir la colature, et prenez-en une pinte par jour, en quatre verres, à demi-heure l'un de l'autre, à jeun, vous tenant chaudement.

Au lieu de faire bouillir le tout, on peut le mettre ensemble dans une terrine, y verser seulement trois pintes d'eau, et laisser ainsi infuser sur les cendres chaudes. On ne passe pas alors la liqueur, et le marc est bon pour composer les lavemens.

II. Mettez infuser à froid, pendant vingt-quatre heures, dans huit pintes d'eau, un citron coupé par tranches ; deux drachmes de coriandre concassée ; une demi-once de cristal minéral ; une demi-once de roses de Provins ; une once de jalap ; une once de rhubarbe ; une once de séné ; deux onces de polypode ; deux onces desquine, et quatre onces de salsepareille.

TISANE RAFRAÎCHISSANTE.

Prenez pimprenelle, cerfeuil et chicorée, de chacun une poignée. Coupez le tout bien menu. Prenez encore une rouelle de veau, pesant trois livres, que vous couperez par tranches, après l'avoir bien battue. Mettez le tout dans un pot de terre, en faisant un lit d'herbes et un lit de viande. Ayez soin de couvrir le pot et de le bien fermer d'un cordon de pâte autour du couvercle, pour empêcher l'air d'y entrer. Mettez ce pot sur un peu de braise, pendant deux heures, en sorte que le jus se fasse sans bouillir. Cette tisane est fort bonne pour ceux qui sont incommodés de la poitrine.

TISANE RAFRAÎCHISSANTE, POUR APAISER LA SOIF ET FAIRE URINER.

Mettez infuser à froid de la poudre de réglisse, dans une suffisante quantité d'eau de rivière ou de fontaine, jusqu'à ce que l'eau en ait pris la teinture. Si vous ajoutez deux drachmes de cristal minéral sur chaque once de poudre de réglisse, la teinture sera plus diurétique et plus rafraîchissante.

TISANE POUR LES RHUMATISMES OPINIATRES.

Faites bouillir à petit feu, dans huit pintes d'eau, réduites à quatre, de la sequine, de la salsepareille, de la racine d'artum, bois de gaïac, sassafras, raisins secs ; le tout coupé et concassé menu, de chacun, une demi-once ; réglisse battue et effilée, demi-once. Ayez soin de mettre aussi deux nouets suspendus au milieu du coquemar, l'un de deux onces de mercure révivifié du cinnabe, et l'autre de deux onces d'antimoine

d'Hongrie concassé. Le premier nouet peut servir autant de fois que l'on voudra ; le second ne peut servir que trois ou quatre fois.

On boit chaque jour, à quatre fois différentes, une pinte de tisane.

TISANE POUR LA GOUTTE SCIATIQUE ET POUR LE RHUMATISME.

Prenez hermodactes concassées, bois de gaïac, squine, salsepareille et polypode de chêne. Coupez ces dernières drogues par petits morceaux, et faites bouillir le tout dans neuf pintes d'eau et trois pintes de vin blanc, jusqu'à diminution d'un quart. Passez cette seconde décoction, et mettez-la avec la première.

Il faut boire de ce mélange pendant quatre ou cinq jours de suite, le plus souvent et le plus copieusement qu'il est possible. Pendant ce temps-là on doit s'abstenir de toute autre boisson, de bouillons, potages, salades, laitages et fruits. On peut user de toutes sortes de viandes ; mais la chair rôtie est la plus salutaire. Le cinquième ou le sixième jour, le malade se purgera légèrement.

Cette tisane chasse la corruption et les mauvaises humeurs, par les urines.

TISANE POUR LA TOUX ET LES MALADIES DE POITRINE.

Faites bouillir, dans trois pintes d'eau, racines de guimauve, dattes, jujubes, sebestes, raisins de Damas et figues sèches de chacun, demi-once ; feuilles de tussillage, d'hysope et de pervenche, de chacune, une petite poignée ; une tête de pavot blanc, concassée, pesant deux gros. La décoction étant diminuée d'un tiers, vous la passerez, et y ferez dissoudre une once de sirop, soit de capillaire. soit de coquelicot, soit de tussilage.

TISANE POUR LA TOUX INVÉTÉRÉE.

Prenez pulmonaire de chêne, une poignée ; lierre terrestre, deux poignées, deux pommes de reinettes, mondées de leurs pépins ; un gros de cristal minéral ; un morceau de réglisse. Faites bouillir le tout dans trois

chopines d'eau ; jusqu'à la diminution d'un tiers. Ayant passé la tisane, faites-y dissoudre deux onces de bon miel ; et servez vous en pour boisson ordinaire entre les repas.

TISANE MERVEILLEUSE POUR TOUTE SORTE DE MAUX VÉNÉRIENS.

Prenez de la râpure de bois gaïac, quatre onces ; écorce de gaïac concassée, quatre onces ; salsepareille coupée en petits morceaux, quatre onces ; neuf livres de vin blanc ; séné, quatre onces ; anis, une once.

Faites infuser dans le vin blanc, pendant une nuit le gaïac et la salsepareille ; ensuite faites les bouillir jusqu'à la diminution de la troisième partie du vin. Après quoi, faites infuser le séné et l'anis dans le même pot, avec les deux tiers qui y resteront, sans en ôter les autres drogues. Vous laisserez tout cela ensemble pour l'usage suivant :

Le malade prendra demi-livre de cette décoction et infusion, tous les matins à jeun ; et même, s'il est nécessaire, toutes les après-dînées, quatre heures après avoir mangé ; continuant dix ou douze jours, sans qu'il soit nécessaire de garder aucun régime de malade.

TISANES POUR LES RHUMES, CATARRHES ET FLUXIONS.

Pour les rhumes, la meilleure tisane est celles-ci : dix jujubes, quatre figues grasses, dans une chopine d'eau, une bonne cuillerée de miel de Narbonne ; faites bouillir et passez.

En voici une excellente encore : une pomme de reinette pelée, coupée, et une cuillerée de miel dans une chopine d'eau.

On peut prendre, outre ces tisanes, le bouillon suivant : mettez, dans un pot de terre, une couche de navets coupés en tranches, une couche de rouelle de veau, coupée menue et bien dégraissée, et toujours alternativement jusqu'aux trois quarts du pot ; remplissez d'eau, et faites cuire à petit feu, pendant huit heures. On ne met point de sel dans ce bouillon.

Pour faciliter l'expectoration dans les catharres, et

même dans les fluxions de poitrine, on peut se servir d'une grande éponge, imbibée d'eau bouillie avec de la mauve, qu'on tiendra assidûment à une petite distance du nez et de la bouche.

L'éponge trempée dans une décoction de fleurs de sureau, mêlée avec partie égale de vinaigre bouillant, concourt aussi à rappeler l'expectoration supprimée.

TISANE ANTI-PHLOGISTIQUE DES TAHL.

Prenez orge mondé, 2 onces.
Faites bouillir, jusqu'à ce qu'il soit crevé, dans suffisante quantité d'eau.
Ajoutez à la colature (qui doit être de deux livres), nitrate de potasse, 1 gros et demi; sirop de vinaigre, 2 onces.
On en prend une tasse toutes les heures.

TISANE DIURÉTIQUE.

Prenez racine de persil, 1 once;
graine de racines sauvages, 3 gros;
feuilles de pariétaire, 1 demi-once;
nitrate de potasse, 1 gros;
eau commune, 4 livres.

Faites bouillir tous ces médicamens jusqu'à réduction de moitié, hormis le nitrate de potasse, qu'on ajoute quand la décoction est faite, ensuite on passe.

TISANE POUR LES ULCÈRES DE LA BOUCHE.

Prenez feuilles de chicorée, feuilles de plantain, feuilles de rue, autant de l'un que de l'autre; miel, une cuillerée; eau de fontaine, ce qu'il faut.

Faites bouillir, dans un pot ou poêlon, avec de l'eau de fontaine toutes ces feuilles l'espace d'un quart-d'heure; ajoutez-y le miel, et puis l'ôtez de dessus le feu; gargarisez la bouche avec cette décoction, et en frottez l'ulcère, et même avec les feuilles que vous aurez fait cuire.

TRAITEMENT

POUR GUÉRIR LA MIGRAINE.

—

Lorsque la *migraine* est légère, il suffit quelquefois de respirer la vapeur de l'eau très-chaude, et de mettre les pieds dans l'eau chaude. Mais quand l'accès est violent, le malade boira une *infusion de fleur de camomille* ou de *fleur de tilleul*. On lui fera des *frictions* avec un linge rude sur les pieds et sur les jambes. Si le *mal de tête* ne cède point à ces *remèdes*, on appliquera sur la partie douloureuse, des compresses imbibées d'*eau-de-vie de lavande*, ou d'*esprit-de-vin camphré*, ou un *emplâtre d'opium*. Lorsque la douleur sera calmée, on purgera le malade avec la médecine suivante :

Prenez *follicules de séné*,	2 gros ;
rhubarbe concassée,	1 gros ;
manne en sorte,	deux onces et demie.

Faites jeter un bouillon aux *follicules* et à la *rhubarbe*, dans un verre d'eau, et mettez fondre la *manne* ; passez.

On réitérera cette purgation une ou deux fois, à deux ou trois jours d'intervalle.

TRAITEMENT POUR PRÉVENIR LE RETOUR DU SCORBUT

Prenez feuilles de *cresson*,	trois poignées ;
bécabunga,	*idem* ;
cochléaria,	*idem* ;
racine de raifort sauvage,	3 onces ;
d'*iris de Florence*,	1 once et demie.

Coupez le tout très-menu, mettez dans une cruche, et versez par-dessus, bon *vin blanc*, trois pintes.

Bouchez-bien le vaisseau, laissez infuser huit jours à froid, ayant soin de remuer soir et matin. Tirez à clair.

Il faut en continuer l'usage pendant quelque temps. C'est un excellent *préservatif.*

VINS.

—

Le vin n'est pas seulement un bon remède, on s'en sert encore comme d'une menstrue, pour extraire les vertus d'un grand nombre de médicamens ; ce à quoi il est d'autant plus propre, qu'il est d'un composé d'eau, d'esprit inflammable et d'acide ; ce qui le rend capable d'agir, non-seulement sur les substances végétales et animales, mais encore sur les corps métalliques, tels que le fer, l'acier, l'antimoine, etc., qu'il dissout de manière à se charger de leurs vertus.

VIN AMER.

Prenez racine de *gentiane*,	1 once ;
écorce de *citron*,	*idem* ;
poivre long,	2 gros ;
bon *vin blanc*,	1 pinte.

Faites infuser, à froid, pendant huit jours ; passez. On prend un verre de ce vin, une heure avant le dîner et le souper, dans les faiblesses d'estomac et dans les digestions laborieuses.

VIN STOMACHIQUE.

Prenez *quinquina* concassé,	1 once ;
graine de *cardamone*,	2 gros ;
écorce d'orange,	*idem*.

Broyez. Faites infuser dans une pinte de vin d'Espagne, pendant cinq ou six jours; passez. On prescrit ce vin, non-seulement comme stomachique, aux personnes qui ont l'estomac faible et délicat, mais encore comme préservatif à ceux qui sont sujets aux fièvres intermittentes, ou qui demeurent dans des lieux où ces fièvres sont endémiques. Il convient encore dans les convalescences longues, après une fièvre telle qu'elle soit; dans les mauvaises digestions, et pour donner du ton et de la vigueur à toute la constitution. On peut en prendre un verre deux ou trois fois par jour.

VIN VERMIFUGE.

Prenez *rhubarbe*,	demi-once;
semen contra,	1 once.

Broyez, et faites infuser à froid, dans une pinte de bon vin rouge, pendant quelques jours; passez. Comme les personnes attaquées de vers, ont toujours l'estomac faible, le vin rouge seul leur procure souvent du soulagement; cependant il est infiniment plus salutaire et plus actif, lorsqu'il est imprégné des vertus purgatives et amères des substances que nous venons de prescrire. On prend un verre de ce vin, deux ou trois fois par jour.

VINAIGRE

SCILLITIQUE.

—

Prenez *squammes de scilles* séchées,	2 onces;
vinaigre distillé,	1 pinte.

Laissez infuser pendant dix ou quinze jours, sur un feu doux; passez la liqueur, et ajoutez environ le

douzième de son poids d'esprit-de-vin. Ce remède produit d'excellens effets dans les maladies de la poitrine, occasionées par une surabondance de phlegmes visqueux et épais ; il est encore d'usage dans l'hydropisie, pour exciter l'écoulement des urines. La dose est depuis deux gros, jusqu'à deux onces, selon l'indication qu'on a à remplir. Lorsqu'on veut faire vomir, on le donne à une dose plus forte. Dans les autres cas, il faut non-seulement le prescrire à petite dose, mais encore l'incorporer avec de l'eau de cannelle, ou toute autre liqueur aromatique agréable, pour prévenir les nausées qu'il ne manquerait pas d'occasioner.

REMÈDES NOUVEAUX.

—

REMÈDE EFFICACE CONTRE LES ENGELURES.

On a proposé et vanté des milliers de remèdes tant préservatifs que curatifs contre les engelures, genre d'affection ordinairement exempte de dangers, mais toujours fâcheuse à raison des douleurs qu'elle cause, de l'altération passagère qu'elle répand sur la santé, du temps qu'elle fait perdre aux jeunes individus qui en sont atteints, et des difformités ou déformations qu'elle est sujette à laisser aux parties qui en ont été le siége. On pourrait ajouter un inconvénient incomparablement plus grave que les précédens, et auquel on ne fait jamais assez attention : c'est celui des tisanes, des teintures amères, des sirops anti-scorbutiques, des opiats de toute espèce, et des régimes pénibles autant qu'inutiles que prescrivent la plupart des médecins, à qui il est impossible de faire entendre que les engelures sont presque toujours un mal local, dé-

terminé par une cause extérieure indépendante d'un vice interne, et qu'on peut guérir par des applications extérieures bien choisies. Nous attestons ici, d'après une longue expérience et notre conscience, que sur vingt-cinq enfans attaqués d'engelures, il n'y en a pas deux auxquels on doive faire un traitement interne, et nous ne craignons pas d'assurer, ou si l'on veut, de révéler que nous avons vu périr une multitude de jeunes sujets, qu'on eût guéris si facilement avec quelques topiques appropriés, par l'effet seul des médicamens dont on s'était obstiné à les accabler au-dedans, d'après la fausse idée que les engelures sont une nuance et un symptôme descrophules. Dernièrement une petite fille pleine d'esprit et de vivacité, adorée de ses parens et touchant à sa septième année, allait mourir victime de ce misérable préjugé, entre les mains d'un docteur sexagénaire qui, négligeant la curation extérieure, poursuivait depuis trois mois, dans ce pauvre petit corps, le virus scrophuleux et la diathèse mucoso-lymphatique, à force de calomélas, de teintures cholybées, d'infusions horriblement amères, de purgatifs souvent répétés, et de petitesses diététiques. Le vieux docteur étant tombé lui-même malade, il fallut recourir à un autre qui, heureusement, se connaissait mieux en engelures; et dès lors, l'enfant délivré du fatras de boissons, de potions, de bols, au milieu desquels elle languissait depuis si long-temps, se releva et se rétablit à vue d'œil. Il ne fallut que dix jours pour mettre à fin une guérison qui peut-être n'aurait jamais été effectuée..... que par un trépas prématuré.

Dans un des pensionnats de demoiselles, les plus distingués de Paris, vingt jeunes personnes, parfaitement bien portantes, ont eu presque toutes des engelures, quelques-unes aux doigts, ce qui a interrompu leurs leçons de piano et de harpe, et le plus grand nombre aux orteils et aux talons, ce qui a fait suspendre l'exercice de la danse. Il n'existait chez aucune la moindre trace, le plus petit indice de vice lymphatique; la plus jeune a huit ans, et la plus âgée entre dans sa quinzième année. Celle-ci étant la nièce d'un médecin éclairé qui l'a traitée par les applications qui vont être indiquées, on l'a vue, en huit ou dix jours,

retourner à son instrument et à la salle de danse. Ses petites compagnes se sont empressées de suivre son exemple et de faire usage des mêmes moyens qui ont eu, en aussi peu de temps, le même succès.

Aussitôt qu'on commence à éprouver un peu de douleur, et quelques petits fourmillemens ou élancemens dans les doigts, soit des pieds, soit des mains, et qu'on s'aperçoit que ces parties sont un peu tuméfiées, un peu rouges et luisantes, il faut, sans perdre de temps, les laver soir et matin avec l'eau suivante :

Prenez une demi-bouteille d'eau commune;
Ajoutez eau vulnéraire spiritueuse, deux onces;
Ammoniaque ou alkali volatil fluor, trois gros;
Tenez le vase exactement bouché.

On verse, à chaque pansement, la quantité de deux ou trois cuillerées de ce mélange dans une soucoupe; on se frotte les mains, on applique partout où est besoin, des compresses imbibées de la même liqueur.

Lorsque les engelures ont fait de grands progrès et qu'elles sont sur le point de crever, (ce qui n'arrivera jamais si on a le soin d'employer de bonne heure notre lotion), on aura recours à la pommade ci-après, dont les propriétés ne sauraient inspirer trop de confiance : nous la tenons de l'extrême bonté et de l'aimable philanthropie de madame la maréchale de G....., qui, en ayant éprouvé sur elle-même la précieuse efficacité, n'a pas voulu qu'elle restât secrète pour le public.

Prenez deux harengs-pecs (ou nouvellement salés), découpez-les par morceaux, et broyez-les dans un mortier quelconque.

L'espèce de pâte qui en résultera sera mise dans un petit pot de terre, avec un verre d'huile d'olives ou d'œillettes, et on l'a fera cuire ainsi, pendant trois heures, à petits bouillons, avec la précaution de remuer de temps en temps, et de bien couvrir le pot.

Quand cette décoction sera un peu refroidie, on la passera dans un linge clair et de résistance, et on exprimera le plus qu'on pourra. On obtiendra ainsi une sorte de pommade dont l'odeur ne sera rien moins qu'agréable, mais dont les vertus seront bientôt manifestes. La manière de s'en servir, est d'en étendre plus

ou moins sur du linge, dont on couvrira ensuite les parties prises d'engelures, après les avoir lavées ou simplement humectées avec l'eau ci-dessus indiquée.

REMÈDE CONTRE LA RAGE.

Il y avait au village de Socokolitono, dans le cercle de Bellewski (Russie), gouvernement de Tula, un ancien soldat qu'on me disait avoir souvent guéri des hommes et des animaux qui avaient été mordus par des chiens enragés. Après avoir pris quelques renseignemens à ce sujet, j'appris qu'il réduisait en poudre une racine semblable à un ognon, et qu'après en avoir soupoudré une tranche de pain couverte de beurre, il la faisait prendre ainsi à ses malades. Quoiqu'on m'assurât qu'il les avait toujours guéris par ce remède, j'y ajoutai peu de foi, jusqu'au moment où un accident m'en fournit la preuve. Un des chiens de mon frère qui habitait une campagne avec moi, devint enragé, et mordit un chasseur. On fit l'opération ordinaire pour empêcher la propagation du venin ; la plaie se guérit, et l'on n'eut plus d'inquiétude sur les suites de cet accident ; mais au bout de quelques semaines, tous les symptômes de l'hydrophobie se manifestèrent, et l'on fut obligé d'attacher le chasseur avec beaucoup de précautions. Comme il n'y avait point de médecin dans le voisinage, je conseillai de conduire le malade auprès du soldat : celui-ci lui donna deux doses de son remède, l'une le soir, et l'autre le matin, et dit qu'on pouvait le détacher et le conduire chez lui sans danger. Le chasseur éprouva de la faiblesse, mais il n'eut plus d'accès de délire ni d'hydrophobie ; au bout de quelques jours il se trouva parfaitement guéri, et il a encore vécu plusieurs années sans éprouver la moindre rechute. Le soldat, lorsqu'il était encore au service, avait appris cette recette d'un paysan d'Archangel.

L'*Alisma*, ou plantain aquatique, croît dans l'eau des marais, des lacs, et les eaux stagnantes et bourbeuses de quelque étendue ; la racine ressemble à un ognon à écailles épaisses ; cette plante reste sous l'eau jusqu'au commencement de juin : alors, ou même déjà

vers la fin de mai, lorsque la température est très-chaude, elle pousse hors de l'eau plusieurs rejetons presque cylindriques, au nombre de cinq à sept, ou même davantage; ces rejetons sont couverts d'une écorce rougeâtre; à chacun d'eux se trouve une feuille lancéolée, lisse et d'une couleur foncée. Dans le courant de juin, il sort de la racine une tige ronde, avec ou sans feuilles, et accompagnée d'un turillon semblable à celui des asperges, et de couleur verte; elle se divise en plusieurs bourgeons sans feuilles, à l'extrémité desquels se trouvent de petites fleurs d'un rouge pâle, à trois pétales, sur lesquelles se forme ensuite la semence. Cette plante fleurit pendant tout l'été: on peut la recueillir pendant toute cette saison: mais le temps le plus favorable est la fin d'août. On lave bien les racines et on les fait sécher à l'ombre; ensuite on les réduit en poudre, et l'on administre le remède avec du pain et du beurre, de la même manière que le soldat de Socokolitono: deux ou trois doses suffisent pour vaincre l'hydrophobie déclarée, soit dans les hommes, soit dans les animaux qui ont été mordus par des chiens enragés; on peut l'employer également pour la guérison de ceux-ci.

Depuis vingt-cinq ans que l'on fait usage en Russie de ce remède, son efficacité ne s'est jamais démentie, et le gouvernement de Tula fournit un grand nombre d'exemples de cette cure (1).

REMÈDE CONTRE LA LÈPRE.

On trouve dans les souvenirs de M. le comte de Ségur, pair de France, le récit que lui fit dans le temps, à Caracas, dom Fernand Gonzalez, gouverneur de la province, sur la guérison de la lèpre qui accablait beaucoup d'habitans de ce pays, surtout aux environs de Carthagène. Voici ce que l'auteur dit à ce sujet:

---

(1) La simplicité de ce remède, et la facilité de le trouver dans toutes les eaux stagnantes, font désirer qu'il soit généralement connu et mis en réserve dans toutes les communes du royaume, pour combattre un mal qui épouvante l'humanité.

« Dans la suite de ses entretiens, le gouverneur m'apprit que, par un singulier hasard, l'Amérique espagnole venait d'être délivrée d'un fléau terrible. Il régnait de temps immémorial sur ce continent une maladie cruelle, contagieuse, et réputée incurable; on l'appelait la lèpre de Carthagène. Dès qu'un individu était attaqué de ce mal horrible, qui couvrait la peau d'ulcères, détruisait le sens du tact, et conduisait à une mort lente par des douleurs insupportables; tout le monde fuyait ce malheureux; chacun évitait avec horreur son approche; toute pitié cessait pour lui; l'amitié l'abandonnait; la terreur étouffait même la voix de la nature; il n'avait d'asile que les léproseries, hopitaux infects, où ses souffrances s'aigrissaient par le spectacle de celles de ses compagnons d'infortune.

« Dom Fernand Gonzalez me dit que récemment, dans la province de Guatimala, une vieille négresse, chassée inhumainement d'une habitation, parce qu'elle était atteinte de la lèpre, ayant été rencontrée par une tribu sauvage dans les bois où elle errait, elle avait vu avec surprise ces hommes s'approcher d'elle sans crainte, et l'emmener avec eux. Arrivés dans leur cabane, ils la traitèrent, la guérirent; mais il la retinrent en servitude, pour qu'elle n'apprît point aux Européens le secret de sa guérison.

« Cependant cette tribu étant un jour attaquée par une tribu voisine, la pauvre négresse, s'étant échappée pendant le tumulte, avait trouvé le moyen de regagner par les bois son habitation.

« Son retour et sa guérison y excitèrent la plus grande surprise: on attribuait cette cure à un miracle; mais elle apprit à ses maîtres que les sauvages l'avaient guérie en lui faisant avaler chaque jour, pendant trois semaines, un lézard cru et coupé en morceaux. Ce lézard, disait-elle, était fort commun partout.

« La nouvelle de cette aventure s'étant promptement répandue, on avait essayé et pratiqué avec un tel succès le remède du lézard, que peu à peu les léproseries s'étaient vidées, et que la contagion avait presque totalement disparu. Le gouverneur me fit voir deux de ces lézards; j'en mangeai même quelques morceaux. Sa

propriété est, au bout de peu de jours, de donner des sueurs et des salivations si fortes, qu'elles emportent le mal en peu de temps.

« A mon retour en France, je communiquai ce fait à plusieurs médecins; et, ce qui est pénible à dire, c'est qu'ils reçurent avec indifférence ces avis, et qu'ils négligèrent de prendre des informations sur un remède si efficace, et que le gouverneur assurait avoir vu employer avec un grand succès pour guérir les soldats hydropiques (1). »

POUR LA GANGRÈNE.

Prenez mastic bien net, deux onces; encens blanc, deux onces; girofle, deux onces; galanga, deux onces; cannelle deux onces; cucubales, deux onces; bois d'aloès, une once; térébenthine de Venise, deux onces; miel blanc, une once; eau-de-vie bien rectifiée, quatre livres.

Mettez en poudre tous les susdits ingrédiens; cela fait, vous les mettrez avec la térébenthine, le miel et l'eau-de-vie dans une cornue de verre; bouchez-la bien, et laissez infuser pendant vingt-quatre heures. Faites distiller cela ensuite au bain-marie, jusqu'à ce que vous en ayez tiré deux sortes d'eau, dont l'une sera claire, et l'autre blanche; lesquelles eaux vous mêlerez bien ensemble, et les conserverez.

Lorsqu'on se sert de cette eau, il la faut faire tiédir, et en laver chaudement la partie affligée, y mettre dessus de la charpie, ou un linge trempé dans ladite eau; ne rien changer que six heures après, et réitérer.

Si vous voulez pousser la susdite matière sur le sable, après votre eau tirée, vous en ferez une huile vulnéraire, qui est excellente, particulièrement pour les vieilles plaies et ulcères invétérés.

---

(1) Les Juifs étaient également dans l'usage de séparer sévèrement les lépreux du reste du peuple; cependant cette affreuse maladie n'était pas incurable, puisque Naaman en fut guéri.

MIXTION RAFRAÎCHISSANTE.

Prenez eau de fontaine, cinq onces;
Nitrate de potasse, un gros;
Sirop de groseilles, une once.
Une petite tasse d'heure en heure.

Le sirop de nymphéa est aussi très-rafraichissant.

CONTRE LES CORS DES PIEDS.

Il y a fort peu de personnes qui ne sachent par expérience les incommodités que causent les corps des pieds. Voici un remède facile et assuré pour les guérir: prenez cire neuve jaune, un quart; poix-résine, un quarteron; térébenthine, un quarteron; beurre frais, un quarteron. Faites bouillir ces drogues dans un pot, pendant un quart-d'heure; conservez cette mixtion, et en mettez souvent sur vos cors, qui guériront en peu de temps.

PROPRIÉTÉS

DE QUELQUES MÉDICAMENTS SIMPLES OU COMPOSÉS, ET DE QUELQUES DROGUES DE PHARMACIE.

—

ACORUS. On donne le nom d'*acorus* à trois racines différentes: le *vrai acorus*, l'*acorus des Indes*, et le *faux acorus*.

Le *vrai acorus* est une espèce de jonc odorant (*calamus aromaticus*). Sa racine a une odeur très-vive et assez agréable lorsqu'elle est récente. Sa saveur est âcre, aromatique et amère.

On se sert de cette racine dans toutes les faiblesses d'estomac ou des organes digestifs, qui dépendent, comme on dit, de frigidité, de laxité ou inertie. On l'emploie avec succès dans les dérangemens des

menstrues qui dépendent des mêmes causes, dans les différentes espèces d'hydropisie, dans les maladies venteuses, l'asthme pituiteux, les fluxions catarrhales, le scorbut. Fallope assure avoir guéri plusieurs suppressions d'urine, par la décoction d'acorus dans du vin. Mayerne vante ce remède comme un spécifique contre vertige qui dépend d'inertie ou de relâchement des nerfs; on l'a même regardé comme aphrodisiaque, ce qui lui a fait donner le nom de *radix venerea,* par quelques-uns.

Cette racine est utile pour corriger la mauvaise haleine, lorsqu'on la mâche; on l'emploie aussi dans les affections soporeuses.

S'il faut en croire Clusius, les habitans des confins de la Lithuanie, ont appris des Tartares à porter sur soi la racine d'acorus, et à ne boire d'eau qu'après y avoir fait macérer cette racine, pendant quelque temps.

On fait avec cette racine, une espèce de *confection* qu'on appelle *calamus aromaticus confit,* dont les propriétés sont fort au-dessous de celles de la racine elle-même; on en fait aussi *l'électuaire d'acorus;* on en tire un *extrait* et une *huile* distillée, etc.

Alkali volatil-fluor et Eau de luce. On la respire dans les défaillances et les syncopes, les rages de dents, les asphyxies et accidens excités par la vapeur du charbon ou des lieux renfermés. On en frotte avec succès les parties affectées de rhumatismes et les morsures de vipères et insectes vénimeux. Pour la morsure de vipère, on en prend aussi, depuis cinq jusqu'à dix gouttes, dans un peu de vin, d'heure en heure, pour exciter une sueur abondante.

On s'en sert encore pour ôter la douleur et empêcher la formation de la cloche, dans les légères brûlures, en appliquant fréquemment des compresses imbibées d'eau fraîche, sur chaque tasse de laquelle on ajoute trente à quarante gouttes d'alkali volatil fluor. Il faut tenir le flacon bien bouché.

Alun calciné (*en poudre*). Il sert à consumer les cors aux pieds, les petites excroissances qui viennent sur la peau, et les chairs baveuses qui entourent les ulcères.

Ambre-gris. Il répand une odeur suave et des plus

agréables; ses vertus sont de fortifier le cerveau, le cœur, l'estomac; il excite la joie, provoque la semence, et on le donne pour augmenter la sécrétion des esprits animaux et les réveiller; on l'ordonne dans les syncopes, les débilités des nerfs; on s'en sert dans les vapeurs des hommes, mais il est nuisible à celles des femmes; on en fait une teinture dans l'esprit-de-vin. On l'ordonne en substance, à la dose d'un grain jusqu'à huit. Les Orientaux en font un grand usage.

Anis. La semence, agréable au goût et roulée en dragée, chassent les vents. On emploie aussi l'anis en poudre comme stimulant et résolutif; on en fait de l'eau distillée et de la liqueur de table.

Baume du Commandeur. Ce baume est un excellent vulnéraire pour les coupures, surtout celles des nerfs et des tendons, sur lesquelles on assujétit de la charpie imbibée de ce baume, dans le premier instant.

Il est aussi bon pour les légères brûlures; il enlève souvent les rages de dents, en l'y appliquant sur du coton. Il convient aussi pour conserver les gencives en bon état: on en met pour cela quelques gouttes avec le liquide dont on se rince la bouche.

Baume de Fioraventi. Le baume de Fioraventi est d'un prompt secours pour toutes les plaies, les meurtrissures et les coups à la tête; on l'emploie aussi avec succès pour les rhumatismes: dans ce cas, il faut frotter la partie affligée avec des serviettes chaudes, ensuite avec le baume, et couvrir la partie malade avec du papier brouillard, qui en soit imbibé, et des serviettes chaudes. Il est bon aussi dans les maladies des yeux, comme faiblesse et goutte; pour en faire usage dans ce cas, on fait chauffer dans un réchaud de braise une cuillerée à moitié pleine d'eau, dans laquelle on ajoute une quarantaine de gouttes de ce baume; on tient cette cuillerée très-près, des yeux, la vapeur que la chaleur de la cuillerée fait élever, frappe les yeux et les fortifie: on en frotte aussi les mains que l'on présente en forme de godets aux yeux.

Boule d'acier, *boule de Mars*, *boule de Nancy*. Elle est propre à guérir les plaies accompagnées de contusions, et les écorchures; pour cela on en râpe de la grosseur d'un pois, que l'on met dans un petit verre

d'eau, avec une cuillerée d'eau-de-vie, et on en applique des compresses sur la partie malade.

Pour prévenir les accidens d'un crachement de sang survenu après une chute ou un coup à la poitrine, on met la dose ci-dessus dans une pinte d'eau avec deux cuillerées d'eau-de-vie, et on en donne au malade de trois en trois heures un petit verre. Lorsque l'on fait tremper cette boulle dans de l'eau, jusqu'à ce qu'elle soit couleur de paille, l'eau acquiert la propriété d'être désopilative, et est excellente pour les pâles couleurs et les maux d'estomac.

Casse. C'est un grand arbre qui croît naturellement en Egypte et dans les Indes-Orientales.

La *pulpe* de la casse est un purgatif très-doux et un des meilleurs laxatifs qu'on connaisse. On fait un grand usage en médecine de cette pulpe.

Coriandre. Cette *graine* est aromatique, carminative, stomachique et roborative. On l'emploie avec plusieurs autres semences de la même famille, dans les décoctions pour les lavemens carminatifs; on en fait aussi de petites dragées qui passent pour très-propres à exciter l'appétit et chasser les vents.

Crême de tartre. La crême de tartre est un antiputride, elle est rafraîchissante, un peu purgative. On peut la prendre par cuillerée, seule ou avec un peu de sucre; on s'en sert pour cailler le lait et faire du petit-lait: on en met un demi-gros par livre de lait. Comme purgatif, on la donne à la dose de deux gros à une once.

Diascordium. Il est très-salutaire dans les dévoiemens, les fontes qui suivent les indigestions et les dysenteries; la dose est d'un demi-gros ou d'un gros, le soir en se couchant; on peut unir avec succès, à chaque prise, un grain d'ipécacuanha, et en prendre jusqu'à trois fois par jour, à distances égales.

Dragées a vers. On en donne un paquet le matin à jeun, et on continue pendant trois, jours, et le quatrième jour on purge.

Émétique ou tartre stibié. L'émétique, comme le remède le plus prompt et le plus efficace à employer sur-le-champ dans la paralysie et l'apoplexie, se donne dans ce cas-ci à très-forte dose, tels que quatre grains

fondus dans un verre d'eau, et donnés par cuillerées de moment en moment. Ce remède, ainsi administré, et soutenu ensuite de distance en distance, débarrasse l'estomac et les entrailles, leur donne des secousses qui rappellent leur élasticité, et rendent souvent le malade à lui-même. L'émétique se donne aussi en lavage, dans une chopine ou une pinte d'eau. On fait usage avec grand succès, dans les fièvres putrides, de quatre grains d'émétique fondus dans huit cuillerées d'eau, et dont on met une cuillerée à café dans chaque verre de boisson que prend le malade, et on le répète.

Extrait de Saturne et eau végéto-minérale. Il ne faut jamais s'en servir intérieurement; c'est un excellent dessicatif pour guérir les écorchures, les brûlures, les ulcères; pour cela, on en met une cuillerée à bouche, avec quatre cuillerées d'eau-de-vie dans une pinte d'eau: c'est ce qu'on appelle eau végéto-minérale; on lave les plaies avec cette eau, et on y applique des compresses imbibées.

Pour la brûlure un peu profonde, on préfère un onguent fait avec une cuillerée d'extrait de saturne et trois cuillerées d'huile d'olives mêlés et battus ensemble. Un autre onguent excellent pour la brûlure en suppression, est un mélange de deux parties d'eau de chaux, et d'une partie d'huile de noix bien battues ensemble; mais avant d'avoir recours aux onguent, il faut ôter l'inflammation avec des compresses d'eau de guimauve froide et très mucilagineuse.

Gaïac (bois de). Le bois de gaïac est dur, pesant, résineux, d'une odeur tant soit peu aromatique, et d'un goût amer et un peu âcre. Sa couleur est jaune noirâtre. Ce bois a toujours été regardé comme un bon sudorifique. On l'employait fréquemment autrefois pour guérir les maux vénériens; mais la découverte des propriétés du mercure en a restreint l'usage. D'ailleurs il a beaucoup moins d'efficacité dans notre climat que dans les pays où il croît, et qui sont situés sous la zône torride. Cependant sa décoction, ou celle de son écorce, à la dose d'une once par jour, dans une pinte d'eau, est utile pour emporter les affections vénériennes légères, qui n'ont point infecté la masse entière du sang. Cette décoction fait la base des tisanes sudorifiques or-

données en pareil cas. On la prescrit aussi avec succès dans les rhumatismes et les maladies de la peau.

Galanga. On nous apporte cette *racine* séchée, coupée par tranches, ou en petits morceaux; on la tire de la Chine et des Indes Orientales, où elle croît d'elle-même, et où les habitans la cultivent : il faut la choisir saine, nourrie, compacte, odorante, d'un goût piquant.

Le galanga passe pour être propre à fortifier l'estomac relâché par l'atonie des fibres : on peut alors l'employer comme stomachique, jusqu'au poids d'une drachme en poudre, et jusqu'à trois drachmes en infusion, dans un véhicule convenable. Les Indiens se servent de cette racine pour assaisonner leur nourriture, et nos vinaigriers, pour donner de la force à leurs vinaigres.

Gingembre. On reconnaît sous ce nom, dans les boutiques, une *racine* d'un goût âcre, brûlant, d'une odeur forte, assez agréable; on estime celle qui est récente, blanche ou pâle et odorante; on rejette celle qui est rongée des vers, qui est pleine de poussière, dont la superficie a été couverte de craie, pour remplir les trous que les vers ont faits; car elle y est fort sujette. On nous l'apporte dans deux états; séchée, et confite avec le sucre.

On fait entrer le gingembre en poudre dans diverses préparations telles que les opiats et les bols stomachiques, cordiaux, et surtout dans les remèdes destinés à exciter l'apétit vénérien et l'aptitude à le satisfaire; il est très-renommé pour cette dernière qualité, et les effets qu'on lui attribue sur ce point sont très-réels : on le prescrit quelquefois aussi à titre de carminatif. C'est un puissant tonique et un véritable échauffant. C'est pour quoi il faut bien se garder d'en permettre l'usage à ceux qui ont les solides tendus et irritable, ou qui sont sujets à des hémorroïdes. On pourrait le donner seul en substance depuis dix jusqu'à vingt grains, dans les relâchemens extrêmes de l'estomac; mais on le donne très-rarement ainsi, à cause de sa grande âcreté.

On use beaucoup plus fréquemment dans les prescriptions magistrales, du gingembre *confit* : celui-ci

est beaucoup plus doux, mais il est encore assez actif pour réveiller doucement le jeu de l'estomac, exciter l'appéti, faciliter la digestion, donner des forces, et ce que les médecins appellent pudiquement de la *magnanimité*, si on en mange plusieurs morceaux dans la journée. Au reste, cette confiture est très-agréable, et on la sert assez communément sur nos tables.

Gouttes anodines ou laudanum liquide de Sydenham. Elles sont très-utiles pour calmer les inconvéniens convulsifs, le spasme, les toux opiniâtres, les coliques, les grandes douleurs et les épreintes.

On les prend à la dose de trois ou quatre gouttes, iusqu'à dix ou douze, et quelquefois au-delà, dans quelque liqueur convenable.

Dans les insomnies, on les prend le soir en se mettant au lit, observant de ne les prendre que deux heures après la dernière nourriture; dans les autres cas, on en réitère la dose plusieurs fois le jour, selon le besoin; mais pour lors on n'en donne que cinq à six gouttes à la fois : c'est encore un grand remède pour calmer les vomissemens et arrêter les superburgations.

Huile de ricin (*palma-christi*). Cette huile est un purgatif doux et un très-bon vermifuge. On la donne dans la constipation, dans les coliques de plomb, dans la néphrétique et contre les douleurs causées par les ascarides; elle chasse les vers et quelquefois même le ténia. On la donne depuis deux gros jusqu'à trois onces, mélangée et agitée avec une once de mucilage de gomme arabique et une once de sirop de limon.

Hyacinthe (*confection d'*). C'est un bon cordial et un stomachique très doux. Elle convient dans les faiblesses d'estomac accompagnées d'aigreurs; elle provoque la transpiration. La dose est d'un demi-gros jusqu'à un gros, seul ou délayé dans du vin.

Ipécacuanha. L'ipécacuanha, pris par quart de grain, par demi-grain, de trois en trois heures, est excellent pour les toux de pituites et catarrhales; à la dose de trois ou quatre grains, une ou deux fois dans la matinée, et répété pendant plusieurs jours,

il est excellent pour vaincre les coqueluches les plus opiniâtres, dont il est le spécifique.

Cette dose est celle des enfans. Pour les grandes personnes, on en donne une plus forte dose, en observant toujours que pour guérir la coqueluche, il faut vomir souvent, et toujours avec l'ipécacuanha.

L'ipécacuanha est encore un excellent remède pour le dévoiement et la dyssenterie, et doit presque toujours précéder les purgations; car, outre l'avantage que l'on retire des secousses que le vomissement procure à l'estomac, l'ipécacuanha a la vertu de donner du ressort à l'estomac, et le fortifie.

Jalap. Plante dont la *racine* est communément employée en médecine. Son nom lui vient de *Xalepa*, ville du Mexique, aux environs de laquelle on la trouve.

Le jalap est un des meilleurs purgatifs connus ; plus doux que la plupart des autres, il peut les remplacer tous ; il agit en petite dose, n'a point d'odeur, et n'est point désagréable à prendre. On peut l'employer dans tous les cas, sans distinction d'âge ni de sexe. Sa dose est, pour les adultes, depuis un scrupule jusqu'à deux ; et pour les enfans, depuis quatre grains jusqu'à vingt.

Kermès minéral. Il se donne en concurrence avec l'émétique, dans le cas ci-dessus énoncé ; mais il est beaucoup plus doux et beaucoup moins émétique que lui ; il est d'un grand secours dans les catarrhes, les toux de pituite, l'asthme et la coqueluche. On en prend alors demi-grain le matin à jeun, mêlé à un peu de sucre, et dans une cuilerée d'eau. On en prend une seconde prise avant de se coucher; et si le malade est robuste, on en prend une troisième prise dans la journée. Pour les personnes délicates, on n'en donne qu'un quart de grain à la fois, et on répète cela quatre fois par jour, à trois heures de distance ; on n'en donne aux enfans que deux ou trois prises par jour. Les personnes qui font usage de kermès doivent se préserver du froid, parce que la sueur est souvent le moyen qu'il choisit pour agir efficacement.

Magnésie. *Terre* blanche, douce au toucher, légère, infusible. Elle est employée comme un excellent

absorbant ; elle convient surtout aux enfans dont l'estomac est surchargé de levains acides. Ce remède a cela de particulier, qu'il n'est purgatif que lorsqu'on a besoin d'être purgé. S'il se trouve dans l'estomac des acides surabondans, la magnésie se combine avec eux et forme un sel neutre laxatif : s'il n'y a point d'excès d'acides, elle passe sans effet.

Manne. *Suc* végétal, concret, d'un blanc jaunâtre, soluble dans l'eau, d'une odeur qui approche de celle du miel, et d'une saveur douce et un peu nauséabonde. Il découle de lui-même, ou par incision, de certaines plantes, principalement du *frêne de Calabre*, connue dans ce pays sous le nom d'*orne*.

La manne est un purgatif doux, convenable à tous les ages. On en fait prendre aux plus petits enfans ; il faut alors choisir la manne en larmes, comme la plus légère. On l'administre presque toujours avec quelque sel ou bien avec le séné, le tamarin, ou toute autre substance. Dans tous les cas, on doit toujours la faire bouillir un peu, et avant de l'employer, s'assurer de sa bonne qualité ; lorsqu'elle a une odeur d'aigre ou de levain, elle est vieille et doit être rejetée. On dit que la manne purge par son propre poids et comme par indigestion ; voilà pourquoi, sans doute, celle qu'on nomme *en sorte*, et qui est plus lourde, purge plus fortement que la *manne en larmes*. Quoi qu'il en soit, la manne est regardée par les médecins comme le purgatif le plus sûr, dans tous les cas où l'évacuation des matières fécales est indiquée, et où il s'agit de dissiper la tension du ventre, et de pousser par les selles toutes les humeurs grossières. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces et demie, ou même trois onces, dissoutes dans du bouillon ou dans quelque décoction

Mouches d'opium. On les humecte avec un peu de vinaigre, et on les applique, avec succès, sur les tempes, pour les fluxions et les migraines.

Nitre ou Salpêtre. On l'administre comme rafraichissant et propre à exciter la sortie des urines.

Voyez Sel de nitre, *page* 185.

Quinquina. Le quinquina est pris, ou comme stomachique, ou comme fébrifuge. Comme stomachique,

on le prend en poudre, à la dose de douze grains dans la première cuillerée de soupe : on mêle quelquefois six grains de rhubarbe.

Comme fébrifuge, on le donne dans les fièvres intermittentes, après que le malade a été convenablement préparé. Dans les fièvres ataxiques ou pernicieuses, on se hâte de le donner dès le premier accès.

Dans les fièvres automnales et intermittentes, après avoir purgé le malade, on lui donne, entre deux accès, le quinquina, à la dose d'un demi-gros ou un gros, de quatre heures en quatre heures : on délaye la poudre dans un peu de vin. Quand l'accès a manqué, on diminue la dose de moitié; et si le ventre se resserre, on purge le malade avec une médecine légère, à laquelle on ajoutera une prise d'un gros de quinquina.

Le quinquina se donne aussi en lavement, à la dose de deux gros en décoction.

Rhubarbe en poudre. La rhubarbe est stomachique et purgative. Comme stomachique, on la donne à la dose de douze grains dans la première cuillerée de soupe; comme purgative, on la donne à dose de vingt-quatre grains à deux gros. Elle s'emploie avec succès dans le cours de ventre; elle excite l'appétit, tue les vers et fait couler doucement la bile.

Sel de duobus. Le sel de duobus est un très-bon apéritif; il pousse par les urines, il provoque les selles; on le prend à la dose d'un ou deux gros, le matin à jeun, dans du bouillon rafraîchissant, ou dans une médecine, comme anti-bilieux.

Sel de nitre. Le nitre est rafraîchissant, apéritif, diurétique. Il convient dans les ardeurs d'urine, et toutes les maladies accompagnées d'inflammations. La dose est de six grains, ou vingt-quatre grains, par pinte de boisson.

Le nitre ou salpêtre, appelé par les chimistes modernes, *nitrate de potasse*, doit son origine à la nature, et à la perfection de sa combinaison à l'art; on en retire, quand on le prépare en grand, des plâtres des vieux édifices, etc.

Sel de seignette. Le sel de Seignette est un bon

purgatif, très-doux seul, à la dose d'une demi-once, fondue dans une pinte d'eau pure ou minérale.

SÉNÉ ET FOLLICULES. Elles sont purgatives et entrent en concurrence avec la manne dans les médecines, à la dose de deux gros jusqu'à demi-once, pour les grandes personnes, et d'un jusqu'à deux gros pour les enfans.

TAMARINS. Les tamarins sont anti-bilieux, anti-putrides et rafraîchissans ; la dose depuis une once jusqu'à deux, bouillie dans cinq demi-setiers réduits à une pinte ; leur usage est de les mettre dans la tisane, ou de les unir aux purgatifs.

TEINTURE DE SAFRAN. Elle est cordiale, emménagogue et carminative ; on en met une cuillerée à café dans une tasse d'infusion de feuilles d'oranger, pour calmer les nerfs, exciter les règles ou faciliter la digestion ; on en verse quelques gouttes sur les cataplasmes émolliens, pour les rendre résolutifs : c'est dans cet état qu'on les applique sur les pieds des goutteux.

THÉRIAQUE. Excellent stomachique, calmant et sudorique ; on la donne dans les indigestions, les flux de ventre, les fièvres malignes, dans les affections vermineuses, dans les toux nerveuses, et surtout dans les maladies ataxiques et contagieuses ; on la prend à la dose d'un scrupule à un gros. On s'en sert aussi à l'extérieur comme topique, et on l'applique sur l'estomac pour calmer les coliques ou les douleurs diaphragmatiques.

VINAIGRE DES QUATRE VOLEURS. On le regarde comme un bon préservatif contre le mauvais air, et contre les miasmes putrides qu'on respire près des malades atteints de maladies contagieuses : on répend ce vinaigre sur un mouchoir qu'on porte sous le nez pour respirer sa vapeur, on s'en frotte les narines et les tempes, on en fait évaporer sur une pelle rougie au feu.

WAKAKA DES INDES. Poudre cordiale et stomachique; elle ranime les forces et donne du ton aux nerfs. Les Espagnols la prennent à la dose d'un demi-gros dans une tasse de chocolat pour en faciliter plus promptement la digestion.

On la prend aussi dans du vin ou du vermicelle au gras, dans des fraises, de la crême et des pêches ; elle

donne à ces alimens un goût très-agréable, et les rend beaucoup plus faciles à digérer.

DES PRINCIPALES PLANTES

QUI ENTRENT DANS LA COMPOSITION DES REMÈDES, DE LEURS PROPRIÉTÉS, DE LEURS DIVERS USAGES EN PHARMACIE, ETC.

—

ABSINTHE. On en cultive deux variétés, dont les propriétés médicinales sont analogues : elles sont stomachiques, amères, anthelmentiques, anti-septiques et résolutives. On en fait usage dans les fièvres intermittentes, dans l'anasarque, dans l'ictère et dans les affections vermineuses; on l'emploie en infusion aqueuse, ou vineuse, ou alcoholique, et en extrait.

AIGREMOINE. Cette plante est vulnéraire, astringente, apéritive et désersive. Lorsqu'elle est sèche, on n'en emploie que la moitié de ce qu'on aurait pris si elle eût été fraîche. On emploie sa *feuille* en gargarisme dans les inflammations de gorge; en décoction dans le cours de ventre.

AIL. Son bulbe est employé comme diurétique; il entre dans la composition du vinaigre des quatre voleurs; pilé et appliqué extérieurement, il est maturatif.

ANGÉLIQUE. Cette plante est stimulante, carminative et sudorifique; on la donne dans les faiblesses d'estomac, et dans les flutuosités, soit en conserve ou confite on en fait aussi une eau distillée.

ARMOISE. La saveur de cette plante est âcre, et l'odeur aromatique; elle est employée comme anthelmentique et stomachique; c'est la semence, ou mieux les sommités des tiges dont on fait usage. On la donne en infusion.

ASPERGE. Sa racine est apéritive; on en fait des décoctions que l'on prend avec un peu de miel pour exciter les urines.

AUNÉE. La *racine* de cette plante est stomacale, pectorale, diurétique, et provoque les règles. On l'emploie en tisane, dans les bouillons et dans les apozèmes, pour l'athsme, l'hydropisie, la cachexie, etc. On la confit au sucre. Le *vin* d'aunée fortifie l'estomac, guérit la jaunisse, provoque les urines et garantit du mauvais air. L'*extrait* de cette racine a les mêmes vertus; appliquée extérieurement, elle est résolutive, et bonne pour les maladies de la peau, etc.

BARDANE. La *racine* de cette plante passe pour sudorifique, diurétique et fébrifuge; ses *feuilles* pour vulnéraires et résolutives; ses *semences* sont diurétiques.

BÉTOINE. Cette plante est céphalique, hépatique, vulnéraire, bonne contre les convulsions, les affections de nerfs: on en prend en guise de tabac. Les feuille fraîches broyées s'appliquent avec succès sur les blessures récentes. La tisane faite avec ses feuilles, la conserve et l'eau des fleurs, le sirop des fleurs et des feuilles, le suc et l'extrait, conviennent dans les vapeurs, la sciatique, la goutte, la jaunisse, la paralysie; elle procure l'expectoration et fait cracher les matières purulentes; elle consolide les ulcères intérieurs, rétablit les fontions des premières voies, pousse les urines, et est bonne pour les obstructions. Les chirurgiens la font entrer dans les emplâtres et cataplasmes céphaliques.

CAMOMILLE ROMAINE. On s'en sert en infusion théiforme: ce sont les fleurs sèches que l'on emploie de préférence; elles sont stomachiques, anti-spasmodiques, carminatives.

CÉLERI. Cette plante est apéritive et entihystérique : ses semences sont carminatives.

CENTAURÉE *commune*, ou *grande centaurée*. La racine de cette plante est stomachique, vulnéraire, apéritive et un peu astringente. On la prescrit à la dose d'un demi-gros dans les décoctions et infusions vulnéraires, ou réduite en poudre, également à la même dose, infusée dans du vin ou dans quelque autre liqueur convenable. On l'ordonne dans les obstructions des viscères, dans le crachement de sang, dans les hémorragies les

diarrhées séreuses, les dyssenteries, lorsqu'il n'y a plus d'irritation ou d'inflammation.

Cerfeuil *cultivé*. Le cerfeuil est incisif, rafraîchissant diurétique et apéritif; il purifie le sang, et convient dans le scorbut et les maladies de la peau.

Cochléaria. Cette plante est anti-scorbutique et dépurative: on en mâche les feuilles pour fortifier les gencives. On fait usage de son suc exprimé, dans les affections scorbutiques et les engorgemens lymphatiques.

Coquelicot. C'est le pavot des champs. *voy.* pavot, *page* 192.

Cresson. Excellent anti-scorbutique, dépuratif et diurétique: on le mange en salade. Il entre dans la composition des sucs d'herbes, avec le cerfeuil, la chicorée sauvage, la laitue, le pourpier, etc.

Fenouil. La semence est carminative. On l'emploie pour rappeler le lait des nourrices et contre la colique des enfans: on le donne en poudre à la dose de vingt grains, ou en infusion, à la dose d'un gros par pinte d'eau. On en fait une eau distillée.

Globulaire *commune*. On la trouve très-abondamment sur les montagnes calcaires, sèches et pierreuses, dont elle embellit les gazons pendant qu'elle est en fleur. Son goût est amer. Elle passe pour vulnéraire et détersive.

Globulaire turbith. Elle croît sur les montagnes des parties méridionales de l'Europe. Elle est fort amère, et purge violemment par haut et par bas.

Gratiole. Cette plante est connue vulgairement sous le nom d'*herbe au pauvre homme*. Elle est amère, fortement purgative, un peu émétique et hydragogue. On l'emploie dans l'hydropisie ascite et dans les fièvres intermittentes les plus opiniâtres; l'usage de sa décoction en lavement est surtout recommandée comme purgative et vermifuge.

Houblon. Les feuilles et les jeunes pousses purifient le sang, excitent l'urine et conviennent dans les maladies de la peau. On les donne en décoction.

Mélisse. Cette plante a une saveur un peu âcre, aromatique et balsamique. Elle contient une très-petite quantité d'huile éthérée d'une odeur suave, un

principe résineux actif et assez abondant, et une substance gommeuse presque inerte, quand elle est séparée des autres principes. On peut en faire usage avec succès dans toutes les maladies qui reconnaissent pour cause une faiblesse dans le genre nerveux. Les parties de cette plante utiles en médecine, sont : les feuilles cueillies avant la floraison, les sommités fleuries et les fleurs. On se sert rarement de semences. Les feuilles doivent toujours être employées de préférence aux autres parties. On les fait cuire dans différens bouillons ; on les prend en infusion théiforme, adoucie quelquefois par le lait : cette infusion est moins relâchante que le thé, et n'est guère moins agréable.

La préparation la plus ordinaire de la mélisse, est son eau distillée, simple ou composée. L'eau de mélisse simple s'ordonne dans les potions cordiales et hystériques, à la dose de quatre ou cinq onces. L'eau de mélisse composée, plus connue sous le nom d'*eau des Carmes*, est surtout ordonnée dans les maladies de cerveau et des nerfs. On en donne une cuillerée, ou pure, ou mêlée dans un verre d'eau. Elle entre dans la composition de *l'eau de Cologne.*

MENTHE. La menthe tient un rang distingué parmi les remèdes stomachiques ; c'est son eau distillée que l'on emploie principalement pour cette vertu : ainsi deux onces de bonne eau de menthe sont un secours presque assuré pour arrêter le vomissement, fortifier l'estomac, et apaiser les douleurs. On la donne encore dans les mêmes cas en infusion, principalement dans le vin, à la dose d'une ou de deux pincées ; l'eau distillée et l'infusion de menthe sont aussi de très-grands remèdes contre les coliques venteuses, les coliques et les autres affections hystériques, et la suppression des règles ; elles sont aussi très-efficaces contre les vers.

MILLEPERTUIS *baccifère*. Il croit dans toute l'Amérique méridionale. Il découle de son tronc un suc jaune résineux, qu'on emploie pour se purger, et contre les maladies de la peau.

MILLEPERTUIS *tout sain*. Il croît dans les parties méridionales de l'Europe. Il passe pour vulnéraire, résolutif, vermifuge ; de là lui vient le nom de *tout sain* ;

mais comme on retrouve les mêmes vertus à l'espèce commune, on en fait peu d'usage. Il a le goût résineux.

Millepertuis *commun.* Il se trouve très-abondamment dans toute l'Europe, dans les bois, les lieux incultes, le long des haies, etc. On emploie ses *feuilles*, ses *fleurs* et ses *graines*. Les fleurs et les graines pilées répandent une odeur agréable de résine. Ces différentes parties sont vantées comme vulnéraire, résolutives, vermifuges; comme utiles dans le pissement de sang, dans certaines dyssenteries, dans les commencemens de la phthysie pulmonaire. Quelques personnes les recommandent aussi dans la passion hystérique, la maladie hypocondriaque, la manie, l'aliénation de l'esprit, et contre la goutte, les rhumatismes, la gravelle, les fièvres intermittentes, etc. C'est une panacée universelle. A l'égard de l'*huile de millepertuis*, c'est tout simplement de l'huile d'olive, dans laquelle on a fait infuser des sommités fleuries de cette plante. On en fait un grand usage dans le pansement des plaies, des ulcères, des brûlures, et surtout des contusions; mais il est très-probable que de l'huile toute pure produirait les mêmes bons effets.

Millepertuis *à feuilles sessiles.* Il se trouve à la Guyane. Le suc résineux qui découle de son tronc, s'emploie comme purgatif, ou pour apaiser les démangeaisons des dartres; et la *décoction* de ses feuilles passe pour propre à guérir la fièvre.

Moutarde. La Semence de moutarde est stimulante et un peu émétique; extérieurement elle rougit la peau : on en fait des sinapismes dans les rhumatismes goutteux. Elle est aussi employée extérieurement pour quelques dartres.

Origan commun ou sauvage, appelé aussi le *grand origan*, la *marjolaine d'Angleterre, sauvage et bâtarde.* L'odeur de l'origan commun est pénétrante, aromatique et analogue à celle du thim. Sa saveur est vive et un peu âcre. Cette plante passe pour être cordiale, apéritive, détersive et résolutive. On en tire une huile essentielle, une eau distillée; on en fait un sirop, une conserve. Son huile essentielle apaise les douleurs de dents. Ses *feuilles* et ses *fleurs* réduites en poudre sont céphaliques et propres à faire couler les

sérosités par le nez. Les *feuilles* infusées comme du thé, rétablissent la transpiration, séchées au four; et mises toutes chaudes dans un linge dont on couvre bien la tête, elles guérissent les torticolis et soulagent dans le rhume de cerveau : on s'en sert aussi dans les demi-bains.

Pariétaire. Les feuilles de cette plante sont d'un très-grand usage; elles sont apéritives, émollientes et rafraîchissantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On vante la pariétaire pour les maux de reins, et on cite des exemples où elle a suspendu, pendant des années entières, les douleurs de la pierre. On en cite aussi où elle a guéri de l'hydropisie.

Il résulte d'expériences nouvellement faites, qu'elle contient souvent du nitre en nature.

Passerage cultivée. Elle fait éternuer lorsqu'on l'écrase et qu'on l'approche du nez. Elle passe pour détersive, diurétique, incisive, anti-scorbutique, sternutatoire. On dit que les *semences* et les *feuilles* mêlées avec du sain-doux, sont utiles contre les ulcères sordides, la teigne, la gale, etc.

Pavot roux ou coquelicot. On se sert très-fréquemment des fleurs de *coquelicot*, dont on en tire une eau distillée, et dont on fait une conserve très-bonne et un sirop fort usité. Ces fleurs passent pour sudorifiques, béchiques et légèrement calmantes.

Pavot somnifère ou des jardins. La tête du pavot s'emploie sèche et dépouillée de ses semences, depuis six grains jusqu'à une once, en macération au bain-marie dans six onces d'eau. On peut faire usage du *sirop de pavot* ou *sirop de diacode*, depuis deux onces jusqu'à trois onces. Ce sirop est jaunâtre, transparent, inodore, d'une saveur douce et fade. On le compose avec une livre de têtes de pavot sèches, qu'on fait macérer au bain-marie, pendant douze heures, dans six livres d'eau de rivière filtrée. On passe, on exprime légèrement, on filtre au travers du papier gris, et on fait fondre au bain-marie, dans cinq livres de colature, dix livres de sucre blanc.

Pissenlit. Le pissenlit est amer, et rempli d'un suc laiteux, comme les autres chicorées. Il est estimé comme fébrifuge, vulnéraire, apéritif, comme propre dans les obstructions et dans toutes les espèces de jau-

nisse. La *racine* et les *feuilles* se donnent en décoction.

Pourpier. Le pourpier est une plante potagère, aqueuse, fade et nitreuse. Ses jeunes feuilles sont extrêmement rafraîchissantes et tempérantes. Il calme la soif fébrile, et celle qui est produite par de violens exercices. Il diminue la chaleur du corps et des urines, et convient dans les fièvres ardentes et bilieuses, le scorbut, les hémorragies, et enfin dans toutes les circonstances où il y a effervescence d'humeurs. Les *graines* ont les mêmes propriétés; elles sont une des quatre petites semences froides; on les mêle dans les émulsions, avec celles de *laitue* et de *chicorée*. Le *sirop* de pourpier n'a pas plus de vertu que son *suc*; et l'*eau* distillée des feuilles est moins efficace que l'eau de rivière filtrée.

Pulmonaire. Cette plante a un goût d'herbe un peu salé et gluant, qui la fait regarder comme très-adoucissante. On en fait des tisanes qu'on fait prendre aux pulmoniques avec beaucoup de succès, pour diminuer la salive ou l'âcreté de leurs crachats.

Pyrèthre. La racine de cette plante a une saveur piquante et poivrée qui excite la salive. On la mâche dans les fluxions de la bouche ou dans la paralysie de la langue, pour dégager les glandes salivaires; quelquefois on la donne en lavement dans les maladies soporeuses : elle est sternutatoire. Elle est employée quelquefois pour rendre le vin aigre et plus piquant.

Romarin. Les abeilles recherchent avec avidité le nectar de ses fleurs. C'est à lui que les miels de Narbonne, de Mahon, et sans doute du Mont-Himette, doivent leur supériorité. Ces fleurs ont, ainsi que les feuilles, une odeur pénétrante et une saveur âcre et amère. Elles sont incisives, fortifiantes, stomachiques : on les prescrit en infusion théiforme, à la dose d'une ou deux pincées; on les fait aussi entrer dans les bains fortifians, dans les poudres céphaliques, etc. Ce sont ses sommités fleuries qui, infusées dans de l'eau-de-vie et distilées, donnent l'eau de romarin ou eau de la Reine-de-Hongrie.

Sauge. Toutes les parties des sauges répandent un arome délicieux, qu'elles conservent quand elles sont

séchées avec soin, et qui se sépare des feuilles pour aromatiser des eaux simples ou des liqueurs spiritueuses, qu'on emploie en médecine et dans les arts qui s'occupent de la conservation de la santé et de la propreté du corps, comme bains, lotions et formentations toniques. La sauge officinale est particulièrement employée à ces usages; on en prend aussi l'infusion intérieurement comme sudorifique, vulnéraire, cordiale et stomachique.

La petite sauge, séchée, remplace quelquefois le tabac à fumer.

Scrofulaire. Le goût de cette plante est amer, et son odeur fort désagréable. Elle est émolliente, résolutive et adoucissante. Sa *racine*, réduite en poudre et infusée dans du vin, se donne aux personnes attaquées d'hémoroïdes internes et douloureuses; ses *semences* sont vermifuges, ses *feuilles*, pilées et appliquées sur les écrouelles ouvertes, et autres ulcères, produisent beaucoup de bien; mais il n'est pas vrai, comme on l'a cru long-temps, que ces maladies soient guéries par son usage interne. On fait, avec cette plante, dans les pharmacies, un beurre qui est recommandé contre toutes les espèces de gâles.

Sureau noir, ou Sureau commun. Ses fleurs sont résolutives, anodines et émollientes; employées en boisson théiforme, elles provoquent les sueurs et rétablissent la transpiration dans certaines fièvres, dans les courbatures et dans les engorgemens catarrheux de la poitrine; frites avec des œufs, quand elles sont fraîches, elles purgent assez bien; appliquées en formentation sur les érysipèles, elles en tempèrent la chaleur, et elles sont bonnes en général pour les maladies ou les inflammations de la peau; ses feuilles, mangées jeunes en salade, sont aussi légèrement purgatives; échauffées et mises sur le front et les tempes, elles chassent la migraine; on en fait un bain vaporeux pour diminuer l'enflure des jambes, sur-tout dans l'hydropisie et dans la goutte. On se sert aussi, dans cette maladie, avec assez de succès, des baies et de l'écorce moyenne des branches et de la racine, qui sont diurétiques et qui purgent fortement. On prépare

avec les baies un rob ou suc épaissi qu'on donne dans les cours-de-ventre et dans la dyssenterie.

Les fleurs de sureau parfument encore le vinaigre ; si on les met sèches dans le moût de raisin, elles donnent un goût de muscat ; et les pommes prennent aussi ce goût, quand on les tient quelques temps enfermées dans une boîte, sur des lits de ces fleurs pareillement desséchées.

Tanaisie. C'est une très-belle plante, surtout la variété à feuilles frisées, que l'on cultive quelquefois dans les jardins d'ornement. On l'appelle vulgairement *herbe aux vers*, à raison de sa propriété vermifuge. Son *suc* est fort amer, très-désagréable à prendre, et se donne dans les fièvres, les pâles-couleurs, et dans la suppression des menstrues. On en fait une *eau* distillée, et un *vin* propre dans les rhumatismes et l'hydropisie.

Tilleul. Avec ses fleurs on compose une boisson théiforme, d'un usage fréquent, qui est regardée comme anti-spasmodique, et bonne contre les affections hystériques et hypocondriaques. Mais on a beaucoup exagéré les vertus de ces fleurs.

Valériane. La racine de cette plante a, lorsqu'elle est sèche (état dans lequel on l'emploie ordinairement), une odeur forte, pénétrante, désagréable, et une saveur amère, acerbe, dégoûtante. Elle tient un rang distingué, peut-être le premier rang, parmi les remèdes anti-épileptiques tirés du règne végétal. Plusieurs auteurs rapportent des observations d'épilepsie guérie par l'usage de cette racine ; à plus forte raison est-elle recommandée et employée avec succès contre les maladies convulsives, et principalement dans l'asthme convulsif et la passion hystérique. Cette racine est aussi un emménagogue éprouvé : on l'ordonne en substances, à la dose d'un gros jusqu'à deux, dans une liqueur appropriée, et à celle de demi-once jusqu'à une once, en décoction.

Ce remède, donné à haute dose, et continué pendant quelques jours, produit des sueurs abondantes ; on pourrait par conséquent l'employer avec succès toutes les fois que cette évacuation est indiquée, et surtout dans les maladies chroniques, telle que rhu-

matisme, certaines maladies de la peau, l'asthme humide, etc.

Véronique: Elle est amère et passe pour sudorifique, vulnéraire, diurétique et astringente. On en fait un *sirop* qu'on recommande dans la toux sèche, l'enrouement, l'asthme, le crachement de sang et l'ulcère du poumon. Sa *décoction* s'emploie dans la jaunisse, la gravelle, les obstructions et autres maladies analogues. Quelques personnes la préconisent outre mesure, mais cependant on n'en fait plus un usage aussi fréquent qu'autrefois. Son *infusion* en guise de thé n'est point désagréable, et s'emploie utilement dans la plupart des cas où le thé de Chine est indiqué.

Verveine. Il n'y a pas de plante que les anciens aient tant recommandée que celle-ci, en qualité de vulnéraire : ils l'ont regardée comme capable de chasser les corps étrangers ; ce qui lui a fait donner le nom de *herba vulneraria*. On lit dans quelques auteurs, que si l'on fait mâcher de cette herbe aux enfans, leurs dents viendront sans douleur.

La verveine est apéritive, détersive, fortifiante, et fébrifuge. Les *feuilles* infusées dans du vin sont bonnes dans la chlorose (pâles couleurs). La *poudre* des feuilles est bonne pour l'hydropisie, et le suc guérit les fièvres intermittentes. Une infusion de feuilles en manière de thé, est bonne dans la passion hystérique.

Les feuilles pilées et appliquées en forme de cataplasme, sont un très-bon résolutif, dans les douleurs de côté, et dans la pleurésie.

L'*eau* distillée de cette plante, aussi bien que son suc, guérit l'inflammation des yeux ; est bonne dans les plaies, augmente le lait des nourrices, brise et chasse la pierre de la vessie, et donne du soulagement dans la colique venteuse.

EXPLICATION

DE QUELQUES TERMES DE MÉDECINE EMPLOYÉS DANS LE COURS DE CET OUVRAGE.

—

Analeptique, remèdes fortifians.

Anthelmentiques, remèdes qu'on emploie dans les maladies vermineuses.

Anti-ophtalmique, bon pour les yeux.

Anti-phlogistiques, propres à diminuer la chaleur.

Anti-putrides, qui s'opposent à la pourriture; on s'en sert pour l'intérieur.

Anti-septique, qui s'opposent à la grangrène; on s'en sert en topiques, c'est-à-dire, à l'extérieur.

Anti-spasmodiques, qui calment les nerfs.

Apéritif, qui facilite le cours des humeurs.

Aphrodisiaques, remèdes qui agitent le sang.

Astringent, qui resserre.

Atonie, faiblesse, relâchement.

Cachexie, mot tiré du grec *kakos*; mauvais, et *exis*, constitution; signifie mauvais état, mauvaise constitution du corps.

Carminatif, qui chasse les vents.

Catartique, médicament qui évacue par les selles

Céphalique, bon pour la tête.

Chronique, épithète qui se donne aux maladies de longue durée.

Colature (en pharmacie), espèce de filtration imparfaite; on appelle aussi *colature*, toute liqueur passée ou filtrée.

Détersif, qui nettoie.

Diaphorétique, qui excite la transpiration.

Diurétique, qui fait uriner.

Embrocation, arrosement sur une partie malade avec une éponge.

Ephélide, nom des taches de rousseur.

Excipient, substance, soit molle, soit liquide, qui sert à rassembler et à lier les différens ingrédiens d'une composition pharmaceutique, ou qui fournit un véhicule ou une enveloppe à une drogue simple. L'excipient d'une médecine est ordinairement de l'eau commune.

Excoriation, dépouillement de l'épiderme ou du repli de la peau, tant des parties externes que des parties internes.

Fébrifuge, bon pour la fièvre.

Fièvre pétéchiale, fièvre maligne, avec des taches rouges sur la peau.

Héroïques, remèdes violens.

Humeurs peccantes, c'est-à-dire, humeurs du corps, qui sont vicieuses.

Incisif, qui divise les humeurs.

Jaunisse ou *ictère*, est la même chose.

Lénitif, remède qui adoucit.

Lienterie, flux de ventre *alimenteux*, où l'on rend les alimens indigérés tels qu'on les a pris.

Minoratifs, purgatifs légers.

Minoration, purgation légère.

Mondicatif, synonime de détersif.

Narcotique, qui fait dormir.

Nervin et tonique, sont synonimes.

Neuritique, ou nervin, sont encore synonimes.

Obésité, c'est dans le corps humain une surabondance de graisse.

Odonthalgique, bon pour les dents.

Purgatifs drastiques, très-violens.

Remède incrassant, qui épaissit le sang, les humeurs.

Remèdes sialagogues, synonimes de salivans.

Remèdes syncritiques, d'une nature astringente.

Séméïotiques, en médecine, signifie *science des signes*.

Sinapisme, médicament externe, âcre et chaud, composé en partie de moutarde. Ce mot vient de *sinapis*, moutarde.

Tétanus ou *ténanos*, sorte de maladie convulsive.

Tonique, qui augmente la force.

Trochisque, est une forme de remède, faite pour être tenue dans la bouche et s'y dissoudre peu à peu.

Vulnéraires, propres à la guérison des plaies.

DE LA PHTHISIE

PULMONAIRE.

Définition. La phthisie pulmonaire est une phlegmasie chronique du parenchyme des poumons, qui, livrée à elle-même, produit progressivement la dégénérescence de ce viscère. En commençant ordinairement par les faisceaux lymphatiques, à la suite de laquelle surviennent sa désorganisation et la mort; phlegmasie qui se reconnaît par la toux, la difficulté de respirer, l'amaigrissement lent, la fréquence du pouls, la décoloration et quelquefois une expectoration puriforme ou purulente.

CLASSIFICATION

M. Pinel range cette maladie, dans son cadre nosographique, dans la cinquième classe des lésions organiques; premier ordre, lésions organiques générales; sous-ordre, dégénérescences tuberculeuses.

NATURE DE LA PHTHSIE PULMONAIRE

Les bornes de cet article ne me permettent pas de rapporter toutes les hypothèses à l'aide desquelles on a prétendu expliquer la nature de la phthisie pulmonaire. Je passe à l'exposition de celle de M Broussais, qui me paraît bien plus conforme aux connaissances que nous avons actuellement de cette maladie. Les avantages

qu'elle a sur toutes les autres d'en expliquer parfaitement la nature, le développement et tous les phénomènes, de fournir une base fixe pour le traitement; enfin d'être fondée sur l'analogie et confirmée par l'anatomie pathologique, sont des motifs pour nous la faire adopter.

Ce savant observateur envisage la phthisie pulmonaire comme une maladie qui a son siége dans le parenchyme des poumons, et qui consiste dans une inflammation chronique des vaisseaux lymphiques, laquelle prolongée, désorganise lentement cet organe. Tout tend, je ne dis pas seulement à favoriser le sentiment de cet auteur distingué, mais encore à en prouver la vérité jusqu'à l'évidence.

En effet, 1° la phthisie pulmonaire se produit et se comporte, comme toutes les phlegmasies chroniques : ainsi, d'abord irritation des poumons, qui, prolongée, prend bientôt un caractère de chronicité : alors aberration dans les propriétés vitales des vaisseaux, formation d'une substance nouvelle, par l'altération et l'engorgement des vaisseaux blancs (tubercules), et enfin, désorganisation, ulcération. La même chose s'observe dans l'inflammation chronique des autres organes.

2° La phthisie pulmonaire consiste dans l'inflammation chronique du parenchyme des poumons. Il existe une assez grande analogie entre la phthisie et l'inflammation chronique des autres organes, comme on peut s'en convaincre très-facilement en les comparant aux scrofules, à l'hépatite, etc. Les mêmes causes, telles que la suppression de la transpiration, la répercussion d'un exanthème aigu ou chronique, un air froid et humide, une habitation dans les lieux bas, mal aérés, des alimens d'une mauvaise qualité ou grossiers, peuvent donner lieu à cette maladie, qui est caractérisée par des symptômes qui ont quelques analogies. Ainsi, dans l'affection scrofuleuse (sub-inflammation), l'on pourra comparer les douleurs des glandes aux douleurs de poitrine ; la gêne des fonctions des organes situés au voisinage des glandes à la dyspnée, l'ulcération des glandes et leur suppuration, à l'ulcération des poumons, et à l'expectoration purulente, etc. Il serait facile de pousser plus loin ce parallèle.

Or, en considérant, ainsi que je viens de le faire, la phthisie pulmonaire comme une phlegmasie chronique des poumons, il me paraît facile d'en expliquer tous les phénomènes. Une cause irritante, venue du dehors ou tenant à l'individu, vient-elle à se porter sur les poumons, bientôt les capillaires sanguins ou lymphatiques, selon l'idiosyncrasie du sujet, s'irritent dans un certain point de la masse des poumons, souvent dans plusieurs points : alors l'état physiologique d'un de ces deux ordres de vaisseaux est troublé ; les humeurs y arrivent, et, par leur stagnation, y acquièrent des qualités chimiques différentes; elles deviennent concrescibles et irritables ; les lymphatiques s'engorgent consécutivement, si l'inflammation a commencé par les capillaires sanguins, et primitivement dans le cas opposé. Il se forme, lorsque l'irritation dure long-temps, de petites tumeurs albumineuses, grisâtres ou noirâtres, plus ou moins dures, nommées tubercules, lesquelles augmentent de jour en jour de volume, quelquefois restent stationnaires, mais finissent, tôt ou tard, par irriter, comme le ferait un corps étranger, les parties salines qu'elles touchent ; alors l'inflammation communiquée aux faisceaux rouges se développe, et bientôt on voit naître des troubles dans la plus part des fonctions. Ces tubercules se ramollissent, puis se fondent du centre à la circonférence ; de là, désorganisation et ulcération. Ces phénomènes désorganisateurs s'accompagnent de symptômes notés à l'article qui les concerne.

On doit penser que chez les gens qui vivent très-long-temps affectés de phthisie, leurs poumons contiennent peu de tubercules, et que l'ulcération de ce viscère a peu d'étendue. La portion saine suffit pour exercer la fonction qui leur est propre, et pour entretenir la vie.

On pourra me demander : pourquoi la phlegmasie produit-elle plutôt des tubercules dans les poumons que dans toute autre partie? Je répondrai qu'on en trouve la raison dans l'organisation même de l'organe, abondamment pourvu en vaisseaux lymphatiques, très-serré dans ses fonctions, et peut-être dans l'action de l'air.

On pourra peut-être aussi me demander : pourquoi cette inflammation a-t-elle une prédilection pour tel ou tel individu ? Je dirai, c'est parce que cette personne est donée d'une sensibilité plus grande que telle autre ; que, par sa propre organisation, ce viscère conserve plus long-temps l'inflammation chronique, et que la faiblesse des poumons les rend plus propres à recevoir l'attente des agens extérieurs, à ressentir les sympathies ; d'ailleurs, il n'est point de personnes assez heureusement constituées qui, fatiguant beaucoup ces organes, ne puissent devenir phthisiques.

La phthisie pulmonaire peut-elle être contagieuse ?

Dans l'énumération que je ferai des causes de la phthisie, je ne ferai pas entrer la contagion, je me réserve d'examiner dans cet article si ce te maladie est contagieuse ou si elle ne l'est pas.

Les médecins ne sont pas tous d'accord sur ce point : les uns prétendent qu'elle est contagieuse, tandis que d'autres (ce sont les modernes) assurent le contraire.

Les anciens, dit M. Portal, pensaient que la phthisie pulmonaire était contagieuse ; c'est peut-être à ce préjugé qu'on doit rapporter le peu de progrès qu'on a faits jusqu'ici dans la connaissance de cette maladie, autrefois réputées mortelles, qu'on guérit aujourd'hui !

Morton dit affirmativement que cette maladie se propage par la contagion. Schenkius la croit aussi contagieuse ; mais celui-ci va plus loin ; il prétend que les crachats des phthisiques sont si contagieux que le médecin peut contracter la phthisie par le seul odorat.

L'immortel Morgagni en était si persuadé qu'il craignait, non-seulement d'ouvrir les cadavres de ceux qui avaient succombé à la phthisie, mais encore d'assister à cette ouverture.

C'est encore un usage constant en Espagne, en Italie, et dans quelques provinces de la France (la Provence et le Languedoc), de brûler soigneusement les hardes et le lit de ceux qui sont morts de la phthisie pulmonaire.

Cette opinion a trouvé un grand nombre de contradicteurs ; entre autres M. Portal. Wichtt semble aussi

partager sa manière de voir : les faits cités comme preuve de la contagion peuvent s'interpréter d'une toute autre manière. On cite comme un exemple de contagion un jeune homme qui contracta cette maladie pour s'être servi des hardes, et surtout d'un witchoura de son père, qui était mort phthisique. N'est-il pas plus raisonnable de penser que ce jeune homme, prédisposé à cette maladie, l'a contractée par une cause qui n'a pu être appréciée, et dont il est mort? On doit faire les mêmes réflexions pour les exemples sans nombre qu'on nous cite, où des familles entières ont succombé à la contagion ; elles ont bien plutôt été détruites par une phthisie pulmonaire héréditaire : par ce mot je ne veux pas dire par un virus communiqué du père aux enfans, mais par une organisation vicieuse qui les rend propres à la contracter.

MM. Baume, Bayle et Pinel, ne font aucune mention de la contagion. Tels sont les sentimens des principaux auteurs relativement à la contagion de la phthisie pulmonaire. Sans entrer dans la discussion de leurs opinions, ce qui m'entraînerait dans de trop longs détails, je dirai seulement que, si les médecins ont été ainsi partagés de sentimens, c'est que tous n'ont pas suivi également la marche analytique dans l'étude et l'observation de cette maladie, et n'ont pas assez distingué celle qui était simple, dépendante d'une organisation vicieuse, de celle qui était consécutive à un catarrhe chronique, ou bien à une pneumonie ou pleurésie lente, trois affections qui les produisent le plus ordinairement ; ce qui leur fait croire à la communication d'un principe morbide, tandis qu'on ne doit l'attribuer, dans le premier cas, qu'à une prédisposition que la moindre cause irritante peut déterminer ; dans le second, à la communication de l'irritation chronique des capillaires rouges aux capillaires lymphatiques des poumons.

La phthisie peut seulement exercer ces ravages accidentellement, comme lorsqu'elle attaque plusieurs personnes à la fois soumises aux mêmes influences ; car, pour qu'une maladie soit contagieuse, il faut qu'elle puisse se transmettre par une communication

plus ou moins intime du sujet qui en est affecté à un sujet sain, et étendre et perpétuer ainsi la même production; c'est ainsi que se transmettent la rage, le syphilis, la variole, etc. Or, ce mode de reproduction est-il applicable à la phthisie?

Je crois qu'on peut résoudre cette question d'une manière négative, en fondant son opinion sur le témoignage des modernes; d'ailleurs pour prouver le contraire, il faudrait rapporter des exemples d'épidémie, de phthisie pulmonaire.

Au résumé, je pense, 1° que la phthisie pulmonaire n'est pas contagieuse; 2° peut ne devenir épidémique que dans certaines circonstances particulières, comme dans un hiver froid et humide, ou lorsqu'un grand nombre d'individus sont soumis à l'influence d'un agent irritant, qui porte directement ou par la voie des sympathies une action irritante dans les poumons; et dans ce cas on peut expliquer la cause.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA PHTHISIE PULMONAIRE.

Dans la description générale que j'ai l'intention de présenter sur la phthisie pulmonaire, je n'en distinguerai pas autant d'espèces qu'il y a de causes qui peuvent l'occasioner, et je ne suivrai pas en cela l'exemple de Morton, Sauvages et beaucoup d'autres auteurs; je m'appliquerai à indiquer le plus exactement qu'il me sera possible les principales causes qui peuvent produire cette affection; j'exposerai les symptômes, le diagnostic et le pronostic, le traitement général, les moyens préservatifs, les complications, et enfin l'autopsie cadavérique.

CAUSES DE LA PHTHISIE PULMONAIRE.

Les causes de la phthisie pulmonaire sont prédisposantes ou occasionelles; elles existent hors l'individu ou dans l'individu.

La phthisie pulmonaire attaque tous les âges de la vie, l'enfant comme le vieillard décrépit; cependant c'est de dix-huit à trente ans qu'elle exerce ses plus grands ravages. On a remarqué que les femmes y sont plus exposées que les hommes, ce qui doit être attri-

bué à leur plus grande sensibilité, peut-être aussi à la correspondance d'action de l'extérieur avec les poumons.

La phthisie pulmonaire est de tous les pays et de toutes les saisons; elle semble être endémique dans les contrées septentrionales; les peuples qui les habitent sont en général doués d'un excès de force circulatoire; elle est aussi très-commune dans les climats humides, brumeux, où l'état lymphatique des habitans est très-marqué.

La phthisie pulmonaire est presque toujours constitutionnelle chez les jeunes gens qui en sont atteints. Les prédispositions à cette maladie organique sont une irritabilité vicieuse de naisaance ou acquise, fixée sur le parenchyme des poumons, des vices originaires ou accidentels de conformation de la poitrine.

Il existe deux sortes d'individus, qui, par une organisation particulière, y sont singulièrement prédisposés; ce sont les sanguins nerveux et les lymphatiques. Chez les premiers, l'irritation commence ordinairement dans les capillaires sanguins; chez les lymphatiques, par les vaisseaux blancs : les uns et les autres ont en général l'organe pulmonaire très-faible et très-irritable. Je vais exposer le les attributs de ces deux conditions.

ATTRIBUTS PROPRES AUX SANGUINS NERVEUX QUI LES PRÉDISPOSENT A CONTRACTER LA PHTHISIE PULMONAIRE.

Ils ont une conformation particulière, chez eux l'accroissement est rapide; ils présentent une stature haute, élancée et mince; un cou allongé, une poitrine étroite, plate, en forme de gaîne et décharnée, disproportionnée aux autres cavités du tronc, quelquefois gibbosité; les membres sont grêles, les doigts très-allongés, les épaules ailées; les cheveux sont le plus ordinairement d'un blanc tirant sur le châtain et sans consistance. Ils ont la peau fine et blanche; ils ont une complexion faible, une extrême susceptibilité nerveuse, une grande mobilité dans le pouls; le moindre exercice leur fait perdre haleine, leur diges-

tion est par foi laborieuse ; ils s'enrhument trés-facilement.

Ayant une susceptibilité nerveuse très-grande, ils sont très-impressionnables, et passent rapidement d'une joie faible à la mélancolie la plus profonde ; les facultés de l'intelligence sont prématurées, la mémoire est heureuse, l'imagination vive et ardente ; ils sont aimables et spirituels ; il y a de l'exagération dans les jugemens qu'ils portent ; et ils sont enclins aux excès d'intempérance, aux emportemens de colère pour les plus petites contrariétés ; ils sont indociles et versatiles ; ardens dans les plaisirs de l'amour ; ils sont incapables de se livrer aux méditations longues et profondes et aux travaux assidus du cabinet, etc.

ATTRIBUTS PROPRES AUX LYMPHATIQUES.

Cette constitution n'y est pas moins exposée ; les signes extérieurs sont, le gonflement de lèvre supérieure, la tète volumineuse, la peau blanche et décolorée, les chairs molles, etc. (c'est la constitution dite scrofuleuse). Ils ont un air de non-chalance, des défaillances fréquentes, mangeant beaucoup, sont enclins à des penchans vicieux, principalement à l'onanisme ; ils sont propre aux travaux de l'esprit, etc.

C'est surtout chez ses individus qu'on pourrait admettre une période occulte (Bayle, recherches sur la phthisie pulmonaire). Les poumons sont déjà profondément lésés, qu'aucun signe extérieur ne décèle ni ne fait craindre la pulmonie, et lorsque les symptômes peuvent faire croire à son existence, même chez des sujets qui présentent la force et l'embonpoint, la maladie est déjà absolument incurable. Ces individus ont une extrême propension aux tubercules, et la phthisie est souvent chez eux apyrexique, très-chronique et lente ; la mort n'a lieu qu'au dernier degré du marasme.

CAUSES EXTERNES ET INTERNES.

Les causes externes agissent immédiatement sur l'organe pulmonaire, d'autres agissent par leur choc à l'extérieur et d'autres par l'effet qu'elles produisent sur les sens.

Les causes internes dans les maladies qui s'exercent sur quelques points que ce soit de l'économie, qui, quand elles deviennent capables de produire des sensations, peuvent être réfléchies sur les poumons et devenir une cause de phlegmasie. Ce sont surtout les diverses inflammations du poumon, comme le catarrhe, la pneumosie, la pleurésie, qui occasionent le plus souvent les phthisies qui ne tiennent pas essentiellement au vice de la constitution.

Je vais exposer l'action de ces deux ordres de causes, d'après l'ordre des matériaux de l'hygiène. Je ne les distinguerai pas en prédisposantes et en efficientes, les unes et les autres pouvant produire les mêmes résultats.

Causes externes. — Circumfusa. L'air atmosphérique froid et humide peut être mis en premier ordre : l'air chaud agit comme une cause irritante, en produisant sur les poumons une plus grande action vitale; l'air agit en outre par les corps étrangers qu'il tient en dissolution, ou en suggestion.

Ingesta. Parmi les ingesta, on range les alimens, les médicamens et les boissons ; les alimens échauffans et stimulans, principalement les viandes noires, riches en amazone, et d'un goût fort ; les boissons alcoholiques et irritantes, comme le vin, les liqueurs spiritueuses, le café, le thé, etc., sont fréquemment les causes de la phthisie pulmonaire ; j'en dirai autant des médicamens dits toniques aromatiques, de l'usage du sublimé-corrosif, des préparations arsenicales, etc.

Percepta. Les passions violentes ou lentes, telles que les chagrins profonds, la nostalogie, une application trop forte et trop opiniâtre à l'étude de quelque science abstraite, les sensations vives : toutes ces causes peuvent, en irritant l'encéphale, être communiquées lymphatiquement à l'organe pulmonaire; la colère répétée, la haine, l'ambition et toutes les passions qui entraînent une congestion à la face qui, rougissant s'échauffe, agissent de la même manière.

Gesta. Les exercices violens du chant, de la parole, même l'habitude de parler trop haut, de jouer d'un instrument à vent, certaines professions qui obligent de se tenir courbé ou d'agir beaucoup des membres supé-

rieurs, les veilles trop prolongées, etc. ; toutes ces causes agissent en fatiguant les poumons.

Applicata. Les bains froids pris étant en sueurs, des vêtemens trop serrés, trop légers pour la saison, ou trop lourd, peuvent les uns en comprimant la poitrine, les autres, en n'abritant pas du froid, et les derniers en gênant et en fatiguant les divers mouvemens de la poitrine, occasioner la phthisie ; les courses, les chutes, les coups, les luttes, peuvent aussi y donner lieu, etc.

Excreta et retenta. Les excreteurs ne sont pas des puissances hygiéniques, ce sont des états physiologiques qui peuvent être modifiés par les agens que je viens d'examiner. Leur suppression sous l'influence de ces agens peut devenir une cause d'inflammation. On voit fréquemment la disposition d'un exanthème aigu ou chronique, la cessation prompte des hémoroïdes, des menstrues, l'interruption d'un vésicatoire, d'un cautère, ou autres émonctoires naturels ou artificiels, occasioner la phthisie.

Causes internes. Ces causes se lient aux précédentes; ce sont les irritations qui s'exerçant sur quelque point que ce soit du corps, quand elles deviennent capables d'être perçues, peuvent se transmettre sur les poumons et y occasioner la phthisie.

Supposons qu'un individu ait un érysipèle, et qu'on le fasse disparaître par l'usage d'un répercutif; il peut arriver que l'irritation se porte sur les poumons, et y détermine tous les phénomènes d'une phelgmasie aiguë ou chronique.

Résumant : toutes les causes que je viens d'examiner peuvent faire naître la phthisie ; c'est ainsi qu'on voit une transpiration supprimée par un temps froid, un excès de table, des boissons à la glace quand on est en sueur, des passions vives, des vêtemens trop serrés, un coup, une chute sur la poitrine, des exercices violens, des suppressions, des métastases, etc., occasioner l'inflammation des poumons.

SYMPTÔMES DE LA PHTHISIE PULMONAIRE.

La phthisie pulmonaire, considérée comme une phlegmasie chronique du parenchyme des poumons, est distinguée en trois périodes : la première est celle d'irri-

tation; la deuxième est celle où la fièvre s'allume, le pouls s'accélère, l'irritation devient générale, la poitrine douloureuse, l'inflammation chronique est enfin décidée; la troisième est celle de sa désorganisation qui va toujours en augmentant. Il y a sueurs nocturnes, hectique de résorption, amaigrissement, etc

PREMIÈRE PÉRIODE. IRRITATION.

Les premiers symptômes de phthisie se manifestent le plus ordinairement vers l'âge de dix-huit à trente-cinq ans et même plutôt, suivant la gravité des prédispositions ou des causes occasionelles. A cette époque de la vie, les systèmes qui possèdent le plus de force et d'activité sont ceux de la respiration et de la circulation.

Le malade commence à éprouver un malaise très-incommode, qu'il ne sait à quoi attribuer; ensuite engourdissement, diminution de force, inertie de toute l'habitude du corps, douleurs gravatives de la tête, avec des retours plus ou moins fréquens d'une affection catharrale de la membrane pituitaire; douleurs de poitrine, toux fréquente, qui augmente par l'exercice et par l'usage des boissons froides, expectoration qui n'a point de caractère constant et uniforme; tantôt elle est musqueuse et transparente, tantôt elle est opaque; les crachats sont plus ou moins arrondis et visqueux; de temps à autre elle paraît sanguinolente; quelquefois elle alterne avec des attaques d'hémoptysie; le plus souvent les crachats deviennent, au bout d'un certain temps, globuleux et blancs. Il y a gêne de la respiration, oppression au moindre mouvement, relâchement des muscles de la poitrine, quelquefois hémoptysie, chaleur chronique incommode surtout à la plante des pieds ou à la paume des mains; fréquence dans le pouls, quelquefois palpitation; la bouche est ordinairement pâteuse; il y a de la soif, l'appétit est bizarre et irrégulier; les digestions sont laborieuses, le ventre est assez souvent douloureux; il y a diarrhée ou constipation, urine cimenteuse, avec sédiment briqueté; susceptibilité nerveuse très-grande, disposition aux emportemens de colère pour les causes les plus légè-

res, ardeur pour les plaisirs de Vénus, mélancolie, alternative d'espérance et de désespoir, etc. Si après avoir duré quelque temps, ces symptômes, au lieu de diminuer, augmentent, que le pouls devienne plus fréquent, que le teint s'altère, que la peau se décolore, que la rougeur des joues soit plus prononcée, que les forces se perdent, et que le malade commence à déchoir et à dépérir, alors il passe à un autre degré de sa maladie. Ces signes annoncent l'existence de tubercules.

DEUXIÈME PÉRIODE. PHTHISIE CONFIRMÉE.

On ne peut plus méconnaître la phthisie; la gène de la poitrine, les douleurs que le malade y ressent, les quintes de toux, la fièvre et l'amaigrissement, ne permettent plus de se flatter.

Les symptômes vont toujours en augmentant d'intensité; la fièvre est décidément caractérisée par un frisson vers le soir, auquel succède une chaleur aiguë; toux différente de celle des affections catharrhales, moindre le jour que la nuit, qui incommode beaucoup le malade; les joues se colorent, la voix est rauque ou grèle et irritée; la titillation du larynx est intense et très-désagréable; la poitrine est plus ou moins douloureuse; souvent il existe une douleur fixe; la matière de l'expectoration, dans cette période, est ordinairement très-épaisse, verdâtre ou cendrée quelquefois avec des stries de sang, de saveur salée ou douceâtre, d'une odeur fétide; il y a augmentation du mouvement fébrile, la soif est grande, les fonctions digestives sont dérangées, le goût est dépravé, l'estomac et le ventre sont météorisés après le repas; le creux de l'estomac est douloureux; exaspération de la toux après avoir mangé, assez souvent suivie de vomissement; l'amaigrissement continue; exaltation ou diminution notable des facultés mentales pendant le paroxysme; parfois désespoir, mélancolie profonde, abattement des facultés de l'âme, défaut de soumission et de docilités; par intervalles moins de versatilité, gaîté et espérance, etc.

TROISIÈME PÉRIODE. COLLIQUATION ET ULCÉRATION.

Cette période de la phthisie doit être regardée comme la terminaison de la maladie, qui ne peut finir que par la mort. Sa durée ne saurait être longue.

Le malade est épuisé; il est arrivé au dernier degré de marasme; il est tourmenté par des sueurs nocturnes, par le dévoiement, par des quintes de toux, par la fièvre hectique, et enfin par tous les symptômes de l'hectique, de suppuration.

Dans cet état de la maladie, la fièvre hectique, signe de la résorption du pus, devient continue, avec un petit pouls, dur et fréquent, avec une chaleur âcre et mordicante aux doigts de celui qui le touche. Durant l'exacerbation fébrile la toux est violente, la dyspnée et l'orthopnée sont parvenues au plus haut degré; alors le malade est tourmenté par intervalles de mouvemens spasmodiques, quelquefois assez violens; de douleurs dans les membres et la poitrine; de lipothymies fréquentes; il survient des sueurs colliquatives, soit la nuit, soit le jour, lors de l'émission de la fièvre.

Lorsque l'exacerbation fébrile cesse, le malade dort d'un sommeil tranquille, il reprend des forces et un espoir nouveau de guérison; mais lorsque la fièvre se rallume, il retombe dans son abattement. Un cours de ventre, plus ou moins opiniâtre, fatigue souvent extraordinairement le malade; quelquefois la dyssenterie s'établit tout-à-coup, avec un ténesme des plus fatiguant; la poitrine cesse d'être douloureuse, quand on ne stimule pas le malade, l'expectoration est abondante et facile, la matière expectorée grisâtre et très-fétide; le malade éprouve une ardeur brûlante vers les amygdales et les organes de la déglutition, la bouche contient des aphtes, la membrane muqueuse tachéale et laryngée est souvent phlogosée, l'haleine puante, le marasme extrême, la débilité très-grande; des escharres gangreneuse ont lieu aux endroits de la peau les plus fatigués par la pression, les extrémités sont œdématiées, les spasmes reparaissent de temps en temps, la pupille se dilate; enfin toutes les facultés s'anéan-

tissent, la voix s'éteint, la face, dite nyppocratique, se caractérise, et la mort vient terminer ce spectacle de douleurs.

DIAGNOSTIC DE LA PHTHISIE PULMONAIRE.

Le diagnostic de cette cruelle maladie ne peut être difficile à établir ; les signes que j'ai indiqués le feront toujours reconnaître ; il est vrai cependant que, dans quelques cas très-rares, il peut être incertain. MM. Bayle, Portal et Récamier citent des exemples de femmes mortes de phthisie dont rien n'annonçait l'existence, et chez lesquelles un poumon était détruit et chez d'autres farci de tubercules ou granulations, etc. Dehaen a vu, au contraire, des personnes présenter les symptômes d'une phthisie confirmée, et cette affection ne pas exister.

PRONOSTIC DE LA PHTHISIE PULMONAIRE.

1° La phthisie, même dans son début, est une maladie très-grave ; elle peut néanmoins se guérir, s'il n'existe point de dégénérescence dans les poumons, s'il n'y a ni vice de régime, ni emploi de remèdes contraires.

2° Elle est plus dangereuse chez ceux qui, par une organisation vicieuse, seront prédisposés, ou affaiblis par de longues maladies, que chez ceux qui ont une bonne et forte constitution.

3° Elle est d'autant plus dangereuse que la gêne de la respiration est grande, les douleurs de la poitrine vives, la toux sèche, et qu'elle dure depuis longtemps ; que la fièvre est intense, l'expectoration sanguinolente, que l'amaigrissement est plus prompt à se manifester, et enfin que la débilité est extrême.

4° Lorsque les douleurs de poitrine et la toux ne sont ni fréquentes, ni douloureuses, que la fièvre est très-modérée, que les forces ne sont pas trop diminuées, que l'amaigrissement n'est pas extrême, que les crachats sont muqueux et non mêlés de sang, que la soif et la chaleur interne diminuent, que la respiration devient libre, que la toux s'apaise, on peut porter un ponostic favorable.

5° On n'a point d'espoir de guérison lorsque la soif continue, que l'amaigrissement et le marasme sont extrêmes, que la toux est violente, l'expectoration purulente et fétide, que la fièvre hectique est bien prononcée, que les sueurs nocturnes sont abondantes; tous ces signes, joints aux dévoiement, aphtes, défaillance, affaiblissement des traits de la face, œdématie des extrémités, annoncent une mort prochaine. La suppression subite de l'expectoration annonce, dans un état avancé de la maladie, une mort prompte.

COMPLICATION DE LA PHTHISIE PULMONAIRE.

La phthisie pulmonaire n'existe pas toujours dans cet état de simplicité que je viens de décrire; il arrive souvent qu'elle se trouve réunie à d'autres maladies, qui ne font que l'aggraver, et exigent quelques modifications dans le traitement. Je ne parlerai que des complications les plus fréquentes; telles que celles avec l'hémoptysie, les exanthèmes aigus, la pneumonie, la pleurésie, le catharre pulmonaire: ces trois dernières maladies la produisent souvent.

Phthisie avec hémopthsie. Le tempérament sanguin pléthorique, la suppression d'une hémorrhagie habituelle, une température froide et sèche, l'habitation dans des lieux élevés et exposés au nord, les alimens, les boissons et les remèdes échauffans, peuvent donner ce caractère à la phthisie simple.

L'hémoptysie doit être regardée dans beaucoup de cas comme occasionnelle de la phthisie; elle en est un symptôme des plus graves; on voit, dit Bayle, un grand nombre de phthisiques n'éprouver les premières atteintes de l'hémoptysie que dans le deuxième ou troisième degré de la phthisie

Son invasion a lieu ordinairement par un frisson vif et court, suivi d'une chaleur continue; le pouls est d'abord fort, dur et accéléré, le visage est rouge et animé, les yeux brillans, la langue rouge et la soif ardente; il y a céphalalgie, somnolence, rêves effrayans, douleurs dans la poitrine, oppression; les extrémités sont froides, les urines blanches, etc.

Traitement. 1° saignée. Dans la phthisie hémoptoïque, la saignée est un point essentiel, et l'on ne doit

pas balancer à la réitérer, lorsque les forces sont encore en vigueur et que le corps n'est pas encore épuisé par la phthisie, elle produit alors quelquefois des effets rapides et d'un avantage étonnant; on préfère la saignée à l'application des sangsues, dont l'effet est trop lent.

2° *Boisson adoucissante.* Après la saignée le malade devra faire usage pour boisson ordinaire de la tisane suivante :

Prenez : orge ou gruau lavé	demi-once ;
eau commune	deux livres ;

Faites bouillir pendant une petite demi-heure et édulcorez ensuite avec

sirop de guimauve	une once.

3° *Situation du malade.* Le malade doit avoir dans son lit le tronc élevé à l'aide de plusieurs oreillers, et il doit s'abstenir de parler.

4° *Diète.* Le malade doit être à la diète végétale lactée et on doit lui interdire l'usage du vin.

Phthisie avec un exanthème aigu, tel que la rougeole, la scarlatine, la variole, etc. L'enfance une saison chaude, un tempérament sanguin et nerveux, peuvent faire naître une de ces deux éruptions, dont un changement brusque de température, le froid, une indigestion, un accès de colère, etc., peuvent opérer une métastase sur les poumons et y déterminer une comication très-dangereuse.

Ces exanthèmes doivent être regardés, dans beaucoup de cas, comme causes efficientes de phthisie. L'irritation exanthèmatique se porte d'abord, par voie de sympathie, sur la membrane muqueuse des voies aériennes, y détermine une vive irritation, qui bientôt se communique au parenchyme des poumons, dans les quels tous les phénomènes inflammatoires se développent, si on ne parvient à la faire avorter, ou à rappeler l'exanthème à la peau.

On reconnaît la métastase à la disparition de l'exanthème. à la toux, à la douleur de poitrine, à la fièvre, à la chaleur de la peau, à la dyspnée, etc.

Traitement. — *Boissons sudorifiques*, pour rappeler l'exanthème. On fait usage journellement des boissons suivantes :

Prenez : *Fleurs de sureau*, une ou deux poignées.
Eau commune, une pinte.

Faites-en une infusion théiforme à vase fermé et passez.

Prenez : *Eau de fleurs de sureau*, six onces ;
Ammoniaque, vingt-quatre gros ;
Sirop diacode, deux gros.

En même temps que l'on fait usage de ces tisanes, on doit prendre des bains chauds, et se tenir à une température douce : ces moyens suffisent ordinairement pour rappeler l'exanthèmes.

Phthisie avec pneumonie. Toutes les causes d'inflammation, surtout les sujets de dix-huit à vingt-cinq ans, doués d'une forte constitution, exposés à de nombreuses causes d'irritation des poumons.

On voit fréquemment la phthisie venir à la suite de la pneumonie aiguë ou chronique ; on doit l'attribuer à l'irritation qui, des capillaires sanguins, se communique aux capillaires lymphatiques, lesquels s'engorgent et déterminent tous les phénomènes de la phthisie.

Cette phthisie pneumonique est très-grave : les malades qui offrent cette complication, ont une fièvre ardente, un pouls large et dur, le visage effaré, les yeux brillans, les joues et les lèvres violettes, etc. Un état aussi affreux ne saurait durer long-temps. On les voit mourir très-promptement.

La pneumonie vient fréquemment aussi compliquer la phthisie parvenue au deuxième degré ; c'est l'irritation qui, des vaisseaux blancs, se communique aux rouges, ce qui se reconnaît à la fièvre, etc.

Traitement. — Application des sangsues.

On doit combattre les phlogoses par des applications de sangsues et par la boisson suivante :

Prenez : *Feuilles de mauve hachées*, quatre onces ;
Racine de guimauve insisée.
Semence de chanvre rencaissée.
trois onces.
Eau bouillante, deux livres.

Faites une infusion, passez avec expression et décantez.

Dose : une ou deux pintes par jour.

TRAITEMEET DES PHTHISIES PULMONAIRES.

Pour mettre un peu d'ordre dans ce que j'ai à dire sur le traitement de la phthisie pulmonaire, je le partage en autant de parties que cette maladie a de périodes. La première aura pour objet d'éteindre l'inflammation; la seconde, de résoudre les engorgemens lymphatiques; la troisième sera consacrée à la médication des symptômes prédominans de traitement préservatif.

PREMIÈRE PÉRIODE D'IRRITATION.

Moyen d'éteindre l'inflammation soit aiguë soit latente.

Empêcher que l'irritation des poumons y produise des dégénérescences, c'est guérir la phthisie pulmonaire.

Dans le début, et lorsque la phthisie pulmonaire est imminente, et très-inflammatoire, quelle qu'en soit la cause, elle demande à être traitée d'une manière très-active; il m'est démontré avec la dernière évidence que les méthodes rafraîchissantes, sédatives et révulsives sont les seules rationnelles.

Le premier moyen est d'éloigner les causes provocatrices lorsqu'elles sont encore en action, et qu'elles peuvent être soupçonnées d'entrenir la maladie.

Le malade sera mis dans une chambre dont la température sera douce; son lit sera disposé de manière à ce qu'il ait le tronc élevé; on le couvrira convenablement suivant la saison; si le pouls est large, dur et fréquent, et que la maladie soit dans son état de début, on peut réitérer la saignée du bras jusqu'à ce qu'on obtienne un amendement notable dans les symptômes; la saignée par des sangsues sera préférée chez les personnes dont le pouls n'est ni fort ni fréquent, et qui ont une faible constitution; elles seront apposées sur la poitrine ou derrière le dos, à l'anus ou à la vulve, selon qu'il y a suppression d'hémorroïdes ou de menstrues; lorsque par ces moyens, l'activité du système artériel est diminuée, on aura recours aux topiques émolliens appliqués sur la poitrine; le malade portera un gilet de flanelle, afin d'exciter le mouvement organique des

vaisseaux de la circonférence. Ce moyen est d'autant judicieux que les bras seront défendus du contact de l'air. Les pieds seront tenus chaudement.

Le malade prendra des boissons légèrement mucilagineuses, comme l'infusion de fleurs de violette, de mauve, de guimauve et autres analogues; des pédiluves, des bains de corps seront mis en usage. Il gardera le repos le plus absolu, il s'abstiendra de parler. Si la toux est sèche, il respirera des vapeurs émollientes tièdes.

La diète la plus sévère doit être observée dans le début de l'inflammation, surtout quand elle est véhémente. Si malgré ces moyens, les douleurs de la poitrine persistent, alors, et seulement alors; il convient d'employer les rubéfians, les épispastiques, les moxas, les sétons, les cautères, et sur la poitrine et sur les parties éloignées.

Lorsque la maladie prend un caractère de chronicité, on peut alors donner au malade quelques alimens très-légers, toujours avec la plus grande réserve, surtout si le pouls continue d'être fréquent, qu'il y ait de la chaleur, de la soif et de la toux, etc. Lorsque par ces moyens, on a éteint l'inflammation, ce qu'on reconnaît à la diminution ou cessation des symptômes, on mettra le malade au régime laité, aux farineux, aux fruits pulpeux, aux légumes herbacés, etc.

DEUXIÈME PÉRIODE. — PHTHISIE CONFIRMÉE.

Moyens de dissiper les engorgemens lympatiques du poumon.

Lorsque des tubercules ou autres dégénérescences existent dans les poumons, le mal est le plus ordinairement déjà au-dessus des ressources de la médecine.

Si la phthisie est assez exigüe, que la dyspnée, la toux, ne tourmentent pas le malade, que la pâleur du visage soit manifeste, que le pouls soit petit, que le système sensitif ne soit pas exalté, que l'expectoration ne soit pas sanguinolente, en un mot, que la destruction de l'élasticité inflammatoire soit manifeste, on pourra désigner l'usage des irritans, qui, pour le dire en passant, ne sont pas toujours les meilleurs moyens de détruire les engorgemens lympathiques. Le chlorure de baryte

pris à très-petite dose dans les boissons mucilagineuses, afin d'éviter que ce médicament n'irrite les viscères gastrique et ne détermine l'explosion de la phlogose pulmonaire; ce dernier effet est cependant moins dangereux que le premier. On n'accroîtra la dose de ce médicament qu'avec une extrême lenteur, on rétrogradera ou on suspendra suivant les accidens qu'il peut produire.

Si loin de marcher vers la guérison, la maladie continue de faire des progrès, et que la désorganisation du poumon soit probable, alors il faut renoncer au traitement perturbateur, qui ne ferait que tourmenter le malade sans espoir de guérison et s'en tenir à calmer les accidens les plus graves.

TROISIÈME PÉRIODE. — DÉSORGANISATION. — ULCÉRATION.

Médications appropriées aux symptômes prédominans.

Le malade est épuisé et parvenu au dernier degré du marasme; la fièvre hectique, signe de la résorpsion du pus, les sueurs nocturnes, le dévoiement, des phénomènes nerveux, etc., tourmentent beaucoup le malade; enfin tout annonce les progrès désolans de la maladie.

Dans cet état l'affection est tout-à-fait inaccessible à tous les moyens que la médecine peut employer; c'est alors le cas de borner le traitement aux ressources de l'hygiène, et à calmer les principaux symptômes par des moyens doux et faciles.

TOUX. On peut modérer jusqu'à un certain point la toux par des adoucissans, tels que les bouillons de grenouilles, l'eau de veau, de poulet, la tisane de mou de veau très-légère, les lochs les plus doux, etc. Si ces moyens sont insuffisans, on a recours aux narcotiques; tels sont les pilules de cynoglose, les extraits de jusquiame, de belladone, et quelquefois les antipasmodiques, tels que le musc et l'assa-fœtida.

DOULEURS DE LA POITRINE. Elles se calment par les cataplasmes émolliens, les sangsues, les fomentations émollientes ou narcotiques, des linimens soit camphrés, soit opiacés ou par l'éther appliqué extérieurement et même administré à l'extérieur.

L'expectoration. Quand elle est trop fetide, on la combat par la gelée de lichen, la décoction légère de quinquina, etc. Lorsqu'elle se supprime tout-à-coup, on administre les doses hydrosulfates d'antimoine.

Les préparations scillitiques, les balsamiques, etc. ; tous ces stimulans conviennent puissamment chez les lymphatiques, quand il s'agit de faciliter l'excression muqueuse purulente. Quels remèdes n'a-t-on pas employés pour combattre la fétidité des crachats et favoriser la cicatrisation des ulcères : balsamiques, vulnéraires, gaz oxigène, carbonique acétate de plomb, etc., etc., qui tour-à-tour ont été mis en usage sans succès.

On emploie avec plus d'avantage les boissons muco-sucrée, la tisane de riz, de grande consonde, de fruits pectoraux, de juleps chargés de mucilage, de gomme adragant animée d'une eau aromatique agréable, substances qui s'accommodent le mieux avec le palais et l'estomac du malade.

Crachement de sang. On l'éteint par l'usage de l'orangeade légère, par des émulsions légèrement nitrées, ou par une décoction d'orge à laquelle on ajoute un peu de sirop de grande consonde.

Le devoiement. On le traite par la décoction blanche de Sydenham, l'eau de riz, une décoction d'orge ou d'avoine torréfiées ; dans lesquelles boissons, on peut faire entrer quelques gouttes de laudanum ; les lavemens amidonés ; on pourra faire prendre aussi quelques doses de diascordium, de thériaque, etc. ; on retranche au malade la viande, les bouillons gras et tous les alimens qui excitent la digestion.

Phénomènes nerveux. On les calme par les antispasmodiques diffusibles et l'opium qu'il faudrait éviter, si la rupture et la tendance de sommeil existaient.

Sueurs nocturnes. On les modère par des boissons faiblement astringentes et rafraîchissantes, la décoction de quinquina émulsionnée et de cascarille, des doses ménagées de bon vin, des fomentations de vinaigre, et il faut se garder d'aggraver la maladie en combattant ce symptôme ; enfin on met sur les escharres du cérat ou d'une pommade siccative.

TRAITEMENT PRÉSERVATIF.

La phthisie pulmonaire, pouvant être soupçonnée chez les personnes issues de parens qui en ont été victimes, ou qui ont hérité d'une constitution propre à la contracter, pourra être prévue, soit en modifiant la constitution individuelle, soit en changeant le mode d'irritation.

Le traitement préservatif de la pulmonie doit être aussi varié que les causes qui la peuvent produire; ainsi, si le sujet était doué d'un tempérament sanguin nerveux, il conviendrait de mettre en usage tous les moyens capables de tempérer l'excitation; les saignées, les bains, les boissons adoucissantes, et rafraîchissantes, les antispasmodiques, une occupation agréable, sont autant de remèdes qu'on pourra employer pour la prévenir; une habitation dans un lieu bas convient aux sanguins, un lieu élevé pour les lymphatiques.

La saignée est en général le premier remède préservatif; il faut la réitérer de temps en temps, mais sans épuiser le malade, les sangsues remplissent parfaitement cette indication. On obtient aussi un grand avantage d'un excitant; mais il faut le dire, il n'est malheureusement que trop vrai qu'en dépit de toutes ces précautions, la phthisie ne peut être toujours prévenue chez les personnes irrégulièrement conformées, rétrécies dans leurs formes, relâchées, mobiles et très-irritables. On serait tenté, comme le dit encore M. Broussais, d'admettre en principe que les lymphatiques pulmonaires s'altèrent spontanément par le seul effet des stimulans ordinaires, auxquels tout individu est inévitablement soumis dans le genre de vie le plus tranquille et le plus uniforme.

Ce qu'il faut surtout bien prendre en considération, c'est la médecine hygiènique; sans elle, point de moyen préservatif ni curatif. La plupart des intempérans, soit dans le manger, soit dans la boisson, quelquefois dans l'un et dans l'autre, sont le plus fréquemment victimes de cette affection. Il faut donc suivre une nourriture végétale, les fécules et pâtes en

potage : c'est ici que le lait convient, en présentant non-seulement un aliment, mais encore un médicament ; celui de femme mérite la préférence ; à son défaut, celui d'ânesse, de jument, de vache et de chèvre ; pour qu'il soit profitable, il faut qu'il soit bien digéré, et pris en certaine quantité ; s'il ne passait pas, on pourrait y joindre quelques décoctions amères ou aromatiques : c'est ici aussi que conviennent les bouillons de veau, de poulet, de grenouille, de limaçon, etc. : les eaux et les bains tièdes, ceux des jambes ne seront pas négligés ; les lymphatiques seront placés dans un lieu élevé où l'air sera vif et souvent renouvelé ; les uns et les autres feront un exercice modéré ; leur lit sera élevé du côté de la tête ; ils doivent se préserver du froid qui est le stimulant le plus redoutable des poumons, surtout après la saignées ; ils porteront habituellement des gilets de flanelle et des bas de laine, afin d'entretenir l'action vitale des capillaires de la périphérie, ils éviteront les vicissitudes atmosphériques ; l'usage de toute nourriture et boisson stimulantes et échauffantes ; si l'individu était exposé par des superfétations à recevoir l'atteinte d'agens capables de favoriser la phthisie : il faudrait, si cela était possible, lui faire changer d'état ou tâcher de le préserver de ces influences pernicieuses ; enfin je dirai, en terminant ces généralités sur les moyens préservatifs, que ce n'est qu'en renonçant avec courage et avec persévérance à toutes les habitudes, à toutes les jouissances qui exposeraient à l'impression des agens perturbateurs, que les personnes pourront espérer de se soustraire à la phthisie qui les menace ; et je dirai aussi qu'il ne faut jamais perdre de vue qu'il existe une foule de nuances individuelles qui doivent être prises en considération si on veut obtenir des résultats heureux.

AUTOPSIE CADAVERIQUE.

L'ouverture des cadavres de ceux qui ont succombé à cette cruelle maladie m'a présenté diverses altérations organiques des poumons telles que les tuber-

cules dans l'état d'induration, d'inflammation et de suppuration, des concrétions calculeuses, cartilagineuses et osseuses; des ulcères plus ou moins étendus, des dépôts purulens et des infiltrations de même nature; des pertes considérables de substance; l'adhérence de ces organes aux parties voisines; l'engorgement; et même les suppurations des glandes bronchiques.

L'organe pulmonaire n'est pas le seul qui se trouve lésé dans cette maladie; plusieurs autres y participent et présentent des ulcérations plus ou moins constantes. Je tâcherai d'en exposer les plus remarquables.

La plèvre se trouve toujours affectée d'une manière quelconque. Tantôt elle est considérable, épaisse; ou bien elle est couverte d'une couche membraniforme de nature albumineuse; tantôt elle est tapissée par une membrane accidentelle qui paraît être organisée; d'autrefois elle offre des adhérens dans divers points de son étendue.

Le péricarpe éprouve les mêmes lésions, quoique d'une manière moins grave.

Le méso-rectume n'en est point exempt; de plus, les glandes lymphatiques qu'il renferme se trouvent fréquemment engorgées et quelquefois en suppuration.

Les glandes cervicales présentent souvent de semblables altérations.

Le larynx est très-fréquemment lésé dans cette maladie : tantôt la membrane muqueuse qui le tapisse se trouve épaissie et rougeâtre; tantôt elle offre de petites ulcérations semblables à des aphtes; d'autres fois, les ulcérations sont beaucoup plus étendues, et ont même jusqu'à quatre ou cinq lignes de diamètre. Ces dernières ne sont souvent que superficielles, mais quelquefois aussi elles sont tellement profondes que la membrane musqueuse se trouve totalement perforée, et alors il n'est pas rare de rencontrer quelques-uns des cartilages du larynx, notamment les arythénoïdes, affectés de carie.

La trachée-artère, et même les bronches, présentent aussi quelquefois, quoique bien rarement, de petites ulcérations qui occupent leur membrane musqueuse. Très-souvent les prolongemens de cette membrane, qui tapissent les dernières ramifications

bronchiques, se trouvent épaissies, et dans un état de légère phlogose.

Leur cœur offre très-souvent des taches blanchâtres, formées par de petites lames-membranes qui adhèrent à sa surface, mais d'où l'on peut les enlever assez facilement. Il est quelquefois entouré d'une énorme quantité de graisse, malgré la maigreur excessive dans laquelle se trouve tout le corps. D'autres fois, au lieu de graisse, l'on rencontre autour de cet organe une matière transparente et fluide, d'une couleur jaunâtre et d'un aspect géllatineux.

Le foie, dans plusieurs phthisiques, a acquis un volume et une puanteur plus considérable; il est devenu jaune, moins consistant, et se trouve dans un état évidemment graisseux.

La rate présente aussi ordinairement une augmentation de volume, plus ou moins marquée.

Les reins ont perdu leur enveloppe adipeuse et ne sont plus entourés que par un tissu cellulaire, très-lâche et souvent infiltré.

L'estomac, quoique étant vide, est flasque et très-peu revenu sur lui-même.

Le tube intestinal se trouve distendu par des gaz qui répandent une odeur infecte. Les membranes qui les constituent sont toujours amincies et presque diaphanes. L'interne est très-souvent le siége d'un plus ou moins grand nombre d'ulcérations.

Les glandes mésentériques sont assez fréquemment engorgées, et quelquefois en suppuration.

Les muscles sont exténués, pâles, flasques, et ne peuvent plus se soutenir; dès qu'on a enlevé le tissu qui les environne, ils perdent leurs supports.

La moelle ne possède plus sa consistance, ni ses caractères essentiels; elle a un aspect gélatineux et tout-à-fait différent de celui qu'elle présente chez l'homme sain.

Il est encore une foule d'autres altérations qu'on rencontre quelquefois chez les phthisiques, mais dont je ne ferai pas mention, parce qu'elles ne dépendent pas de la phthisie elle-même, mais des diverses maladies qui la compliquent.

FIN.

TABLE.

FIN DE LA PREMIÈRE TABLE.

TABLE

DES MALADIES.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

U.

V.

Y.

LIMOGES, IMPR. DE ARDANT ET FILS.

nt montré sensible aux affront qu'il on reçu.
s étourdis que nous avons entendu les sif-
ous avons vu les blâmers ont été justement
ulte qu'ils leurs avais fait. — Les ruisseaux
ez vu couler vont porter la fertilité dans
ue vous nous avez vu parcourir. — Les
que vous avez entendu sonner, annonce le
guerrier que vous avez vu habiter nos murs
x an et demis. — Les maçons que j'ai ap-
ller retournerons après l'automne dans les
ont vu naître. — Les sermons que vous
u prêcher sont d'un orateur dont les talents
nt le siècle des Bourdaloues, des Bossuets et

On lit dans un journal : « L'huile d'olive, si efficace-
employée contre les brûlures, rend les plus grands
es dans toutes les contusions ou entorses, avec ou
panchement sanguin, compliquées ou non de plaies.
it d'en faire une onctions sur toute la surface lésée.
recouvre ensuite d'ouate, que l'on recouvre elle-
d'huile d'olive, du côté en contact avec la peau, et
aintient le tout avec du taffetas gommé. avril 1859.
près vingt-quatre heures de repos, on renouvelle le
pansement, s'il reste encore du gonflement ou de
ymose. Lorsque la lésion existe sur la face, sur la
u sur des régions sur lesquelles on ne peut laisser
isement, on se borne à oindre ces surfaces avec une
e d'huile appliquée à l'aide d'un pinceau. On renou-
ette couche chaque fois qu'elle dessèche. Sous ce
e, les plaies se cicatrisent très-promptement. »

uivi immédiatement d'un infinitif. Le com-
rect dépend-il du participe, et est-il placé
le participe est variable. Le complément dé-
l'infinitif? le participe est invariable.
nnaît que le complément direct dépend du
lorsqu'on peut placer entre le participe et
pronom qui forme ce complément, ou bien
if qu'il représente. Ainsi, l'on écrira avec
s soldats que j'ai contraints de marcher,
on peut dire : *j'ai contraint les soldats de*

accord : *les paysages que j'ai commencé à*
parce qu'on ne peut pas dire : *j'ai commencé*
ges à dessiner.
UE. Le participe *eu* et le participe *donné*
n infinitif précédé de la préposition *à*, s'ac-

